

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 16 décembre 2014.

Section du dépôt légal



TFW 06



ÉDITORIAL

Après avoir traversé elles-mêmes une période de crise, liée notamment à l'essoufflement des modèles théoriques, les dernières années ont vu un regain des perspectives critiques, autant dans le monde de la recherche que sur le terrain social. Les formes de renouveau de la critique se trouvent d'abord en dehors du monde académique. Le renouvellement des modalités et des lieux de contestation sociale et politique qui ont fait surface à divers endroits sur la planète témoignent encore d'une volonté de changement social à un moment de l'Histoire que certains avaient cru finie (Fukuyama, 1992). On voit ainsi émerger une contestation d'un ordre social qui paraissait inéluctable – marqué notamment par une « victoire » des stratégies néo-libérales, la fin des grands récits, comme une libération par la technologie – davantage centrée sur des approches locales et des mouvements aux dynamiques plutôt décentralisées. Cette tendance se remarque également dans les milieux universitaires, comme en témoigne la multiplication des colloques, appels à articles, ouvrages, programmes de recherche et ouvrages (entre autres, Keucheyan, 2010 ; Corcuff, 2012 ; George et Granjon, 2014) qui lui sont consacrés. Le point de départ de ce numéro de COMMposite se situe précisément dans ce regain des perspectives critiques.

La critique sera ici entendue à deux niveaux qui sont indissociables. D'abord, elle peut être comprise comme une critique sociale, visant ainsi à privilégier les stratégies d'émancipation et à remettre en cause des formes sociales, politiques, économiques et culturelles en faisant l'examen des rapports de pouvoirs symboliques et matériels depuis un point de vue situé. De manière complémentaire, la critique peut être aussi d'ordre épistémologique, par un travail réflexif sur nos propres outils d'analyse et nos schémas de compréhension du monde. Il s'agit là d'un rapport intellectuel critique aux théories et concepts que nous mobilisons dans nos travaux de recherche. De fait, les approches critiques doivent être comprises dans leur pluralité et leur complexité, la Théorie Critique, associée aux travaux de l'École de Francfort ayant depuis été prolongée, amendée et elle-même critiquée par des traditions issues d'autres horizons.

Pour constituer ce numéro de COMMposite, nous avons voulu explorer les perspectives critiques privilégiées par les jeunes chercheuses et chercheurs en communication au Québec, et ailleurs dans la francophonie. Ce numéro s'ouvre sur un texte de Dominique Trudel qui développe une réflexion historique et épistémologique proposant une lecture nouvelle de l'histoire de la théorie critique. En revenant sur ses conditions d'émergence, Trudel propose un retour de la critique à ses racines, prises comme une critique de la philosophie bourgeoise de l'histoire, afin de permettre à la nouvelle génération de renouveler les outils de remise en cause du monde social. Suit un article signé par Emma Goyette, où l'auteure réfléchit aux implications de la visibilité et de l'invisibilité médiatiques au prisme de la quête identitaire et de reconnaissance de contre-publics marginaux. Pour ce faire, elle mobilise le concept de sphère publique et ancre son analyse dans une observation de certains groupes lesbiens de Montréal. Par une analyse de l'intégration des dispositifs de participation sur les sites Web des journaux congolais, Pierre Minkala-Ntadi propose de voir en quoi la critique sociale et politique énoncée par les lecteurs fait l'objet d'une autocensure par des médias traditionnels en position de dépendance vis-a-vis des acteurs politiques, limitant par le fait même les possibilités induites par les outils technologiques. Chantal Godin aborde la question du développement international et de la communication interculturelle, quant à l'arrimage que peuvent avoir ces deux termes. Elle examine leurs distinctions et continuités, et insiste sur la nécessité d'intégrer la dimension de la communication interculturelle au développement international pour l'avenir.

Valériane Champagne Sain-Arnaud signe ensuite une note de recherche de nature épistémologique quant à la scientificité du champ des études de la communication publique. La chercheuse propose de questionner la portée normative des concepts mobilisés dans ce champ et vise à en clarifier le rôle et à réconcilier divers points de vue des chercheurs dans ce domaine. Le numéro se termine sur un résumé de lecture critique de Mathieu Bégin, qui synthétise l'ouvrage de Lachance, J. (2013). *Photos d'ados. À l'ère du numérique*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval. Bégin y souligne les forces de ce livre quant à une compréhension en contexte de la pratique de la photographie chez les jeunes à l'ère des médias sociaux, tout en relevant certains éléments moins probants.

Ce numéro examine donc de nouvelles formes que peut prendre la critique, mais également les manières d'appréhender les terrains depuis l'une ou l'autre de ces perspectives. Il est également l'occasion pour l'équipe de COMMposite de procéder à un changement de rédaction en chef, alors que le tandem composé de Mélanie Millette et Renaud Carbasse passe le relais après plus de deux années à celui qui sera formé par Marilou St-Pierre et Mathieu Bégin.

Références

Corcuff, P. (2012). *Où est passée la critique sociale ? Penser le global au croisement des savoirs*. Paris, France : La Découverte.

Fukuyama, F. (1992). *La fin de l'histoire et le Dernier Homme*. Paris, France : Flammarion.

George, É et Granjon, F. (dir.), (2014). *Critique, sciences sociales et communication*. Paris, France : Mare & Martin.

Keucheyan, R. (2010). *Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques*. Montréal, QC : Lux.

**THÉORIE CRITIQUE ET HISTOIRE DE LA COMMUNICATION :
LA THÉORIE CRITIQUE DE MAX HORKHEIMER COMME CRITIQUE DE LA
PHILOSOPHIE BOURGEOISE DE L'HISTOIRE**

Dominique Trudel, Chercheur post-doctoral,
Department of Media, Culture and Communication, New York University

Résumé : *Prenant acte de différentes réflexions à propos de la crise et de la nécessaire réinvention de la critique, cet article propose de prolonger la théorie critique de Max Horkheimer en l'articulant au projet d'une nouvelle histoire des études en communication. Pour ce faire, il propose une nouvelle histoire de la théorie critique comme critique de la philosophie bourgeoise de l'histoire, laquelle sert d'ancrage à l'articulation de la théorie critique à la nouvelle histoire de la communication.*

Mots-clés : *École de Francfort ; historiographie ; histoire messianique ; matérialisme historique ; marxisme ; Max Horkheimer ; théorie critique ; Walter Benjamin.*

Abstract: *As an answer to the perceived crisis of critical theory, this article attempts to extend the critical theory of Max Horkheimer into the project of a new history of communication studies. To this end, this article proposes a new history of critical theory as a critique of the bourgeois philosophy of history that serves as an anchoring point to the articulation of critical theory with the project of a new history of communication studies.*

Keywords: *Frankfurt School; historiography; messianic history; historical materialism; marxism; Max Horkheimer; critical theory; Walter Benjamin.*

En 2004, dans une intervention devenue célèbre, Bruno Latour observait que les approches critiques, comprises métaphoriquement comme des « armes », étaient désormais aux mains de nouvelles armées contre-révolutionnaires. Loin de constituer une avant-garde éclairée, la critique universitaire serait aujourd'hui impuissante, complètement dépassée par les événements et l'objet des récupérations les plus perverses et inattendues. Que l'armée israélienne réinvente aujourd'hui ses stratégies à partir de Deleuze et de Debord – discutant espace lisse, espace strié et dérive psychogéographique (Weizman, 2006) – donne à la métaphore de Latour une inquiétante justesse. Faudrait-il alors conclure, à l'instar de Latour (2004), que les théoriciens critiques mènent les guerres d'aujourd'hui avec les armes d'hier, que l'histoire les a finalement disqualifiés, après une course aux armements qui a vu triompher les forces de la récupération?

D'autres partagent la préoccupation de Latour, spécialement dans le champ des études en communication. Un important colloque se déroulait récemment sous le thème *Où (en) est la critique en communication?*¹, signe que la critique se cherche et que certains, peut-être, la cherchent. Si le renouvellement de la théorie critique est nécessaire, car comme le disait Debord, « les théories ne sont faites que pour mourir dans la guerre du temps » (2006, p. 1354), une des prémisses de cet article consiste à réfuter la temporalité inhérente à certains discours insistant sur la « crise » et le nécessaire « renouvellement » de la critique, qui, à l'instar de Latour, mettent en scène une temporalité simpliste, comme si la critique était en retard sur les événements ou passée de mode. À ce jeu du renouveau constant et de l'obsolescence programmée, qui place la théorie critique à la remorque de la réalité, la critique ne peut que perdre. En effet, cet agenda est celui de la sociologie empirique, dont Horkheimer (1993) raillait la tendance à baptiser « théorie » la présentation systématique des faits : « pareille théorie manque de réflexion sur soi, elle est stupide ». Quant à elle, la théorie critique, dans la tradition du matérialisme historique, est réflexive, c'est-à-dire, pour reprendre la fameuse expression de Marx, qu'elle a une conscience

¹ Le colloque, organisé par le GRICIS (Groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société), s'est déroulé à Montréal les 7 et 8 mai 2012.

aiguë et s'élabore « dans des conditions directement données et héritées du passé » (1851, p. 13). Depuis les conditions données qui sont les siennes et qu'il hérite de l'histoire, le théoricien critique se tourne vers le passé, qu'il redécouvre nécessairement d'une manière nouvelle. En proposant une conception « messianique » de l'histoire, c'est Benjamin qui a le mieux exprimé le potentiel révolutionnaire de la théorie critique redécouvrant sans cesse l'histoire depuis une perspective singulière :

L'histoire est l'objet d'une construction dont le lieu n'est pas le temps homogène et vide, mais le temps saturé d'« à-présent ». Ainsi, pour Robespierre, la Rome antique était un passé chargé d'« à-présent », qu'il arrachait au continuum de l'histoire. La Révolution française se comprenait comme une seconde Rome. Elle citait l'ancienne Rome exactement comme la mode cite un costume d'autrefois. La mode sait flairer l'actuel, si profondément qu'il se niche dans les fourrés de l'autrefois. Elle est le saut du tigre dans le passé. Mais ceci a lieu dans une arène où commande la classe dominante. Le même saut, effectué sous le ciel libre de l'histoire, est le saut dialectique, la révolution telle que la concevait Marx (Benjamin, 2000, p. 439).

Dans les conditions actuelles, à l'heure du renouvellement nécessaire de la critique, comment les chercheurs critiques en communication peuvent-ils se tourner vers le passé afin d'y identifier « le signe d'une chance révolutionnaire dans le combat pour le passé opprimé? » (Benjamin, 2000, p. 441). Quel « blocage messianique » (Benjamin, 2000) – court-circuit entre un passé opprimé et les enjeux contemporains – est-il aujourd'hui possible d'opérer²?

Telles sont les questions que cet article, qui prolonge une conférence prononcée à l'occasion du colloque *La pensée critique en communication après*

² Comme le souligne Martin Jay, la théorie critique « croyait en la présence de l'universel dans des phénomènes historiques spécifiques qui pouvaient être, comme des monades, en même temps universels et particuliers » (1977, p. 104). Le geste critique consiste à identifier la résonance de l'universel dans les phénomènes historiques spécifiques afin de faire exploser le continuum spatio-temporel.

la fin de... la Fin de l'histoire, tente d'explorer, à la fois dans leurs dimensions théoriques, historiques et pratiques. Pour ce faire, cet article propose d'abord un nouvel aperçu de l'histoire de la théorie critique en se concentrant surtout sur la genèse de celle-ci dans le travail d'Horkheimer, chez qui la théorie critique a pour objet premier la philosophie bourgeoise de l'histoire à laquelle elle tente de se substituer³. La théorie critique se présente ainsi comme une philosophie de l'histoire alternative dont le potentiel révolutionnaire peut aujourd'hui être réactivé. En tant que philosophie et épistémologie de l'histoire alternative, la théorie critique est ensuite mobilisée afin de reconstruire le projet d'une « nouvelle histoire » des études en communication (Pooley, 2008 ; Park et Pooley, 2008). Toutefois, dans la mesure où l'élaboration d'une nouvelle histoire de la communication constitue la motivation première de l'auteur de cet article (telles sont, pour paraphraser Marx, ses conditions directement données et héritées du passé qui informent son rapport au passé), l'histoire de la théorie critique est également l'objet de cet article, qui propose une nouvelle histoire d'une approche – la théorie critique – située au cœur des études en communication. La théorie critique constitue ici ce passé chargé d'« à-présent » dont l'historien matérialiste s'approche.

Ainsi, cet article cherche à articuler deux démarches (théorie critique et nouvelle histoire de la communication) en proposant deux reconstructions historico-théoriques distinctes, soit la théorie critique en tant que critique de la philosophie bourgeoise de l'histoire (et élaboration d'une démarche historique alternative) et la nouvelle histoire de la communication en tant qu'elle s'élabore à partir de la théorie critique, comprise en tant que philosophie et épistémologie matérialiste de l'histoire. Spécifions que notre intention n'est pas de rabattre ces deux démarches l'une sur l'autre, mais bien de considérer la manière dont elles peuvent contribuer à s'éclairer et à se réinventer l'une l'autre.

³ C'est également une telle critique que la conception benjaminienne de l'histoire tente de poursuivre. Par exemple, Benjamin écrit que la social-démocratie « a été guidée par une conception du progrès qui ne s'attachait pas au réel, mais émettait [*sic*] une prétention dogmatique [...] L'idée d'un progrès de l'espèce humaine à travers l'histoire est inséparable de celle d'un mouvement dans un temps homogène et vide. La critique de cette dernière idée doit servir de fondement à la critique de l'idée de progrès en général » (2000, p. 438-439).

Avant de procéder aux deux reconstructions historico-théoriques qui sont l'objet de cet article et afin de bien en situer le contexte et les prémisses, quelques remarques liminaires sur l'histoire et l'historiographie des études en communication ainsi que sur la théorie critique d'Horkheimer s'imposent.

Remarques liminaires sur l'histoire des études en communication et la théorie critique

Contrairement aux sciences exactes et à la plupart des sciences humaines, les études en communication ont longtemps hésité à s'interroger sur leur propre histoire. Encore aujourd'hui, pour une écrasante majorité de chercheurs, de professeurs et d'étudiants, l'histoire des études en communication se résume à un progrès constant qui va des théories spéculatives, européennes et « critiques » de l'entre-deux-guerres, alors qu'on croyait à un effet puissant des médias, à une compréhension de plus en plus sophistiquée de ces effets basée sur un nombre grandissant de recherches empiriques. Cette histoire des progrès constants effectués par une série de « grands hommes » ayant construit le champ d'études est le plus souvent évoquée afin de situer les développements contemporains du champ vis-à-vis de la tradition, contribuant ainsi au récit du long progrès des études en communication.

Ce récit, qui est un véritable canon disciplinaire, s'est largement imposé depuis les années 1960, dans un contexte où l'institutionnalisation rapide du champ d'études nécessitait ce qu'Hobsbawm (1995) appelle « l'invention de la tradition ». Ce récit, qui s'est imposé dans de nombreuses revues de littérature et manuels d'introduction, conjugue en fait deux trames narratives complémentaires ayant des origines distinctes (Pooley, 2008). D'une part, ce récit reprend le célèbre narratif historique de *Personal Influence* (Katz et Lazarsfeld, 1955) opposant les démarches empiriques et la sociologie des médias aux approches naïves de l'avant-guerre⁴. D'autre part, il incorpore le narratif des « pères fondateurs » de la communication – Kurt Lewin, Carl Hovland, Harold Lasswell et Paul Lazarsfeld auraient « inventé » les études en

⁴ À propos des origines et des enjeux de ce récit, voir l'analyse de Pooley (2006).

communication – d’abord élaboré par Berelson (1959) et ensuite popularisé par Schramm (1963).

C’est à la fin des années 1980 que s’est constituée une historiographie des études en communication rejetant le récit canonique des origines du champ. Pooley (2008) attribue rétrospectivement à six chercheurs (Christopher Simpson, Timothy Glander, Rohan Samarajiva, Brett Gary, William J. Buxton et J. Michael Sproule) l’élaboration d’une « nouvelle histoire » réflexive et critique des études en communication. Ces chercheurs, dont les travaux se démarquent par une importante recherche archivistique, ont notamment dévoilé le rôle structurant de la *Rockefeller Foundation* dans l’invention de ce qui deviendra le paradigme dominant des études en communication (Buxton, 1994 ; Gary, 1999) en plus d’exposer comment l’institutionnalisation des études en communication est largement redevable à la mise sur pied de différents projets de recherche portant sur la guerre psychologique et la propagande durant la Seconde Guerre mondiale et la guerre froide (Glander, 2000; Simpson, 1994)⁵.

Simpson (1994) décrit par exemple comment une bibliographie annotée préparée pour la *RAND Corporation*, originalement intitulée *International Propaganda and Psychological Warfare*, a finalement été publiée, en 1956, avec pour titre *International Communication and Political Opinion*. À l’époque, les *labels* « communication » et « guerre psychologique » pouvaient ainsi être utilisés invariablement afin de caractériser un vaste ensemble de travaux. L’abandon progressif du *label* « guerre psychologique » au profit de « communication » aurait constitué un effort concerté de « communication » (ou de « guerre psychologique », dans la mesure où il s’agit alors de la même chose) visant l’acceptation sociale des études en « communication ». À l’époque, Leo Bogart écrit que discuter ouvertement de guerre psychologique

⁵ Horkheimer avait bien compris le rôle important des *Foundations* dans le financement et le développement du savoir, lui qui écrivait déjà, au début des années 1950 : « Observons les gérants de la science, les agents des *Foundations* : leur regard froid, amer ; et l’on apercevra, derrière, les mandants par qui ils sont étroitement tenus. L’union si contradictoire de l’immense pouvoir objectif avec l’incertitude subjective, dans la société d’aujourd’hui, se reflète chez ces gérants, qui haïssent le neuf et l’aventure comme la peste et s’en remettent, même sur le plan scientifique, aux grands congrès. C’est là qu’afflue l’argent des *Foundations*, ainsi va la science » (1993, p. 46).

est l'équivalent de discuter ouvertement de séduction face à la personne que l'on cherche à séduire (cité dans Simpson, 1994). Écrire *communication* plutôt que *guerre psychologique* permettait de brouiller les pistes, et c'est de cette manière que le *label* communication se serait imposé, dans le cadre d'une stratégie de « communication » visant à dissimuler les origines gênantes du champ d'études.

Au cours des dernières années, l'historiographie des études en communication s'est significativement développée, notamment autour de nouveaux lieux institutionnels⁶. Si ce corpus résiste à toute synthétisation rapide, la nouvelle histoire de la communication se distingue notamment par l'accent qu'elle met sur les contextes particuliers dans lesquels les études en communication se sont développées. Plutôt que d'expliquer l'évolution du champ dans une perspective téléologique, c'est-à-dire comme le progrès constant et autonome des études en communication qui contiendraient en quelque sorte en elles-mêmes le potentiel de leurs développements, la nouvelle histoire insiste sur le développement contingent du champ, au carrefour de contextes et d'institutions qui l'ont façonné. Une telle perspective externaliste sur l'histoire du champ tranche radicalement avec les récits internalistes de Katz et Lazarsfeld et de Schramm, lesquels, rappelons-le, sont tributaires du contexte de l'institutionnalisation du champ et des enjeux inhérents à un tel processus (Pooley, 2008 ; Park et Pooley, 2008).

Cette insistance sur une histoire externaliste du champ peut d'emblée paraître hostile à l'histoire des idées, laquelle, dans sa forme caricaturale, impliquerait que le champ d'études contiendrait en lui-même, depuis ses origines, l'ensemble de ses développements futurs⁷. Or, certains chercheurs associés au renouvellement de l'historiographie des études en communication proposent des démarches clairement ancrées dans l'histoire des idées. Par exemple, Peters (1999) propose une riche histoire de l'idée de communication qui embrasse

⁶ En témoigne entre autres la création récente de la *Communication History Division* au sein de l'*International Communication Association* ainsi que la publication de nombreux ouvrages (Zelizer, 2008 ; Park et Pooley, 2008 ; Simonson, Peck, Craig et Jackson, 2013) et numéros thématiques consacrés à l'histoire de la communication (tels *Hermès* en 2007 et *Medien & Zeit* en 2011).

⁷ Voir la critique de l'histoire des idées proposée par Foucault (1969).

Platon et Jésus et discute entre autres de mesmérisme et de spiritualisme. D'une manière semblable, Simonson (2010) propose une histoire de l'idée de *mass communication* qui va de Paul de Tarse à Robert K. Merton, en passant par Walt Whitman et Charles Horton Cooley. De telles histoires des idées, plutôt que d'expliquer l'histoire du champ par le progrès constant de ses concepts et de ses méthodes, font exploser le champ en le repensant depuis l'extérieur. Paul de Tarse n'est pas, ici, à l'origine d'un concept (la communication de masse) qui s'est développé progressivement dans le cours de l'histoire, mais bien, pour reprendre à notre compte les termes de Benjamin, à qui Peters (1999) se réfère afin de qualifier sa propre enquête historique, à l'origine de ce « passé opprimé » qui sert aujourd'hui la revitalisation d'un concept moribond. Ainsi, ce type d'histoire des idées s'apparente bien plus au matérialisme historique de l'École de Francfort et à l'histoire externaliste des nouveaux historiens qu'à l'histoire internaliste des « pères fondateurs ».

Il est donc possible de placer rétrospectivement l'opposition entre histoire internaliste et histoire externaliste chère aux nouveaux historiens au cœur du projet de la théorie critique tel qu'il a été élaboré par Horkheimer dans son essai séminal de 1937, *Théorie traditionnelle et théorie critique*. À propos de la théorie traditionnelle, Horkheimer écrit alors que « la genèse sociale des problèmes, les situations dans lesquelles la science est utilisée, les buts auxquels elle est appliquée, lui apparaissent comme situés en dehors d'elle-même » (1974, p. 80). Il reproche alors à la théorie traditionnelle d'être complètement refermée sur elle-même, d'être (ou de représenter, constituer) une pure schématisation mathématique qui n'admet aucune contradiction (Horkheimer, 1974). Contrairement à la théorie traditionnelle, la théorie critique prend l'institution scientifique pour objet, s'intéresse à la genèse sociale des problèmes ainsi qu'aux contextes d'application des théories, et ce, d'une manière qui n'est pas sans rappeler les nouveaux historiens de la communication.

Les sources de la théorie critique d'Horkheimer comme démarche historique

Une lecture rapide de *Théorie traditionnelle et théorie critique* pourrait laisser croire que la sociologie est l'ancrage disciplinaire premier d'Horkheimer. Cela est tout à fait conséquent avec l'association d'Horkheimer à la sociologie critique des médias qui a souvent cours en communication et qui n'est pas sans fondement. En effet, la théorie traditionnelle et la théorie critique se présentent d'emblée comme des théories du monde social. Horkheimer (1974) critique les « sociologues généralisant » et leur prétendue neutralité (théorie traditionnelle) et leur oppose en quelque sorte une conception de la sociologie en tant que processus sociologique (théorie critique). Mais bien que la démarche de la théorie critique ressemble de prime abord à la sociologie des sciences, à la sociologie du savoir, ou encore à l'étude des idéologies, qui chacune à leur façon interroge la science ou la théorie dans leurs contextes sociaux particuliers, Horkheimer refuse d'associer la théorie critique à ces démarches, qui, selon lui, « ne s'opposent en effet ni dans leur nature ni de par leurs ambitions à l'entreprise traditionnelle de classification scientifique » (1974, p. 41) et qui témoignent de la division capitaliste du travail intellectuel. Cette mise en abyme de la sociologie, qui se verrait en quelque sorte chargée d'analyser sociologiquement la sociologie, conduit résolument Horkheimer au-delà de cet ancrage disciplinaire, et c'est dans l'histoire qu'il trouvera un ancrage épistémologique à la théorie critique⁸.

Il serait en fait peut-être plus juste de dire que c'est la théorie critique qui qualifie positivement le type de philosophie de l'histoire embrassé par Horkheimer. En effet, la publication de *Théorie traditionnelle et théorie critique* fait suite à un ouvrage important sur la philosophie de l'histoire, *Les débuts de la philosophie bourgeoise de l'histoire* (1930), lequel « se présente comme une sorte de laboratoire où se révèle la théorie critique in statu nascendi »

⁸ Dans une discussion avec d'autres membres de l'*Institut für Sozialforschung*, Franz Neumann dit : « Après tout, nous nous distinguons de la sociologie au sens où nous considérons tous les phénomènes comme étant des phénomènes historiques tandis que les Américains ne le font pas. Nous devons souligner que nous ne faisons pas un travail sociologique, mais un travail en sciences sociales et nous devons l'expliquer. La différence est colossale, et c'est ce que nous devons montrer » (cité dans Adorno et Horkheimer, 2013, p. 147).

(Horkheimer, 1970, quatrième de couverture). Dans cet ouvrage, Horkheimer tente d'exposer comment « la réflexion actuelle sur l'histoire est incluse elle aussi à l'intérieur de rapports historiques dont les racines plongent bien avant le présent », et ce, tout en admettant que « les idées qui sont à la base de [sa conception de l'histoire ne sont pas suffisamment développées dans ce livre » (Horkheimer, 1970, p. 9). *A posteriori*, il est possible de lire ce passage comme l'esquisse d'un programme de travail annonçant l'élaboration d'une conception plus personnelle de l'histoire qui se concrétisera dans le projet de la théorie critique, ainsi que l'identification de l'objet privilégié de la théorie critique dans la philosophie bourgeoise de l'histoire (O'Brien, 2013).

Dans son essai, l'objectif d'Horkheimer consiste à critiquer une philosophie bourgeoise de l'histoire qui domine le champ intellectuel depuis près de cinq cents ans. Selon cette conception, l'histoire aurait un sens prédéterminé, comme c'est notamment le cas chez Hegel (la deuxième partie du livre se présente comme un court essai sur la conception hégélienne de l'histoire). La critique d'Horkheimer s'emploie à identifier, dans l'histoire, le déploiement de cette philosophie de l'histoire particulière. Ce faisant, Horkheimer solidarise la démarche critique et historique, dans la mesure où sa propre critique de la philosophie bourgeoise de l'histoire se présente essentiellement comme une histoire de la philosophie bourgeoise de l'histoire qui va de Machiavel et Hobbes jusqu'aux travaux de Giambattista Vico (1668-1744). Une telle démarche n'est pas sans rappeler la *Contribution à la critique de l'économie politique* (1859) dans laquelle Marx propose de longues discussions sur l'histoire de l'économie politique et une vive critique des économistes bourgeois (en particulier Ricardo); un ouvrage qui, selon l'aveu même d'Horkheimer (1974), fonde la théorie critique. La *scienza nuova* de l'histoire de Vico apparaît également comme une source d'inspiration capitale d'Horkheimer, pour qui il s'agit d'une « doctrine historico-philosophique d'une immense portée » (1970, p. 127). Pour Vico, l'interprétation historique dérive de l'action humaine qu'elle ne surplombe jamais, de la même manière que

pour Horkheimer, la théorie traditionnelle n'a de sens qu'en ce qu'elle s'inscrit « dans une activité historique concrète » (1974, p. 57)⁹.

Dans cette mesure, l'histoire pratiquée par Horkheimer est critique : contrairement à la philosophie bourgeoise de l'histoire, elle réfléchit constamment à sa propre historicité. Cette sensibilité historique propre à l'histoire distingue celle-ci des sciences humaines et sociales, dont l'institution s'inscrit dans le projet moderne du progrès et de la raison, lequel est lui-même tributaire de la philosophie bourgeoise de l'histoire. Or, la pratique de l'histoire, irréductible à la philosophie bourgeoise de l'histoire, plonge ses racines dans la nuit des temps et précède l'avènement des sciences modernes critiquées par Horkheimer, face auxquelles elle a joué un rôle de repoussoir. Comme l'écrit Paul Veyne, et malgré les prétentions de certains courants qui considèrent l'histoire comme une science, « l'histoire n'a pas de méthode » (1978, p. 9). L'histoire est un « genre » qui fait le récit d'événements réels tout en tentant de les expliquer et, à ce titre, elle n'est « pas scientifique du tout » (p. 68). Refuser de concevoir l'histoire de manière exclusive, comme une discipline scientifique parmi d'autres ou un travail spécialisé, permet de l'articuler au projet de la théorie critique et de qualifier le rapport réflexif à la théorie qu'implique la théorie critique, dont l'ancrage épistémologique est étranger à celui des sciences sociales. Un tel étrangeté est nécessaire au projet critique, puisque « [l]e savant et sa science sont intégrés à l'appareil social, les résultats positifs du travail scientifique sont un facteur d'autoconservation et de reproduction permanente de l'ordre établi, et peu

⁹ Horkheimer considère néanmoins « bourgeoise » la philosophie de l'histoire de Vico, qui postule l'existence d'un sens de l'histoire qui dépasse les hommes. Mais comme la *scienza nuova* cherche à découvrir les lois de l'histoire, elle pourrait favoriser l'exercice de la raison humaine par la maîtrise de ces lois, ce qui est conforme à la perspective d'Horkheimer (1970). La sympathie d'Horkheimer envers Vico doit également beaucoup à son rejet farouche du cartésianisme qui dominait son époque : « Mais contre Descartes qu'il haïssait, Vico avait déjà reconnu qu'une réflexion partant de l'individu – présumé autonome – ne pouvait être que limitée et superficielle, et, avant tout, nécessairement. *La connaissance que les hommes peuvent acquérir sur eux-mêmes ne se fonde que sur une analyse du procès historique à l'intérieur duquel les hommes agissent, et non sur une simple introspection, comme l'a cru l'idéalisme subjectif à toutes les époques* » (Horkheimer, 1970, p. 118, mon emphase). Sur les rapports entre la *scienza nuova* et la théorie critique, voir Deneen (2000) et Jay (1977).

importe l'interprétation que la science peut élaborer d'elle-même à ce sujet » (Horkheimer, 1974, p. 25).

C'est en outre la connaissance du passé par l'histoire, et plus précisément de l'historicité des normes de conduites, qui permet l'« attitude critique » prônée par Horkheimer (1974), c'est-à-dire une attitude qui prend pour objet la société dans le but de la transformer. Il faut rappeler que ce qui ultimement distingue la théorie traditionnelle de la théorie critique, ce n'est pas leurs objets, mais leurs sujets (Horkheimer, 1974). La théorie critique est celle d'un sujet méfiant – sinon révolutionnaire – qui, plutôt que de travailler au service de la réalité existante, « en dévoile seulement la face cachée » afin de la transformer (Horkheimer, 1974, p. 50). Le recours à l'histoire ne permet pas au penseur critique de s'abstraire de la réalité, ce qui serait contraire à la perspective d'Horkheimer, pour qui l'histoire éclaire la dimension contingente de la réalité et, ce faisant, permet le dévoilement de sa face cachée. Une riche tradition, à laquelle il est possible de rattacher Horkheimer, prête en effet à l'histoire une telle fonction de dévoilement. Foucault (1997) a très bien exposé comment les historiens modernes, de Boulainvilliers à Sieyès, ont inauguré un type d'histoire particulier, la contre-histoire, afin d'explicitier les rapports de force caractéristiques de leur époque, déchiffrant la guerre qui gronde sous la paix. Tandis que les historiens au service du pouvoir royal expliquaient l'histoire depuis le pouvoir royal – le plus infime des gestes du roi donnant rétrospectivement à l'histoire un sens nouveau –, la contre-histoire expose comment le pouvoir royal s'est établi dans la guerre et la défaite et réactive les forces des vaincus dans une réalité contingente, structurée par différents rapports de forces. D'une manière similaire, *Les débuts de la philosophie bourgeoise de l'histoire* cherche à diagnostiquer la montée du Parti national-socialiste, qui a obtenu 18 % aux élections de 1930 et qui reprend à son compte certains des thèmes typiques de la philosophie bourgeoise de l'histoire (le sens de l'histoire, le progrès, etc.) (voir O'Brien, 2013). Cet enjeu n'est toutefois pas explicite dans l'ouvrage, bien qu'Horkheimer (1970) mentionne les implications contemporaines des problèmes historiques abordés dans son livre.

À propos de la philosophie bourgeoise de l'histoire, Horkheimer écrit :

Le *Fatum* ne règne sur les événements humains que dans la mesure où la société n'est pas capable de diriger ses affaires consciemment, dans son propre intérêt. Lorsque la philosophie de l'histoire contient encore l'idée d'un sens de l'histoire, obscur, mais agissant de façon autonome et souveraine (sens que l'on tente de représenter par des schémas, des constructions logiques et des systèmes), il convient de lui opposer qu'il n'y a rien dans le monde de sens et de raison que dans la stricte mesure où les hommes les réalisent en lui (1970, p. 135).

Ce passage est révélateur du rapport complexe et crucial entre théorie critique et histoire. Il implique, en somme, que seule une conception de l'histoire affranchie de l'idée d'un « sens de l'histoire » permet aux hommes de réaliser la raison dans l'histoire. La tâche de la critique est alors d'identifier, dans des formes culturelles diverses, les manifestations d'une telle philosophie de l'histoire et d'historiciser ses différentes manifestations. L'histoire est alors tout à la fois le remède et le poison de la théorie critique qui pose en contraste une histoire aliénée, c'est-à-dire la philosophie bourgeoise de l'histoire, et l'histoire messianique, c'est-à-dire le potentiel révolutionnaire que le critique identifie au sein même de l'histoire aliénée afin de le réactiver. C'est par exemple ce que fait Horkheimer avec la *scienza nuova* de Vico.

La nouvelle histoire de la communication comme théorie critique

En dépit des quelques points de convergence entre la nouvelle histoire et la théorie critique que nous avons préalablement identifiés, il serait périlleux de poser une continuité complète entre la théorie critique et la nouvelle histoire des études en communication. Comme la plupart des nouveaux projets intellectuels, l'histoire de la communication est un projet ouvert dont les agendas sont multiples et dont la cohérence est nécessairement limitée. Dans un premier temps, notre reconstruction de la nouvelle histoire de la communication par la théorie critique explorera quelques-uns des principaux

points de friction entre les deux projets en convoquant ce qui, dans la théorie critique, est chargé d'« à-présent ». Dans un deuxième temps, notre reconstruction prendra la forme d'une série de principes généraux qui pourraient guider des recherches sur l'histoire de la communication poursuivant le projet de la théorie critique.

Le récit sur les origines du champ qui s'est imposé jusqu'ici en communication est complètement soluble dans la philosophie bourgeoise de l'histoire et la première tâche de l'historien critique est certainement d'identifier cette tare et d'en interroger les fonctions. Si bon nombre d'historiens du champ ont dévoilé les fonctions de légitimation de ce récit et la conception de l'histoire qui la sous-tend¹⁰, aucun ne considère ce récit dans le cadre plus général de la philosophie bourgeoise de l'histoire. Ce faisant, l'histoire des études en communication demeure largement un projet spécialisé dont les critiques spécifiques entrent peu en résonance avec d'autres objets abordés par la théorie critique, et cela même dans le champ des études en communication, où de riches traditions critiques sont établies depuis longtemps. Cela s'explique notamment par le développement rapide des études portant sur l'histoire du champ au sein même des études en communication, où l'histoire du champ constitue en quelque sorte un sous-champ naissant de la communication. Tandis que les nouveaux historiens de la fin des années 1980 provenaient de champs divers et ne s'identifiaient pas complètement aux études en communication, l'institutionnalisation actuelle des études portant sur l'histoire de la communication implique nécessairement des enjeux de légitimation disciplinaire, lesquels sont souvent ignorés par les historiens. Pour le dire autrement, tandis que les nouveaux historiens considèrent les anciennes historiographies comme du matériel voué à l'élaboration politique, leur propre intervention est souvent présentée comme une intervention dépolitisée, certains

¹⁰ Par exemple, Carey écrit : « *The narrative that emerges serves ultimately a variety of purposes: principally to focus, justify, and legitimate a 20th-century invention, the mass media, and to give direction and intellectual status to professional teaching and research concerning these same institutions. But it is hardly an innocent history, for it was invented for political reasons: to cast loyalties, resolve disputes, guide public policy, confuse opposition, and legitimate institutions; in short, the history that emerged was a minor episode in the social-political and ideological struggles of the 20th century* » (1996, p. 21-22).

n'hésitant pas à opposer histoire et politique (Jansen, 2008). Bref, le spectre de l'historicisme critiqué par Benjamin rôde parmi les historiens de la communication ¹¹, tout comme ceux du spécialiste et du sociologue généralisant.

L'insistance actuelle mise sur la recherche archivistique, qui serait centrale à la nouvelle histoire (Pooley et Park, 2008), témoigne bien de cette tentation historiciste post-politique de composer l'image éternelle du passé. L'historiographie actuelle est souvent critique envers ceux qui ont volontairement cherché à mobiliser les forces du passé afin d'agir sur le présent. Par exemple, certains reprochent à James Carey, qui est très certainement un des historiens les plus benjaminiens du champ, d'avoir « redécouvert » une École de Chicago spécifique, soit celle qui servait bien sa propre conception rituelle de la communication, et, ce faisant, d'avoir négligé la recherche archivistique (Jansen, 2008). Si ces critiques peuvent parfois servir à identifier de profondes erreurs d'interprétation historique (ce n'est pas le cas de Carey, voir Trudel, 2012), une telle régression de l'histoire aux faits, en plus d'évoquer la sociologie empirique critiquée par Horkheimer (1993), rappelle essentiellement les historiographies positivistes prémarxistes du XIX^e siècle, qui, sous l'influence des travaux de Leopold von Ranke (1795-1886), cherchaient à se modeler sur les sciences naturelles de l'époque afin d'établir des faits (Hobsbawm, 2008).

À l'encontre de la régression historiciste – et conséquemment avec la pratique de l'histoire matérialiste –, rappelons cette observation d'Horkheimer :

Dans le caractère obtus du spécialiste, l'ordre dominant est chaque fois affirmé. La pensée s'active dans la limite de la discipline et n'ose pas toucher à la totalité. Une bonne volonté de ce genre se réjouit lorsqu'elle a réussi à accomplir une tâche et demeure dans

¹¹ Certains tentent de renouveler l'historicisme à partir des nombreuses critiques dont il a fait l'objet. Pooley et Park (2008) proposent ainsi un « *qualified historicism* » qui tenterait de reconstituer les contextes propres aux objets historiques étudiés tout en admettant qu'il s'agit d'un effort qui s'inscrit lui-même dans un contexte particulier.

l'obscurité pour ce qui concerne la question de savoir quelles conditions son succès va promouvoir. Elle ne reconnaît donc pas si elle est bonne ou mauvaise volonté. Puisqu'elle a fait quelque chose de bien, elle laisse tomber le reste. Elle commet l'erreur inverse du rebelle qui déduit d'une seule injustice la vilenie du tout. Mais les deux erreurs ne sont pas également fausses. Déduire de l'existence d'un seul mal la mauvaise constitution du monde est logiquement permis; déduire de ses qualités sa bonté est en revanche une bétise (Horkheimer, 1993, p. 239).

Qualifiée positivement et pratiquement, une nouvelle histoire des études en communication informée par la théorie critique devrait minimalement tenter de mettre en œuvre les trois orientations suivantes, qui sont interdépendantes :

1) *Une histoire écrite au présent.* Pour l'historien matérialiste, ce sont toujours des situations actuelles, des problèmes concrets auxquels il tente d'échapper, qui motivent en premier lieu la recherche historique, laquelle s'effectue nécessairement depuis une position historico-politique particulière. Comme l'écrit Benjamin, « [l]a œuvre d'historien ne signifie pas savoir "comment les choses se sont réellement passées." Cela signifie s'emparer d'un souvenir, *tel qu'il surgit à l'instant du danger* » (2000, p. 43). Ainsi, la position sociale historique et les motivations de l'historien (– les coordonnées de l'instant du danger qui informe son enquête) – doivent être minimalement explicitées, dans la mesure où cela est conséquent avec les objectifs critiques qu'il poursuit. Déterminés par leurs conditions spécifiques d'élaboration, tous les objets historiques sont potentiellement « nouveaux » et peuvent être redécouverts afin de faire éclater le continuum de l'histoire. Par exemple, les historiographies féministes du champ et l'histoire oubliée de certaines de ses pionnières font aujourd'hui l'objet d'une attention nouvelle (Rakow, 2008 ; McCormack et Simonson, 2009) et permettent notamment de réfléchir à des inégalités et à des formes de précarité qui sont aujourd'hui au cœur du champ d'études. Il est également possible de revisiter des objets historiques qui semblent *a priori* épuisés afin de les redécouvrir dans le cadre d'un projet contemporain. Par exemple, les travaux de Walter Lippmann sont aujourd'hui redécouverts dans

une perspective nouvelle afin de reconstruire une théorie pragmatiste-critique de la communication (Russill, 2008; Tell, 2013; Jansen, 2013). Cet ancrage temporel de la recherche historique implique également que le choix de l'objet historique à reconstruire est crucial. Cet objet doit être pertinent, c'est-à-dire chargé d'« à-présent », capable de trouver un écho en dehors de lui-même et, en ce sens, être à la fois particulier et universel (Jay, 1977; Benjamin, 2000).

2) *Une histoire non causale.* Ou à tout le moins une histoire qui évite la succession simpliste des causes et des effets. L'histoire, du point de vue de l'École de Francfort, n'est pas une succession de causes et d'effets, ce qui évoque la philosophie bourgeoise de l'histoire. La critique d'Horkheimer (1970) à l'endroit de Machiavel est sans équivoque : les hommes ne sont pas tous pareils dans le temps, il n'y a pas de nature humaine universelle qui puisse être considérée comme une « cause » des phénomènes humains. Une des leçons fondamentales du marxisme consiste d'ailleurs à affirmer que les « instincts » sont déterminés historiquement par des rapports de classe et de production qui n'ont rien de simple et ne constituent pas une « cause » (Hobsbawm, 2008). Une des manières d'éviter les explications causales consiste à identifier l'émergence de seuils historiques particuliers ou de problématiques particulières, lesquels doivent être qualifiés positivement, dans toute leur complexité. C'est par exemple ce que fait Trudel (2013) en exposant comment, dans le travail de Lippmann, prend positivement forme un nouveau problème, celui des relations entre transformations de la communication, mutations de la guerre et conceptions du public. Peters propose quant à lui une histoire non causale du problème moderne de la communication qui constitue simultanément

a critique of the dream of communication as the mutual communion of souls, a genealogy of sources and scenes of the pervasive sense that communication is always breaking down, and a reclamation of a way of thinking that avoids both the moral privilege of dialogue and the pathos of breakdown (1999, p. 1).

3) *Une histoire externaliste*. L'orientation externaliste privilégiée par la nouvelle histoire des études en communication fait certainement écho à la critique de la philosophie bourgeoise de l'histoire d'Horkheimer. D'une part, cette orientation implique que le savoir s'inscrit dans un contexte, sur lequel il est nécessaire d'insister. Ainsi, dans *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Horkheimer écrit :

Le fait qu'une découverte provoque la refonte d'opinions établies ne s'explique jamais exclusivement par des considérations de pure logique, en termes plus précis parce qu'elle contredit certaines parties des conceptions communément admises. Il est toujours possible d'échafauder des hypothèses de secours qui permettraient d'éviter de modifier la théorie dans son ensemble. Le fait que pourtant des opinions nouvelles parviennent à s'imposer s'inscrit toujours dans le contexte d'une situation historique concrète, même si le savant n'est personnellement déterminé que par des motivations scientifiques. La théorie moderne de la connaissance ne nie pas cela, encore qu'elle pense moins aux données sociologiques de la situation qu'au génie ou bien au hasard, lorsqu'elle examine les facteurs déterminants de nature extra-scientifique (1974, p. 23).

Or, contrairement à l'historicisme, le matérialisme historique tente non seulement de décrire les contextes historiques spécifiques dans lesquels le savoir s'élabore, mais également de réfléchir, à travers l'enquête historique, au contexte contemporain dans lequel celle-ci s'élabore. Ce court-circuit des contextes prend la forme d'une réflexion dialectique constante qui, en évitant la réduction simple d'un savoir à son contexte (ou à ses « causes »), se distingue radicalement de l'historicisme.

D'autre part, une orientation externaliste implique que l'historien matérialiste identifie des problèmes, des auteurs ou des institutions, qui ne sont pas *a priori* propres à l'objet historique « études en communication ». Pour le dire autrement, les champs « histoire de la communication » ou « histoire des études en communication » sont radicalement indéterminés. On pourrait en

effet y inclure à peu près n'importe quoi, des traités rhétoriques de Farabi en passant par la découverte de l'ADN. Il appartient ainsi à l'historien de construire ce champ en y posant de nouvelles déterminations, comme l'ont fait Simpson (1994) et Glander (2000) en liant le développement de la communication aux exigences de la guerre psychologique, ou Carey (1989) en inventant la tradition de l'École de Chicago. C'est également ce que permet l'histoire des idées pratiquée par Peters (1999) et Simonson (2010), laquelle fait éclater le champ des études en communication dans de nouveaux lieux et dans de nouvelles périodes historiques.

Conclusion

Les deux entreprises de reconstruction historico-théoriques qui sont l'objet de cet article sont évidemment embryonnaires et constituent des explorations à poursuivre. L'histoire de la théorie critique est ici esquissée de manière partielle et ne met pas suffisamment l'accent sur le contexte historique de son élaboration. Elle néglige également les riches problématisations de l'histoire et de la philosophie de l'histoire qui sont proposées par d'autres auteurs de la nébuleuse École de Francfort, lesquelles seraient susceptibles de contribuer aux deux entreprises poursuivies dans cet article. C'est, entre autres, le cas des travaux de Siegfried Kracauer, qui ont récemment été au cœur de la réflexion sur l'écriture de l'histoire (Acland, 2007)¹².

Il serait également pertinent d'examiner comment les historiographies des autres sciences sociales ont adopté des perspectives héritées du matérialisme historique de Marx. Néanmoins, en proposant de refonder l'historiographie du champ à partir de la théorie critique, un des enjeux de ces reconstructions théoriques est celui de réfléchir (l'histoire de) la communication depuis une perspective communicationnelle (la théorie critique), tout comme Horkheimer proposait de réfléchir sociologiquement la sociologie. Ce projet devrait être davantage réfléchi en conjonction avec d'autres tentatives de fonder

¹² Une liste partielle de ces contributions inclut par exemple des titres tels *L'histoire des avant-dernières choses* (Kracauer, 2006) ou *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (Habermas, 1993).

l'historiographie du champ depuis une perspective communicationnelle, notamment avec les propositions de Robinson (1996), qui vise à fonder l'historiographie du champ dans la sociologie de Merton, et de Peters (2008), qui suggère plutôt le secours d'Innis et de Benjamin.

En ce qui concerne le problème général de la « crise » et du « renouvellement » de la critique, les pistes qui sont ici proposées sont évidemment condamnées à mourir dans la guerre du temps. Le germe révolutionnaire qu'elles tentent de semer est celui de l'histoire. Non seulement de l'histoire du champ d'études, mais également de l'histoire au sein du champ d'études, dont l'orientation dominante, l'étude sur les effets des médias, est implicitement synchronique. Considérant la solidarité profonde de l'histoire et de la critique, il n'est guère surprenant que la critique se cherche en communication.

RÉFÉRENCES

Acland, C. R. (2007). Introduction. Dans C. R. Acland (dir.), *Residual Media* (xiii-xxvii). Minneapolis, MN : University of Minnesota Press.

Adorno, T. et Horkheimer, M. (2013). *Le laboratoire de la Dialectique de la raison. Discussions, notes et fragments inédits*. Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal/Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Benjamin, W. (2000 [1942]). Sur le concept d'histoire. Dans *Œuvres III* (p. 427-443). Paris, France : Gallimard.

Berelson, B. (1959). The State of Communication Research. *Public Opinion Quarterly*, 23(1), 1-17.

Buxton, W. (1994). From Radio Research to Communications Intelligence: Rockefeller Philanthropy, Communications Specialists, and the American Policy Community. Dans S. Brooks et A-G. Gagnon (dir.), *The Political Influence of Ideas. Policy Communities and the Social Sciences* (p. 187-209). Westport, CT : Greenwood.

Carey, J. (1989). *Communication as Culture*. New York, NY : Routledge.

Carey, J. (1996). The Chicago School and Mass Communication Research. Dans E. Dennis et E. Wartella (dir.), *American Communication Research – The Remembered History* (p. 21-38). Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum.

Debord, G. (2006). *Œuvres*. Paris, France : Quarto.

Deneen, P. J. (2000). *The Odyssey of Political Theory: The Politics of Departure and Return*. Lanham, MD : Rowman & Littlefield.

Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris, France : Gallimard.

Foucault, M. (1997). *Il faut défendre la société*. Paris, France : Gallimard/Seuil.

Gary, B. (1999). *The Nervous Liberals: Propaganda Anxieties from World War I to the Cold War*. New York, NY : Columbia University Press.

Glander, T. (2000). *Origins of Mass Communications Research during the American Cold War*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum.

Habermas, J. (1993 [1962]). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, France : Payot.

Hobsbawm, E. (1995). Inventer des traditions. *Enquête*, 2, 171-189.

Hobsbawm, E. (2008). *Marx et l'histoire*. Paris, France : Demopolis.

Horkheimer, M. (1970 [1930]). *Les débuts de la philosophie bourgeoise de l'histoire*. Paris, France : Payot.

Horkheimer, M. (1974 [1937]). *Théorie traditionnelle et théorie critique* (X^e éd.). Paris, France : Gallimard.

Horkheimer, M. (1993). *Notes critiques (1949-1969) : sur le temps présent*. Paris, France : Payot.

Jansen, S. C. (2008). Walter Lippmann, Straw Man of Communication Research. Dans D. W. Park et J. Pooley (dir.), *The History of Media and Communication Research* (p. 71-112). New York, NY : Peter Lang.

Jansen, S. C. (2013). *Walter Lippmann. A Critical Introduction to Media and Communication Theory*. New York, NY : Peter Lang.

Jay, M. (1977). *L'imagination dialectique. Histoire de l'École de Francfort et de l'Institut de recherches sociales (1923-1950)*. Paris, France : Payot.

Katz, E. et Lazarsfeld, P. (1955). *Personal Influence: The Part Played by the People in the Flow of Mass Communications*. Glencoe, IL : Free Press.

Kracauer, S. (2006 [1969]). *L'histoire des avant-dernières choses*. Paris, France : Stock.

Latour, B. (2004). Why Has Critique Run out of Steam? From Matters of Fact to Matters of Concern. *Critical Inquiry*, 30, 225-248.

Marx, K. (1851). *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*. Repéré à http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx_karl/18_brumaine_louis_bonaparte/18_brumaine_louis_bonaparte.pdf

Marx, K. (1859). *Contribution à la critique de l'économie politique*. Repéré à http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx_karl/contribution_critique_eco_pol/critique_eco_pol.pdf

McCormack, N. et Simonson, P. (2009). *Out of the Question: Women, Media, and the Art of Inquiry*. Repéré à <http://www.outofthequestion.org/Download-Documentary.aspx>

O'Brien, J. E. (2013). *Critical Practice from Voltaire to Foucault, Eagleton and Beyond*. Leiden, Pays-Bas : Brill.

Park, D. W. et Pooley, J. (dir.) (2008). *The History of Media and Communication Research*. New York, NY : Peter Lang.

Peters, J. D. (1999). *Speaking into the Air: A History of the Idea of Communication*. Chicago, IL : University of Chicago Press.

Peters, J. D. (2008). History as a Communication Problem. Dans B. Zelizer (dir.), *Explorations in Communication and History* (p. 19-34). Londres/New York, Royaume-Uni/NY : Routledge.

Pooley, J. (2006). Fifteen Pages that Shook the Field: Personal Influence, Edward Shils, and the Remembered History of Communication Research. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 608(1), 130-156.

Pooley, J. (2008). The New History of Mass Communication Research. Dans D. W. Park et J. Pooley (dir.), *The History of Media and Communication Research* (p. 43-69). New York, NY : Peter Lang.

Pooley, J. et Park, D. W. (2008). Introduction. Dans D. W. Park, et J. Pooley (dir.), *The History of Media and Communication Research* (p. 1-15). New York, NY : Peter Lang.

Rakow, L. F. (2008). Feminist Historiography and the Field: Writing New Histories. Dans D. W. Park et J. Pooley (dir.), *The History of Media and Communication Research* (p. 113-139). New York, NY : Peter Lang.

Robinson, G. J. (1996). Constructing a Historiography for North American Communication Studies. Dans E. Dennis et E. Wartella (dir.), *American Communication Research – The Remembered History* (p. 157-168). Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum.

Russill, C. (2008). Through a Public Darkly: Reconstructing Pragmatist Perspective in Communication Theory. *Communication Theory*, 18(4), 478-504.

Schramm, W. (1963). Communication Research in the United States. Dans W. Schramm (dir.), *The Science of Human Communication* (p. 1-16). New York, NY : Basic Books.

Simonson, P. (2010). *Refiguring Mass Communication. A History*. Urbana, Chicago/Springfield, IL : University of Illinois Press.

Simonson, P., Peck, J., Craig, R. T. et Jackson, J. P. (2013). *The Handbook of Communication History*. New York, NY : Routledge.

Simpson, C. (1994). *Science of Coercion. Communication Research and Psychological Warfare 1945-1960*. New York/Oxford, NY/Royaume-Uni : Oxford University Press.

Tell, D. (2013). Reinventing Walter Lippmann: Communication and Cultural Studies. *The Review of Communication*, 13(2), 108-126.

Trudel, D. (2012). Quelle nouvelle histoire pour la recherche en communication? *Communication*, 29(2), doi : 10.4000/communication.2719

Trudel, D. (2013). *Guerre, communication, public : Walter Lippmann et l'émergence d'un problème* (Thèse de doctorat). Université de Montréal.

Veyne, P. (1978). *Comment on écrit l'histoire* suivi de *Foucault révolutionne l'histoire*. Paris, France : Seuil.

Weizman, E. (2006). *Hollow Land*. New York, NY : Verso.

Zelizer, B. (2008). *Explorations in Communication and History*. Londres/New York, Royaume-Uni/NY : Routledge.

L'INVISIBILITÉ LESBIENNE DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE (MÉDIATIQUE) : PRATIQUES ET ENJEUX D'UNE IDENTITÉ PROTO-POLITIQUE^{1, 2}

Emma Goyette

Étudiante à la maîtrise, Université du Québec à Montréal

Résumé : *La collectivité lesbienne est marquée par la marginalité et l'invisibilité dans la sphère publique. Partant de ce contexte, cet article propose une réflexion portant sur la construction collective de l'identité lesbienne. Il suggère que la visibilité (médiatique) d'aujourd'hui implique des risques de distorsion des propos tenus par les publics lesbiens, ce qui non seulement reproduit les rapports de pouvoir sociétaux, mais remet en question le rapport entre visibilité et reconnaissance. Adoptant une conception plurielle des sphères publiques, l'article fait alors valoir qu'il existe une multitude de publics lesbiens hétérogènes, chacun véhiculant des discours variés plus ou moins (in)visibles. Ces différentes (in)visibilités contribuent toutes à l'(auto) reconnaissance des lesbiennes. L'article conclut en avançant que la mise en dialogue et la recherche de zones de consensus entre ces divers publics contribuent à la construction collective d'une identité proto-politique, à savoir une identité préalable et habilitante à la politique médiatisée.*

Mots-clés : *sphères publiques ; (in)visibilité ; médias ; identité(s) ; (auto) reconnaissance ; contre-publics ; émancipation.*

¹ L'auteure aimerait remercier le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) et le Fonds de recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour leurs appuis financiers. Merci également à Mme Consuelo Vásquez pour ses conseils toujours judicieux et sa bienveillance, de même qu'à Catherine Duclos et Lindsey Kirby-McGregor pour leur second regard sur le résumé anglophone. Merci, en terminant, à Andréanne Collin pour sa patience inouïe.

² L'emploi du masculin est utilisé ici dans le seul but d'alléger le texte et n'implique en aucun cas une déconsidération du féminin.

Abstract : *The emergence of the lesbian collectivity is marked by marginality and invisibility in the public sphere. Drawing on this context, I discuss the collective construction of lesbian identity. I show that contemporary (mediatized) visibility involves risks of distortion and simplification of the marginal public discourses that not only reproduce society's power relations but also question the relation between visibility and social recognition. Concurring with a pluralistic conception of public spheres, I argue that multiple, (in)visible and heterogeneous lesbian publics exist, each of which convey different discourses according to different interests that may be divergent. These (in)visible publics equally contribute to social and self-recognition of the lesbian collectivity. I conclude by suggesting that dialogue and the search for areas of consensus among these various publics can contribute to the collective construction of a proto-political identity, that is, an identity that is preliminary and habilitating to mediatized politics.*

Keywords: *public spheres ; (in)visibility ; media ; identity/ies ; social recognition ; self-recognition counterpublics ; emancipation.*

*Finis l'invisibilité!
Lesbiennes, festives, créatives, en colère...
On veut que cette marche
nous ressemble!*

Marche Dyke, Montréal, 14 août 2012

Introduction

Les recherches en communication, de par leur caractère interdisciplinaire, sont privilégiées pour analyser les enjeux de participation démocratique et de justice sociale auxquels font face les sociétés d'aujourd'hui. Aux dires de Craig (2009), les recherches en communication ont ainsi pour mission d'offrir « une réponse pratique aux problèmes sociaux contemporains tels ceux qui émergent de l'érosion des fondations culturelles des institutions et idées traditionnelles » (p. 9). Plus particulièrement, les approches critiques en communication, grâce au rapport qu'elles établissent entre théorie et pratique, sont d'autant plus riches pour contribuer aux discussions et aux solutions de problèmes sociaux. C'est dans cette optique que la posture adoptée dans cet article est celle d'une critique sociale, posture nous permettant de mûrir une réflexion quant à l'(in)visibilité³ des lesbiennes dans la sphère publique (médiatique)⁴ et à la construction de leur(s) identité(s) collective(s), le but étant de prendre conscience du lien entre la reconnaissance sociale des lesbiennes et une meilleure appropriation de la sphère publique. Le slogan en exergue, issu du manifeste de la Marche Dyke publié sur Facebook à l'occasion de leur première marche à Montréal, illustre bien les fondements qui animent cette réflexion. En

³ La parenthèse insérée ici cherche à faire ressortir le caractère *simultané* de la visibilité/invisibilité lesbienne, et laisse présager par sa potentielle substitution que cette (in)visibilité peut (à la fois) être imposée, recherchée et choisie par divers publics lesbiens.

⁴ La parenthèse intégrée à cette locution vise à souligner l'aspect médiatique caractéristique de la sphère publique dominante d'aujourd'hui, mais souhaite également faire valoir qu'il existe d'autres formes de sphères publiques alternatives à la sphère médiatique.

effet, au cœur de ces quelques lignes transparaît toute la question de l'invisibilité des lesbiennes en lien avec un désir d'(auto) reconnaissance, ce « nous » auquel la marche devrait ressembler. La réflexion critique que nous élaborerons aura le mérite de dévoiler cette invisibilité vraisemblablement ressentie par cette collectivité, de même que les rapports de pouvoir présents dans les sphères publiques (médiatiques). Nous souhaitons également contribuer à long terme à des changements émancipateurs, ce qui nous apparaît comme étant l'objectif premier et la force des recherches critiques (George, 2014).

En outre, les approches critiques sont des plus pertinentes pour interroger l'identité collective dans un contexte d'effritement des grands récits et d'ébranlement des certitudes (Taylor, 1999). En l'occurrence, notre regard portera sur la construction identitaire collective des lesbiennes problématisée dans son rapport à l'(in)visibilité dans la sphère publique (médiatique). Cette construction identitaire implique, selon nous, la reconnaissance sociale de cette collectivité comme étant distincte, mais associée, d'une part, aux mouvements féministes et, d'autre part, à la « communauté LGBT »⁵. Dans le contexte sociohistorique de l'entre-deux-guerres, la collectivité lesbienne émerge de tensions qui ne sont pas sans lien avec l'histoire des femmes : invisibilité, dépendance et marginalité en sont les mots d'ordre (Tamagne, 2001). Encore aujourd'hui, alors que la dépendance des femmes, et des lesbiennes par ricochet, s'est atténuée, l'invisibilité lesbienne reste un phénomène très discuté par cette collectivité (Ciasullo, 2001 ; Roripaugh et Wolfe, 2006 ; RQASF, 2013). De plus, les lesbiennes n'occupent que très peu de place dans une communauté LGBT principalement représentée, dans le Village gai montréalais comme dans l'espace public, par des hommes (blancs) gais (Cattan et Clerval, 2011 ; Podmore, 2006). Cette marginalisation des lesbiennes dans les regroupements féministes et gais s'explique par plusieurs facteurs, à la fois structurels, historiques et sociaux, qui, faute de temps et d'espace, ne seront pas développés ici. Toujours est-il que le contexte d'invisibilité dans lequel

5 L'emploi de l'expression « communauté LGBT » réfère à l'usage courant de ces termes pour regrouper tout individu s'identifiant comme lesbienne, gay, bisexuel, transsexuel ou transgenre. Elle n'implique pas à proprement parler de points de convergences, d'intérêts ou de réalités semblables qui caractériseraient une communauté.

évoluent les lesbiennes risquent de nuire à la parité de participation publique essentielle à une réelle démocratie et à « la réalisation d'un projet de transformation positive de la société » (Fontan 2000, cité dans George, 2014, p. 5).

Nous argumenterons donc que la visibilité dans la sphère publique (médiatique) peut valider l'existence et la reconnaissance sociale d'un groupe. En effet, elle permet de véhiculer des discours alternatifs, émancipateurs des stigmates quotidiens associés à l'invisibilité et à la négation de certaines questions propres à cette collectivité (par exemple les enjeux de santé sexuelle spécifiques ou la violence conjugale dans des couples lesbiens). Cela dit, bien que cette visibilité médiatique détienne un potentiel émancipateur, elle comprend aussi des risques de diffamations pouvant miner la légitimité de certains groupes ou mouvements sociaux ne cadrant pas avec le formatage médiatique (Voirol, 2005). En effet, les médias sont influencés par des rapports de pouvoir structurels (Koopmans, 2004; Simone, 2006; Thompson, 2005). La thèse guidant cet argumentaire est que coexistent une multitude de publics lesbiens, visibles et invisibles dans diverses sphères publiques (médiatiques), aux intérêts et aux champs d'activités parfois divergents. Chacun de ces publics contribue de diverses façons à l'(auto) reconnaissance⁶ et à la construction identitaire des lesbiennes. Nous souhaitons par le fait même démontrer la pertinence du rôle joué par les publics invisibles, qui complètent les actions des publics lesbiens visibles dans les médias. Ainsi, cette participation politique médiatisée ne saurait s'effectuer sans une construction identitaire collective qui permettrait de clarifier les revendications et de déceler certaines zones de consensus, aussi diffuses soient-elles, entre les multiples discours et intérêts véhiculés au sein d'une collectivité lesbienne considérée comme hétérogène. Ces potentiels consensus interpublics (qui forment la conscience de ce « nous qui nous ressemble » tel que l'exergue le note) sont à notre avis une

⁶ À nouveau (voir notes 3 et 4), cette parenthèse entourant le suffixe « auto » vise à souligner la simultanéité de besoins parfois divergents au sein d'une même collectivité lesbienne : alors que certains publics contribuent à l'autoreconnaissance des lesbiennes, à savoir l'appréciation de leurs spécificités et diversités, d'autres publics cherchent plutôt à obtenir la reconnaissance de l'extérieur. La parenthèse laisse également entrevoir que la reconnaissance et l'autoreconnaissance sont liées, sans présumer la prééminence de l'une sur l'autre.

première étape vers une visibilité (politique) dans la sphère publique (médiatique), première étape que nous proposons de nommer « identité proto-politique ».

Dans ce qui suit, nous développerons cet argumentaire en explicitant tout d'abord ce qui est entendu par sphère(s) publique(s), ce qui nous permettra de souligner l'importance de la présence dans une sphère publique politique⁷ pour le développement identitaire et la reconnaissance sociale d'un groupe. Nous détaillerons ensuite les nouvelles réalités imposées par l'arrivée de médias de masse (radio, télévision, Internet, etc.), agissant aujourd'hui comme contrôleurs de la visibilité, et nous présenterons l'impact de ce contrôle sur la reconnaissance sociale des groupes marginalisés. Nous verrons alors qu'il existe plusieurs formes de visibilité, de publics et de contre-publics, chacune agissant dans un champ d'activités discursives distinct selon des intérêts parfois divergents. Nous terminerons en soulevant des questions concernant le thème transversal de l'article, à savoir de quelle identité collective il s'agit. En guise de réponse, nous proposerons l'« identité proto-politique », c'est-à-dire une identité mouvante et émergeant des zones de consensus entre les publics lesbiens, identité permettant à cette collectivité de mieux s'approprier la sphère publique (médiatique). Ce concept, en raison du suffixe *proto*, nous permettra de mettre en tension le caractère préalable de cette construction identitaire, « avant » la visibilité médiatique, ainsi que le côté « potentiel » et habilitant de cette identité pour que s'actualise le virtuel politique de la collectivité lesbienne.

De l'espace public aux sphères publiques (médiatiques)

De nombreuses réflexions ont été menées depuis la traduction en 1989 de *The Structural Transformation of the Public Sphere*, initialement écrit en 1962 par Jürgen Habermas. En effet, cet ouvrage, retraçant l'émergence de l'espace

⁷ La sphère publique politique, en opposition à la sphère civique, se caractérise par l'organisation d'individus vis-à-vis l'État. Selon Breese (2011), « *the existence of political public spheres opposes inaction and uncritical subjectivity, while the existence of civic public spheres opposes social isolation* » (p. 136).

public bourgeois aux 18^e et 19^e siècles, a jeté un pavé dans la mare, jusqu'à constituer un exemple paradigmatique dans les études sur les sphères publiques (Calhoun, 1992). Habermas définit, dans ses premiers travaux, la notion d'espace public comme une arène discursive, distincte de l'État et de l'économie officielle, où les *a priori* de classe et de statut sont mis entre parenthèses pour que soient discutés les enjeux d'intérêt strictement public. Bien que nous concordions avec Habermas sur la définition d'espace public comme étant discursif et politique, l'idéal de consensus rationnel-critique sur lequel se base cette acception nous semble utopique, car il obscurcit les dissensions et les turbulences formant l'opinion publique (DeLuca et Peebles, 2002, p. 128). En outre, tout comme Fraser (1992), nous interrogeons la réelle accessibilité de tout citoyen (et *a fortiori* de toute citoyenne) à cet espace public, ainsi que la capacité des participants à faire abstraction de leurs différences de classe ou d'appartenance. Pensons notamment à l'exclusion des femmes, de la classe ouvrière ou tout simplement des personnes illettrées qui n'avaient aucun accès à l'espace public bourgeois et qui pourtant faisaient partie de la vie publique (Landes, 1988 ; Ryan, 1990). Nous nous distançons également de la conception habermassienne d'un espace public unique et global, qui ne permet pas, selon nous, d'explorer les multiples publics et plateformes de construction identitaire et de reconnaissance sociale, publics et plateformes marqués par des questions d'(in)visibilité. Il nous semble donc plus judicieux de parler *des* espaces publics ou *des* sphères publiques, pluralisation qui rend mieux compte, selon nous, de « l'étendue des institutions, groupes et médias formant les sphères publiques de leurs discours, actions, représentations et critiques » (Breese, 2011, p. 134, traduction libre). Traditionnellement, les approches critiques se sont davantage appuyées sur une conception politique de la sphère publique. Cela dit, la question se pose à savoir si une sphère publique politique doit forcément être guidée par une discussion (médiatisée ou en face-à-face) et un consensus rationnel-critique, comme le propose Habermas, ou si elle doit plutôt s'ancrer dans la pluralité d'acteurs en face-à-face et de discours en coprésence agissant de concert, comme le propose Hannah Arendt (Breese, 2011, p.141).

En effet, Arendt (1988), dans son ouvrage *Condition de l'homme moderne*, avance que l'expression de la pluralité humaine et des points de vue doit être

assurée par la sphère publique, lieu d'apparition et de révélation authentique de soi. Comme idéal type de cette sphère publique, Arendt se base sur la *polis* des Grecs anciens, c'est-à-dire le domaine public en tant qu'espace d'action politique. D'après cette conception, les personnes n'ayant pas accès à la vie publique, celles qui étaient confinées à la vie privée, étaient littéralement « privées » de quelque chose et n'étaient pas pleinement considérées comme humaines (Arendt, 1988, p.77). Plus explicitement, la *polis*,

c'est l'organisation du peuple qui vient de ce que l'on agit et parle ensemble [...]. C'est l'espace du paraître au sens le plus large : l'espace où j'apparais aux autres comme les autres m'apparaissent, où les hommes n'existent pas simplement comme d'autres objets vivants ou inanimés, mais font explicitement leur apparition (p. 258).

Arendt (1988) fait également valoir que c'est par l'acte et la parole, jouissant de la plus grande visibilité, que les hommes révèlent leur identité personnelle et unique (p. 236). Ce qui resterait dans l'intime et le privé mènerait « une vague existence d'ombre » (p. 90) à côté de l'action publique. Dans cette optique, la construction identitaire collective des lesbiennes dépendrait de leur capacité de se dévoiler dans la *polis*, et la capacité d'y délibérer d'enjeux publics et politiques serait inséparable de la liberté et d'un accès à la réalité du monde et à la réalité de soi. À nouveau, cette conception de l'espace public est fondamentalement politique et reste ancrée dans la coprésence. Nous sommes d'accord avec Arendt lorsqu'elle souligne l'importance pour la validation et la construction identitaire d'une apparition dans une sphère publique qui soit politique, et nous sommes également d'avis que la sphère publique doit être composée d'une pluralité d'acteurs et de points de vue ; nous remettons toutefois en question ce qui nous apparaît comme l'hégémonie de la coprésence comme idéal démocratique. Pour reprendre les mots de DeLuca et Peebles (2002) : « *the dream of the public sphere as the engagement of embodied voices, democracy via dialogue, cloisters us, for perforce its vision compels us to see the contemporary landscape of mass communication as a nightmare* » (p. 130).

En effet, Breese (2011) souligne – et nous abondons dans son sens – que la

sphère publique d'Arendt, impliquant coprésence et délibérations en face-à-face, a peu à peu laissé la place aux journaux puis aux médias électroniques, modifiant profondément par ce fait les structures d'influence et de discussions publiques. Selon Thompson (2005), ces médias ont permis l'intégration d'un « savoir non-local [sic] » pouvant être incorporé de manière réflexive dans le processus de formation de soi » (p. 66), ce qui laisse présager l'importance de la visibilité pour les constructions identitaires. Plus concrètement, « le développement des médias créé [sic] de nouveaux champs d'action et d'interaction qui impliquent des formes distinctes de visibilité et dans lesquelles les relations de pouvoir peuvent se déplacer rapidement, fortement et de manière imprévisible » (Thomson, 2005, p. 66). L'enjeu dans la sphère publique (médiatique) devient donc de gagner en crédibilité en contrôlant son image et les discours y étant associés. Nous nous demandons alors : qu'en est-il de la situation des lesbiennes, dont la visibilité médiatique est à peu près nulle? Et quel impact cela a-t-il sur leur potentiel d'émancipation?

Reconnaissance sociale : enjeux et risques de l'(in)visibilité dans les sphères médiatiques

Sans grande surprise, les nouvelles technologies amènent la sphère publique à se dilater, joignant des publics n'étant plus forcément dans le même espace-temps. Cette nouvelle réalité a progressivement augmenté l'importance d'être présent dans la sphère publique (médiatique) ; en effet, la couverture médiatique est peu à peu devenue un indicateur de la légitimité accordée à un sujet ou un groupe, témoignant ainsi de la reconnaissance sociale qui leur est associée (Koopmans, 2004). C'est donc dire que, bien qu'il existe plusieurs sphères publiques médiatiques qui sont tant de plateformes d'expression pour divers publics (blogues, réseaux socionumériques, communautés virtuelles, médias indépendants, etc.), l'apparition dans les médias de masse influe davantage sur la construction identitaire d'une collectivité et sur son potentiel d'émancipation. Avec leur métaphore d'écran public, DeLuca et Peebles (2002) poussent l'importance de la visibilité médiatique un peu plus loin en affirmant que les médias ne sont pas que des canaux *de transmission*, mais bien des canaux *de production* de culture. Selon eux, les médias sont la première scène sur laquelle la culture est produite et mise en acte (p. 132). Suivant cette

logique, les images apparaissant dans les médias, qui sont autant d'écrans publics, « [images] *are the place where collective social action, individual identity and symbolic imagination meet – the nexus between culture and politics* » (Hartley 1992, cité dans DeLuca et Peeples, 2002, p. 133).

Ainsi, pour exister aux yeux de la société, il n'est plus seulement nécessaire pour la collectivité lesbienne d'apparaître dans une sphère publique, par exemple lors de manifestations, d'activités de loisir ou par la présence sur le terrain d'organisations communautaires ; cette apparition, pour obtenir une reconnaissance, doit parallèlement faire l'objet d'une couverture par les médias de masse. Cependant, la sphère médiatique étant limitée et le nombre de messages à véhiculer étant extrêmement élevé, il existe une grande compétition entre les acteurs (Koopmans, 2004) et ce ne sont pas tous les mouvements sociaux ou toutes les revendications qui apparaissent dans les médias. Pour illustrer cette réflexion, prenons par exemple la Marche des lesbiennes radicales (subséquemment Marche Dyke), qui se déroule depuis bientôt trois ans à Montréal et gagne en popularité en Amérique du Nord depuis 1993. Cette manifestation autofinancée, organisée par un collectif lesbien du même nom, dénonce l'invisibilité lesbienne et revendique la considération sociale de leurs enjeux propres⁸. Néanmoins, malgré plusieurs apparitions dans les presses gaies ou dans les médias alternatifs, pratiquement aucune mention de cette marche n'a été faite dans les grands médias, qu'il s'agisse de reportages télévisés ou d'articles de fond, par exemple. Elle n'a pas eu l'occasion d'engendrer une discussion riche auprès du grand public et a donc eu très peu d'impact sur la reconnaissance sociale des lesbiennes au-delà des initiés. Il n'est cependant pas aisé d'attirer l'attention des médias sur un groupe marginal comme des lesbiennes radicales, puisque les catégories d'intelligibilité des médias, qui ne considèrent pas « dignes d'être vus » ce qui ne correspond pas à leurs codes et symboles (Voirol, 2005, p. 110), ne permettent pas leur apparition.

La visibilité médiatique n'est donc pas donnée au hasard et dépend de structures de pouvoir sociétales. Cela indique également qu'elle n'est pas systématiquement gage de reconnaissance et d'émancipation, puisqu'elle

⁸ Leur manifeste peut être consulté sur la page Facebook du mouvement (<https://www.facebook.com/marche.dyke>).

comprend certains risques pouvant nuire à la collectivité lesbienne. En théorie, pour assurer une réelle démocratie, tous les groupes sociaux devraient pouvoir diffuser des messages dans une parité de visibilité. Or, dans la pratique, non seulement cette parité est loin d'être atteinte, mais la distorsion des contre-discours dans les médias de masse ne leur permet pas de gagner en légitimité. Ainsi, bien qu'il soit possible que la visibilité des lesbiennes dépende de leur capacité à relier leurs revendications à un contexte discursif plus large (par exemple en se joignant aux luttes féministes ou gaies), nous mettons en doute, à l'instar de Koopmans (2004), le réel contrôle que peuvent exercer les groupes marginaux sur leur potentiel d'intéresser les médias (*newsworthiness*). En effet, ce potentiel est déterminé par certaines structures externes aux médias de masse, comme les rapports de pouvoir, ce qui restreint les possibilités de contrôle de la visibilité. Cette collectivité se trouve donc dans une situation délicate, où le modèle d'une sphère publique politique ancrée dans la coprésence tel qu'Arendt le propose (1988) devient de plus en plus inatteignable, tandis que l'apparition dans la sphère médiatique nécessite, la plupart du temps, des compétences communicationnelles particulières (Voirol, 2005 ; Thompson, 2005) permettant de (tenter de) contrôler le cadrage des discours effectué par les médias. Cette situation est d'autant plus délicate pour les groupes marginalisés, dont les ressources matérielles et discursives parfois limitées ne permettent pas toujours le développement de ces compétences, et qui sont ainsi plus à risque de subir des disqualifications symboliques. Nous sommes donc plutôt d'avis que les lesbiennes auraient avantage à développer des sphères publiques alternatives, non pas pour supplanter, mais pour compléter les médias de masse.

En effet, nous pensons que certains contre-discours sont véhiculés et peuvent prendre de l'ampleur en dehors des médias de masse, notamment – mais pas uniquement – grâce aux médias numériques et à Internet qui, de par leur débit et leur portée d'informations, constituent un espace de contestation des discours véhiculés dans les médias traditionnels (presse écrite, télévision, etc.). En considérant que la collectivité lesbienne ne détient pas toujours les ressources pour composer avec les mécanismes des médias de masse, nous avançons que son potentiel d'émancipation se situe dans une forme alternative d'(in)visibilité complétant la visibilité médiatique, ce que nous développerons

dans les sections suivantes.

Contre-publics et (in)visibilité : diversité et convergence

Nous l'avons vu, l'espace public habermassien a été maintes fois critiqué⁹. Selon Fraser (1992), ce modèle d'espace public n'est pas forcément souhaitable, puisqu'il reproduit des inégalités sociétales au sein de l'espace public. Pour préparer les groupes marginaux à la sphère publique (médiatique) et favoriser la parité de participation essentielle à une réelle démocratie, Fraser propose l'idée de contre-publics subalternes, qui « constituent des arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours, afin de formuler leur propre interprétation de leurs identités, leurs intérêts et leurs besoins » (Fraser, 1992, p. 138). Tout comme l'auteure, nous croyons qu'il existe une multiplicité de publics de tailles et de forces inégales. Ce concept nous semble riche pour illustrer que des activités discursives identitaires et émancipatrices s'effectuent parfois dans l'invisibilité, ainsi que pour reconnaître l'existence de conflits politiques au sein des discussions supposées rationnelles-critiques tel qu'Habermas le propose (Squires, 2002). En outre, l'idée de contre-publics permet aux lesbiennes d'éviter la reproduction des rapports de domination présents dans une sphère publique globale (Fraser, 1992), rapports de domination décelables notamment, mais pas uniquement, par l'imposition de catégories d'intelligibilité par les médias. À titre d'exemple, le collectif de la Marche Dyke constitue l'une des plateformes où s'actualise le contre-discours lesbien. En effet, il fait partie de ces contre-publics subalternes qui,

[...] fonctionnent comme des espaces de repli sur soi et de regroupement ; [...et qui] fonctionnent aussi comme des bases et des terrains d'essai pour des activités d'agitation dirigées contre des publics plus larges. C'est précisément dans la dialectique entre ces deux fonctions que réside leur potentiel émancipateur (Fraser, 1992 p. 139).

⁹ Habermas lui-même est d'ailleurs revenu sur son ouvrage majeur à la suite des critiques qui lui ont été adressées. Voir Habermas, J. (1992). « L'espace public », 30 ans après. *Quaderni*, 18, p. 161-191.

C'est dans cet ordre d'idées que les membres du collectif affirment dans leur manifeste que l'« on crée un espace pour nous qui partageons cette identité et vivons des oppressions communes » ([facebook.com/MarcheDyke](https://www.facebook.com/MarcheDyke)). Les revendications du collectif sont on ne peut plus explicites sur la question identitaire : il revendique la reconnaissance des besoins spécifiques à la collectivité lesbienne et dénonce le patriarcat et la déformation de l'image lesbienne par l'industrie pornographique (McSorley, 14 août 2012). Néanmoins, il importe de rappeler que ces contre-publics sont loin d'être nouveaux pour les lesbiennes à Montréal. En effet, le tracé historique des lieux de sorties lesbiens effectué par Podmore (2006) en offre quelques exemples :

Towards the end of the period, Coop-femmes (1976–1979) created the first independent and explicitly lesbian-feminist community space on Boul. St-Laurent. Coop-femmes continued the 'gay women's' practice of hosting social activities and discussion groups, but, in addition, this site was used to develop a specifically lesbian culture by producing magazines, holding concerts and video-showings, and staging theatrical events (Hildebran, 1998) (p. 608).

Ainsi, il est vraisemblable de croire que la collectivité lesbienne constitue l'un de ces contre-publics subalternes où, par des manifestations, des délibérations, une culture télévisuelle, littéraire ou lors de rencontres localisées, s'effectue la construction de ses fondements identitaires préalables à la participation publique et politique. Néanmoins, les activités discursives de la Marche Dyke, comme celles de Coop-Femmes, ne sont pas forcément représentatives de l'ensemble des lesbiennes. Ces deux exemples soulignent par ailleurs la variété des groupes d'intérêts au sein même de contre-public(s) subalterne(s).

En effet, la définition proposée par Fraser (1992) distingue les publics en deux catégories, à savoir, d'une part, l'espace public dominant occupé par des hommes blancs aisés et, d'autre part, les contre-publics subalternes exclus de l'espace public dominant sur la base d'identités sociales (Squires, 2002). Cependant, cela ne rend justice ni à la variété de sphères publiques problématisées aujourd'hui (Breese, 2011) ni aux divergences de discours regroupés sous une même identité sociale. Ce concept mérite donc d'être peaufiné et précisé à la lumière de multiples sphères publiques qui, dans ce cas

précis, impliquent une variété de groupes lesbiens. Pour ce faire, Squires propose une typologie permettant de nuancer ce qu'elle appelle les « publics marginaux » selon les relations que ceux-ci entretiennent avec les discours dominants. Cette typologie, élaborée à partir de l'histoire de la sphère publique noire, nous permet d'éclairer les différents publics participant du discours des lesbiennes dans les sphères publiques (médiatiques) en faisant ressortir la diversité des discours identitaires internes, de même que la variété de leurs champs d'activités.

Ainsi, dans cette typologie, le public marginal de type « enclave » agit pour préserver la culture du groupe, entretenir la résistance au discours dominant et générer des stratégies d'actions futures (Squires, 2002, p. 458). Or il est intéressant de noter que le public enclave réduit au maximum ses relations avec la sphère du grand public de manière à passer inaperçu. En effet, les « enclaves » sont la garantie d'un espace sécuritaire où il est possible d'échanger librement et d'innover. L'enclave contribue donc tout autant à la construction identitaire et à la reconnaissance des lesbiennes que les publics apparaissant dans la sphère publique (médiatique). Nous ajoutons également que ces enclaves contribuent à l'autoreconnaissance de la collectivité lesbienne, qui peut reproduire des stéréotypes et des discours lesbophobes. En effet, elle s'évalue parfois d'après le discours et la taxinomie du groupe dominant, ainsi que selon sa proximité ou sa distance par rapport à la classe sociale la véhiculant. Les publics enclaves, en réduisant leurs contacts avec les groupes dominants, sont plus à même de proposer une taxinomie qui leur est propre.

Le deuxième type de public marginal proposé par Squires, le « contre-public », contribue à la construction identitaire collective lesbienne d'une tout autre manière. Comme son nom l'indique, ce type de public rejoint davantage le concept de contre-public subalterne tel que le propose Fraser (1992), puisque son existence n'est pas camouflée et qu'il adopte une posture ouvertement critique : « *Counterpublic discourses travel outside of safe, enclave space to argue against dominant conceptions of the group and to describe group interests* » (Squires, 2002, p. 460). Visant à changer les mentalités et à faire reconnaître leurs enjeux propres, ces contre-publics recherchent la visibilité

(médiatique) et la solidarité avec d'autres groupes marginaux pour confronter les discours dominants et modifier l'ordre établi¹⁰.

En bref, l'apport de Squires est important pour problématiser l'identité collective lesbienne, puisque l'auteure met de l'avant la diversité interne des contre-publics subalternes – ce qu'elle appelle des publics marginaux – ainsi que les multiples champs d'action de chacun de ces sous-groupes. Nous abondons également dans le sens de l'auteure lorsqu'elle affirme que, bien qu'il n'y ait plus de grandes actions collectives ou de grande idéologie rassembleuse, cette diversité n'est pas nuisible aux publics marginaux (Squires, 2002, p. 453), puisque ceux-ci agissent à différents niveaux et sphères de la vie en société pour construire collectivement, en mosaïque, l'identité collective lesbienne. Dans le même esprit, nous sommes plutôt d'avis que l'hétérogénéité des publics marginaux, loin de signifier l'affaiblissement de l'action politique, témoigne de la richesse et du progrès obtenus en matière de droits et de liberté pour les lesbiennes. Il s'agit d'un grand apport des luttes féministes et lesbiennes (Chamberland, 2002) : il est aujourd'hui possible de se diversifier, et l'identité sociale de femmes lesbiennes n'est plus aussi monolithique ; ces femmes peuvent privilégier d'autres aspects de leur vie individuelle et contribuent vraisemblablement à une (auto) reconnaissance plus diversifiée. En effet, la multiplication des sous-groupes agissant sinon de concert, du moins simultanément dans plusieurs champs d'activités, permet de créer et de véhiculer de nouveaux discours (Squires, 2002). À titre d'exemple, il n'y a pas de hiérarchisation à faire entre les actions sociales ou politiques de *Lez Spread the Word*¹¹ (LSTW) et de la Marche Dyke : alors que la première met l'accent sur la socialisation à travers des sorties festives, la dédramatisation du lesbianisme et la création d'une culture populaire (entretien personnel avec la fondatrice, 4 octobre 2014), la deuxième organise annuellement des

¹⁰ Il est à noter qu'un troisième type de public, le « satellite », est répertorié par Squires (2002) : « *In contrast to an enclaved public, where distance from wider publics is the result of oppression, satellite public spheres are formed by collectives that do not desire regular discourse or interdependency with other publics. [...] Satellite publics enter into wider public debates when there is clear convergence of their interests with those of other publics or when their particular institutions or practices cause friction or controversies with wider publics* » (p. 463). Ce type de public ne servant pas le propos, il n'a pas fait l'objet d'un approfondissement dans le cadre de cet article.

¹¹ www.lezspreadtheword.com

manifestations politisant l'identité lesbienne, dénonçant la lesbophobie, le capitalisme et l'appropriation de l'image lesbienne par le patriarcat. Les deux organisations véhiculent des discours très différents, et ce, à travers des plateformes tout aussi distinctes : d'un côté, LSTW privilégie les réseaux de festivités éphémères (Cattan et Clerval, 2011) ; d'un autre côté, la Marche Dyke favorise des manifestations dans la rue. Toutes les deux contribuent pourtant à la visibilité lesbienne et à leur reconnaissance sociale.

La question se pose désormais à savoir quels sont les intérêts propres à chaque public lesbien. Selon Squires (2002), « *contemporary incarnations of these [marginal] publics may be relatively weaker in terms of deployment of direct action strategies; however, they are still rich in discourse, which takes place in many forum* » (p. 455). Quels sont ces forums et quelles sont les zones de consensus entre les discours divergents qui y sont véhiculés? Concrètement, comment ces activités discursives agissent-elles dans la construction identitaire collective des lesbiennes?

Identité proto-politique et dialogue interpublics

Nous avons vu jusqu'à maintenant que les champs d'activités (in)visibles alimentés par divers types de publics marginaux agissent tous, quoique pas forcément de concert, pour la construction identitaire et la reconnaissance sociale des lesbiennes. Nous avons vu également que les contre-discours visibles dans la sphère médiatique sont souhaitables, essentiels pour des changements concrets, mais ne sont pas forcément la panacée et ne constituent pas toujours le meilleur moyen pour émanciper la collectivité lesbienne. En effet, les interactions entre contre-publics subalternes et grand public sont affectées d'une façon qui échappe au contrôle des groupes marginaux (Koopmans, 2004 ; Simone, 2006 ; Squires, 2002). Cette difficulté à véhiculer un message « authentique » dans la sphère publique (médiatique) souligne l'importance de la construction collective d'une identité proto-politique pour les lesbiennes. Issue du suffixe *proto* signifiant « qui se situe au commencement de » ou « qui est immédiatement antérieur à » (CNRTL, 2014), cette identité est préalable et habilitante à la politique, en l'occurrence à l'apparition dans une sphère publique politique. L'importance et la valeur du suffixe *proto* tiennent

dans l'aspect médiatique de la visibilité et de la politisation; ainsi, malgré un riche historique de luttes féministes et lesbiennes passées, et malgré l'existence de plusieurs mouvements politiques au sein de la collectivité lesbienne actuelle, peu de ces mouvements politiques de terrain atteignent la sphère médiatique, celle qui témoigne aujourd'hui du degré de légitimité d'un groupe social (Koopmans, 2004).

Ainsi, dans l'optique où l'apparition politique médiatique n'est pas forcément atteinte, ou du moins ne donne pas toujours lieu à une émancipation et une légitimité sociale, il nous apparaît primordial de faire valoir non seulement les activités discursives qui sont visibles dans la sphère publique (médiatique), mais également la place de publics invisibles qui génèrent des discours à l'abri des groupes dominants. D'ailleurs, varier les plateformes discursives permet de mieux contrôler et nuancer les discours véhiculés, puisqu'il est alors possible d'éviter un cadrage ou une interprétation unique du discours par un seul média. Ces forums sont aujourd'hui très diversifiés et semblent de plus en plus prendre place sur les médias numériques et Internet. En effet, le Web semble constituer une sphère médiatique dont les caractéristiques et les modalités s'éloignent de celles de la sphère médiatique dominante. Le « flot d'information incontrôlable » qui caractérise Internet (Thompson, 2005, p. 85) permet, d'une part, de contourner les contraintes liées à la visibilité et de mieux orienter et nuancer son propre discours (Simone, 2006). D'autre part, il permet d'aménager des espaces « enclave » où générer des discours identitaires (Squires, 2002).

Nous proposons alors que cette construction collective d'une identité proto-politique passe par la mise en dialogue des contre-publics avec les autres types de publics marginaux, de même qu'avec des contre-publics n'ayant pas forcément les mêmes activités discursives, par exemple les mouvements féministes et les mouvances *queer*. Ces réseaux de communication entre les diverses sphères publiques constituent une piste d'analyse des zones de consensus entre les divers champs d'intérêts et d'activités des groupes lesbiens. Comment articuler, par exemple, les liens entre publics enclaves, qui génèrent des discours identitaires et élaborent des stratégies discursives, et les contre-publics, qui performent ces discours, qui les mettent en actes? La diversification des plateformes discursives nous semble également constituer une piste

intéressante pour faire émerger les zones (diffuses) de consensus entre les publics marginaux et leurs champs d'activités respectifs, zones de consensus qui sont les piliers de l'identité proto-politique des lesbiennes.

Plus d'(in)visibilité... Pour que toutes ces marches nous ressemblent!

En conclusion, nous avons soutenu, au fil de ce texte, que la construction identitaire collective des lesbiennes est préalable et habilitante à l'apparition dans la sphère publique médiatique et politique. Pour ce faire, nous avons argumenté en première partie que l'apparition dans la sphère publique politique est essentielle à un « sens de soi non altéré » et à une validation de l'existence. Nous avons alors fait état des changements de l'espace public occasionnés par l'arrivée des médias de masse, dont les codes et les catégories d'intelligibilité façonnent les enjeux de visibilité et entraînent des risques d'invalidation des groupes marginaux. Considérant que la visibilité médiatique comporte parfois plus de dommages que de gains et que les groupes marginaux sont régulièrement disqualifiés, nous avons alors remis en question la place des contre-publics (Squires, 2002) et de la visibilité médiatique comme unique moteur d'émancipation des lesbiennes. Les contre-publics et la visibilité médiatique contribuent-ils à la parité de participation publique essentielle à une réelle démocratie? Et s'il fallait réenvisager les enjeux et les contributions des (in)visibilités, quelles autres possibilités seraient offertes?

En deuxième partie, nous avons considéré les façons alternatives par lesquelles évolue la construction collective des lesbiennes, que ce soit dans le visible ou l'invisible. Le concept de contre-public subalterne de Fraser (1992) nous a permis de comprendre qu'il existe des sphères publiques critiques des discours dominants, qui agissent comme catalyseurs identitaires et favorisent la parité de participation publique. Nous avons également vu avec Squires (2002) que ces contre-publics subalternes, délimités sur la base d'identités sociales, sont en fait constitués de multiples publics hétérogènes, aux objectifs et aux intérêts différents, agissant au sein de plateformes discursives distinctes. Il n'existerait donc plus de grandes actions collectives ou d'idéologie rassembleuse, ce qui n'implique toutefois pas que cette diversité soit nuisible aux possibilités d'émancipation des publics marginaux. En effet, chacun d'eux, visible ou

invisible, contribue à l'élargissement du spectre discursif de la collectivité lesbienne et à une (auto) reconnaissance plus diversifiée.

En troisième et dernière partie, nous avons tenté de répondre à une question transversale de cet article, à savoir de quelle identité il est question lorsqu'on parle de la construction collective de l'identité lesbienne. Nous avons proposé comme réponse l'identité proto-politique, qui met en lumière les rapports entre construction identitaire invisible, reconnaissance médiatique et émancipation dans et par la pluralité de publics constituant la sphère publique lesbienne. Nous avons également avancé qu'une piste d'analyse pour dévoiler cette identité en constante mutation consiste à mettre en relation ces publics marginaux, dialogue permettant de cibler les zones de consensus entre ces champs d'activités discursifs parfois divergents.

Adopter une perspective critique pour mener à bien cette réflexion nous a permis de commencer à dévoiler les pistes d'actions émancipatrices pour la collectivité lesbienne, dont l'(auto) reconnaissance des actions invisibles et la mise en dialogue des différents publics pour une meilleure appropriation de la sphère publique (médiatique). Nous avons par ce fait remis en question non seulement l'existence d'une seule sphère publique (médiatique), mais également celle d'un contre-public uni et homogène. En effet, nous avons mis en valeur la multiplicité des actions et la diversité des groupes et des intérêts, considérées comme une richesse pour l'amélioration globale des conditions de vie des lesbiennes. La pierre angulaire de notre argument avance donc que la coexistence de plusieurs publics lesbiens (in)visibles est plus émancipatrice que la visibilité médiatique à *elle seule*. Pour paraphraser le slogan de la Marche Dyke, il ne s'agirait donc plus d'en « finir avec l'invisibilité », mais de revendiquer plusieurs formes d'(in)visibilité.

RÉFÉRENCES

Arendt, H, (1988 [1958]). *Condition de l'homme moderne*. Paris, France : Pocket.

Breese, E. B. (2011). Mapping the Variety of Public Spheres. *Communication Theory*, 21, 130-149.

Calhoun, C. (dir.). (1992). *Habermas and the public sphere*. Cambridge, MA : MIT Press.

Cattan, N. et Clerval, A. (2011). Un droit à la ville? Réseaux virtuels et centralités éphémères des lesbiennes à Paris. *Justice spatiale | spatial justice*, 03. Repéré à <http://www.jssp.org>

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). (2012). *Proto*. Repéré à <http://www.cnrtl.fr/definition/proto->

Chamberland, L. (2002). La place des lesbiennes dans le mouvement des femmes. Dans F. Descarries et E. Galerand (dir.), *Le féminisme comme lieu pour penser et vivre diversité et solidarité. Actes du colloque de l'Association de recherche IREF/Relais-femme*.

Ciasullo, A. M. (2001). Making Her (In)Visible: Cultural Representations of Lesbianism and the Lesbian Body in the 1990s. *Feminist Studies*, 27(3), 577-608.

Craig, R. T. (2009 [1999]). La communication en tant que champs d'étude (traduit par J. Saint-Charles). *Revue internationale de communication sociale et publique*, 1, 1-42.

DeLuca, K. M. et Peebles, J. (2002). From Public Sphere to Public Screen: Democracy, Activism, and the "Violence" of Seattle. *Critical Studies in Media Communication*, 19(2), 125-151.

Fontan, J.-M. (2000). Le Net au service de la pensée critique. *Possibles*, 24(2-3), 62-78.

Fraser, N. (1992). Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. Dans C. Calhoun (dir.), *Habermas and the public sphere* (p. 109-142). Cambridge, MA : MIT Press.

George, É. (2014). Éléments d'une épistémologie critique en communication – Au carrefour et au-delà de l'école de Francfort, des cultural studies et de l'économie politique de la communication. Dans É. George et F. Granjon (dir.), *Critique, sciences sociales et communication* (p. 97-136), Paris, France : Mare et Martin.

Habermas, J. (1989). *The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a category of Bourgeois Society*. Cambridge, MA : Polity.

Hartley, J. (1992). *The Politics of Pictures*. New York, NY : Routledge.

Koopmans, R. (2004). Movements and media: Selection processes and evolutionary dynamics in the public sphere. *Theory and Society*, 33, 367-391.

Landes, J. (1988). *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*. Ithaca, NY : Cornell University Press.

Marche Dyke. (1^{er} juillet 2014). Marche Dyke. Section À propos. [Message sur Facebook]. Repéré à <https://www.facebook.com/marche.dyke/about>

McSorley, T. (2012, 14 août). Montreal Dyke March Will Be a Collective Coming Out. *Coop média de Montréal*. Repéré à <http://montreal.mediacoop.ca/story/montreal-dyke-march-will-be-collective-coming-out/12100>

Podmore, J. A. (2006). Gone 'underground'? Lesbian visibility and the consolidation of queer space in Montréal. *Social & Cultural Geography*, 7(4), 595-625.

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF). (2013). *Lesbiennes. Invisibles parmi nous*. Repéré à http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/claire_bon/fichiers/santelesbiennesfr.pdf

Roripaugh, L. A. et Wolfe, S. J. (2006). The (in)Visible Lesbian: Anxieties of Representation in the L Word. Dans K. Akass et J. McCabe (dir.), *Reading the L Word* (p. 43-54). London, Royaume-Uni : I. B. Tauris.

Ryan, M. (1990). *Women in Public: Between Banners and Ballots, 1825-1880*. Baltimore, MD : Johns Hopkins University Press.

Simone, M. (2006). CODEPINK Alert : Mediated Citizenship in the Public Sphere. *Social Semiotics*, 16(2), 345-364.

Squires, C. R. (2002). Rethinking the Black Public Sphere: An Alternative Vocabulary for Multiple Public Spheres. *Communication Theory*, 4, 446-468.

Tamagne, F. (2001). L'identité lesbienne : une construction différée et différenciée? *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 84. Repéré à <http://chrhc.revues.org/1871>

Taylor, C. (1999 [1992]). *Le Malaise de la modernité*. Paris, France : Les éditions du Cerf.

Thomson, J. B. (2005). La nouvelle visibilité. *Réseaux*, 129-130, 59-87.

Voirol, O. (2005). Les luttes pour la visibilité. *Réseaux*, 129-130, 89-121.

CRITIQUE SOCIALE ET AUTOCENSURE NUMERIQUE DANS LA PRESSE CONGOLAISE

Pierre Minkala-Ntadi

Docteur en Sciences de l'information et de la communication, GRESEC

Résumé : *L'appropriation publique d'Internet s'est notamment traduite par l'intégration des dispositifs de participation dans les plateformes numériques des titres de presse. Des opinions protestataires, représentant la nouvelle critique sociale observée à travers des dispositifs de dénonciation et de réclamation des politiques différenciées, se sont ainsi vues offrir un espace d'expression dans les médias traditionnels. Mais ce constat est loin d'être observable dans la presse congolaise classique. Évoluant en effet dans un contexte où la rigidité du champ politique exclut toute publicisation d'opinions contraires à l'idéologie portée par l'élite dominante, les journaux congolais sont contraints à une autocensure de leurs dispositifs techniques censés faciliter la participation des publics dans le commentaire de l'actualité qu'ils diffusent.*

Mots-clés : *Sites Web ; médias ; critique sociale ; presse et politique ; Congo ; Internet, journaux.*

Abstract : *The public appropriation of the Internet has led to the integration of devices of participation in the digital platforms of newspapers. Protester opinions, which represent the new social critic observed through the devices of denunciation and claiming differentiated policies, have been offered a space of expression in traditional media. But this situation is far from reality when it comes to the classic Congolese press. Congolese newspapers operate in a context marked by the rigidity of the political field, which excludes the publication of opinions that are opposed to the ideology promoted by the ruling elite. Therefore, newspapers are reduced to self-censorship of their technical devices, which are supposed to facilitate the public discussion of the news they broadcast.*

Keywords : *Web sites; media; social critic; press and politics; Congo; Internet, newspapers.*

Introduction

L'Internet est souvent présenté comme un dispositif technique permettant d'actualiser l'utopie d'une « redistribution de la parole et de la diffusion étendue des informations au plus grand nombre, hors des zones usuelles d'exercice de la citoyenneté » (Granjon, 2012, p. 84). Cette forme de redistribution de la parole ouvrirait ainsi l'espace public médiatique à toutes sortes d'opinions, même celles reconnues protestataires vis-à-vis des institutions établies. L'espace public est ici compris dans sa double dimension d'espace public fondé sur la raison et d'espace public fondé sur l'expérience : la première dimension a trait à une sphère de discussion où l'on étale des preuves, des convictions, des croyances, et où l'on expose une argumentation, alors que la seconde se réfère plutôt à un espace d'expression des émotions et du témoignage ainsi qu'à l'exhibition de l'expérience et à la valorisation de la monstration, pour paraphraser Mehl (1996). Cette double dimension renvoie autant à la diversification qu'à la fragmentation de l'espace public que l'on observe dans les sociétés contemporaines, au « point sans doute de devoir écrire maintenant espace public au pluriel » (Miège, 2010, p. 209). En effet, l'espace public connaît aujourd'hui plusieurs configurations liées aux différentes déterminations structurelles et sociétales, notamment avec des mouvements d'aspiration à la liberté d'expression et à la diversité d'opinions, couplés à l'émergence des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui ouvrent de nouvelles possibilités communicationnelles aux publics, telles que l'interactivité, la réactivité et l'autoproduction de l'information (Miège, 2010).

Pour Granjon (2001), l'appropriation d'Internet dans l'espace public sociétal citoyen s'intègre dans des dispositifs protestataires existants, organisés en réseaux et orientés vers la défense de groupes faibles en ressources. L'espace public sociétal citoyen représente ici tous ces lieux d'expression ou de monstration se situant en marge des espaces d'expression consacrés (Minkala-Ntadi, 2013b) et dans lesquels les publics ordinaires (Dauvin et Legavre, 2007) exhibent leurs expériences, aussi bien individuelles que collectives, exposent leurs témoignages ou agitent des problématiques sociétales. Dans la perspective de l'agitation des problématiques sociétales,

les acteurs de cet espace public, que Granjon (2001) appelle les « néo-militants », s'expriment généralement sous le registre de la dénonciation, en réclamant réparation de ce qu'ils considèrent être une injustice et en revendiquant des politiques différenciées de l'intérêt général. Cette expression représente la nouvelle critique sociale qui consiste en la remise en cause de la « croyance en la légitimité de la domination rationnelle légale de l'État » (Granjon, 2001, p. 9). Aussi l'articulation entre l'Internet et la nouvelle critique sociale s'est-elle traduite par une émergence des pratiques info-communicationnelles souvent oppositionnelles autant par rapport aux médias établis qu'aux pouvoirs publics. Les pratiques info-communicationnelles des « néo-militants » ont en effet pour objectif d'influencer l'agenda tant politique que médiatique, en cherchant à « faire entrer dans le débat public des questions délicates [qui n'auraient pas forcément été] traitées de façon immédiate » (Granjon, 2001, p. 21-22). Se saisissant de l'Internet, qui se présente ici comme l'articulation d'un ensemble de dispositifs techniques s'interposant « entre protagonistes dans les échanges sociaux, soit comme "prothèses" (suppléant plus ou moins au face-à-face), soit comme facilitateurs ou accélérateurs du rythme des échanges » (Miège, 1997, p. 143), les « néo-militants » s'expriment à travers des dispositifs numériques d'information et de communication offerts par le Web 2.0., tels que les wikis, les sites Web, les blogues, les forums, les réseaux socionumériques, etc.

Souvent expression d'une critique sociale consistant en la protestation contre l'action ou le discours des institutions établies (Granjon, 2001), ces nouvelles formes de pratiques info-communicationnelles sont en effet porteuses d'un idéal de démocratie de masse qui autorise la publicisation sans exclusion de toutes les opinions. L'une des valeurs fondamentales qu'elles sont censées véhiculer correspond bien à cet idéal sociétal de démocratie de masse, d'autant plus que les nouvelles technologies excitent toujours les imaginations, certains percevant dans le multimédia et l'Internet les bases d'une cybersociété plus conviviale, plus solidaire et plus démocratique (Mattelart, 1995 ; Flichy, 2001). Ces pratiques sont devenues tellement prégnantes que certains acteurs médiatiques historiques ont fini par intégrer dans leurs stratégies de communication des opinions circulant dans ce nouvel espace numérique (Wolton, 2009). Certains nouveaux réseaux sociaux en ligne se sont en effet constitués en réaction contre les médias traditionnels à qui ils reprochent d'avoir délaissé l'idéal

démocratique au profit de la logique du marché (Mathien, 2005 ; Cardon, 2003). Pour Salles (2010), l'intégration de ces pratiques info-communicationnelles dans les médias établis représenterait une stratégie de réactivation de l'idéal démocratique et de contrôle des opinions qui leur échapperait. Dans cette perspective générale de récupération médiatique des pratiques info-communicationnelles soutenues par l'Internet, des opinions contestataires portées par les « néo-militants » se voient également offrir un espace dans les médias classiques, traduisant ainsi leur passage de l'espace public sociétal à l'espace public médiatique.

Cette intégration s'est notamment soldée par la mise en œuvre du participatif dans les sites Web de nombreux titres de presse. Le participatif se conçoit ici comme l'ensemble de dispositifs socionumériques de participation intégrés au sein des sites Web des titres de presse afin de permettre l'interactivité de la relation presse-publics, c'est-à-dire l'échange entre les professionnels de la presse et leurs publics (Aubert, 2011). Il s'agit des artefacts de dialogue qu'offre particulièrement le Web 2.0 (commentaires, blogues, forums, clavardage, etc.) et qui permettent aux publics aussi bien de réagir en ligne sur l'offre informationnelle qui leur est servie que de proposer leurs propres contenus informationnels. L'idée de participation « repose sur la supposition d'un accès plus aisé à la connaissance permis par Internet ainsi qu'aux possibilités d'expression données aux citoyens par un support plus ouvert que les médias classiques » (Coutant, 2012, p. 20), ce qui, en réalité, participe d'un discours d'injonction à l'intégration de la parole profane dans les systèmes de communication médiatique classique. Aussi l'intégration s'est-elle accompagnée d'une logique de génération consistant en la réorganisation de l'ancien modèle de presse par l'association de nouveaux modes d'écriture et de dialogue avec les publics (Mathien, 2003 ; Damian, Ringoot, Ruellan et Thierry, 2002 ; Salles, 2010 ; Aubert, 2011). Parmi les types de contrats de participation mis en œuvre dans certains titres de presse classiques, il y a le commentaire, qui se présente comme une possibilité donnée aux lecteurs de réagir au contenu de l'offre informationnelle et de poster ainsi leurs opinions sur la plateforme numérique du journal (Aubert, 2011). Pynson (2011) évoque quatre différents profils d'internautes réagissant par rapport à l'information publiée par le journal : le correcteur qui veut rétablir la « vérité », le provocateur qui veut produire de la réaction et de l'action, l'éditorialiste qui veut exprimer son opinion et son sentiment

et le commentateur qui veut approfondir la réflexion. Ces profils renvoient à des positionnements concurrentiels, voire protestataires vis-à-vis des professionnels de la presse, chacun adoptant un registre et un ton particuliers par rapport à l'information diffusée par le journal.

Pourtant, lorsqu'on observe le paysage médiatique congolais, on constate une quasi-absence du participatif dans les plateformes numériques des organes de presse. Cela se traduit, entre autres, par le manque d'intégration du commentaire dans les sites Web des journaux classiques, contrairement à ce que l'on observe dans les journaux occidentaux (Minkala-Ntadi, 2013a). Qu'est-ce qui pourrait bien justifier cette quasi-absence du commentaire dans les plateformes numériques des journaux classiques congolais? L'appropriation d'Internet dans l'espace public sociétal congolais ne s'intègre-t-elle pas dans des dispositifs de protestation existants, tel qu'on l'observe ailleurs? L'Internet n'y actualiserait-il pas encore cette utopie de la redistribution de la parole permettant aux opinions exclues des circuits médiatiques classiques de faire entendre leurs voix? En réalité, l'Internet accompagne bien l'expression des opinions protestataires dans l'espace public sociétal congolais, mais l'intégration de ces opinions dans les plateformes numériques des titres de presse classiques est rendue impossible par la nature du champ politique local dont le fonctionnement exclut la publicisation de toute opinion contraire à l'idéologie portée par l'élite politique au pouvoir. Les dispositifs socionumériques, notamment le commentaire, permettant l'intégration de la parole profane dans les médias classiques sont l'objet d'une censure opérée par les professionnels de la presse eux-mêmes, à des fins de légitimation de leur fonction auprès de l'élite politique au pouvoir. L'objectif de cette analyse est donc de mettre en lumière l'attitude des professionnels de la presse congolaise concernant la nouvelle critique sociale qui accompagne l'appropriation d'Internet dans l'espace public sociétal congolais.

L'analyse s'appuie sur des données primaires et secondaires recueillies entre 2009 et 2012. Pour le recueil des données primaires, nous avons réalisé 40 entretiens en face à face avec des journalistes et autres administrateurs représentant 11 journaux classiques privés (*Les Dépêches de Brazzaville*, *La Semaine Africaine*, *Talassa*, *Les Echos du Congo*, *L'Agenda*, *Epanza Makita*, *Le Patriote*, *Le Chemin*, *Le Nouvel Observateur d'Afrique*, *La Rue Meurt*, *Le Miroir*) et un organe d'autorégulation de la presse congolaise, l'Observatoire

congolais des médias (OCM). À ces entrevues, nous avons ajouté un questionnaire distribué auprès des responsables de journaux et pour lequel nous avons reçu six réponses. Les entrevues, tout comme le questionnaire, ont porté sur l'usage d'Internet, particulièrement sur les différentes fonctionnalités du Web 2.0 au sein des organes de presse congolais. Pour les données secondaires, nous nous sommes intéressé à certains sites Web congolais au sein desquels nous avons identifié quelques discours relatifs aux réactions des Congolais sur des sujets d'actualité nationale. Ces réactions sont des commentaires postés sur des sites Web et dont le contenu renvoie à des postures discursives protestataires/oppositionnelles vis-à-vis des institutions publiques/politiques en place. Pour ce faire, nous avons réalisé une veille informationnelle autour de sept sites Web que nous avons identifiés : *mwinda.org*, *conGOPage.com*, *mampouya.com*, *zenga-mambu.com*, *conGO-liberty.com*, *conGO-site.com*, *demainlenouveaueuconGObrazzaville.org*. En dehors de *conGO-site.com*, qui se définissait comme un portail national d'information et de conseils sur le Congo-Brazzaville, tous les autres sites Web sont des plateformes numériques individuelles ou collectives qui se présentent comme des sites d'information en ligne ou d'engagement citoyen. Nous y avons retenu 451 commentaires postés entre 2009 et 2012 par des lecteurs qui réagissaient aux articles traitant de l'actualité du gouvernement et des autres institutions publiques et politiques.

Après la collecte de toutes ces données, nous avons élaboré une grille d'analyse thématique qui nous a permis de dégager plusieurs thèmes, dont celui de la subversivité discursive des internautes vis-à-vis de l'élite politique au pouvoir. La subversivité discursive, qui renvoie à une expression oppositionnelle systématique visant à détruire la face (Goffman, 1974) des animateurs de l'action publique ou politique, se présente comme la principale raison qui explique la non-intégration du participatif, plus précisément du commentaire, dans les plateformes numériques des journaux classiques congolais interrogés.

Dans cet article, nous exposons d'abord le contexte sociopolitique dans lequel évoluent les journaux congolais, avant de traiter de l'explosion des pratiques info-communicationnelles liées à l'Internet en milieu congolais et de l'attitude des acteurs des médias classiques concernant les opinions protestataires qui accompagnent ces pratiques.

Le contexte sociopolitique d'évolution de la presse congolaise

L'analyse du cadre sociopolitique congolais révèle un paradoxe : on observe à la fois une forte tendance à l'exacerbation des clivages ethnorégionaux et un volontarisme politique de gommage de ces mêmes clivages, et ce, pour le même motif de conquête ou de conservation du pouvoir politique (Gakosso, 1997). Les deux postures ont en commun le fait d'être des démarches autoritaristes, c'est-à-dire procédant d'une volonté d'imposer à toute la société et à tous les citoyens une vision politique portée par un groupe de citoyens réunis autour d'un groupement politique dominant. Dans ce contexte, seule l'expression valorisant les acteurs du parti dominant est permise. Il s'agit en fait de la mise en œuvre d'une logique de subordination de toute expression citoyenne à la valorisation de l'élite politique au pouvoir. Le débat contradictoire étant craint, voire prohibé parce que générateur de conflits armés (Minkala-Ntadi, 2012), on assiste à un monolithisme politique qui enferme les citoyens dans un univers clos, où seules les valeurs distillées par le groupement politique au pouvoir ont droit de cité. Suivant la théorie de l'action préconisée par Weber (1985), on serait ici au stade de l'agir régulé par les normes, où « l'acteur se conforme aux normes sociales de son groupe d'appartenance et c'est l'obéissance qui est attendue de ses comportements » (Miège, 2010, p. 47). L'environnement sociopolitique congolais renvoie ainsi à ce cadre d'action invitant les individus à l'obéissance, c'est-à-dire au conformisme sociopolitique. Dans les années 1970, Lissouba (1976) décrivait déjà cet environnement en ces termes :

La réalité congolaise est donc cette lutte incessante entre les tribus à vocation dirigeante, donc l'existence de plusieurs couches hostiles dans la société [...]. Une classe-tribu est au pouvoir. Les autres n'y sont pas, ne participent pas. Elle ordonne, les autres obéissent. C'est la couche au pouvoir qui exploite et opprime. Ce sont les couches exclues qui, dans la résignation, dans la haine, exécutent les ordres (p. 49-52).

Ce constat est aujourd'hui fait par certains acteurs de la société civile. Ekamba Elombe (2012) appréhende la réalité sociopolitique congolaise à

travers trois principales catégories de couches sociales : le sujet régnant, le sujet dirigeant et le sujet dirigé. La première catégorie se présente comme un groupuscule formé autour d'un « ethnocentrisme nettement accentué, se prévalant d'avoir remporté la bataille pour l'acquisition du pouvoir, quelle qu'en soit la manière » (Ekamba Elombe, 2012, p. 6). Ce groupuscule est à la tête de l'État et gère les affaires en association avec la catégorie du sujet dirigeant. Celle-ci, seconde catégorie, se présente comme une classe de technocrates/bureaucrates chargés de mettre en œuvre les projets de la première catégorie. Enfin, la troisième catégorie représente le reste de la population, toutes ethnies et toutes régions confondues. Il s'agit de la masse, le grand nombre qui ploie sous la volonté de puissance des deux premières catégories sociales dont il doit exécuter les ordres. Alors que c'est l'appartenance ethnique qui est essentiellement retenue comme critère d'admission dans la première catégorie, l'accès à la seconde catégorie semble lié à une double conception de la gestion des affaires publiques : le management familial et la gestion clanique (Ekamba Elombe, 2011).

Ce contexte, où seule l'expression valorisant les acteurs de l'élite politique au pouvoir est permise, renvoie à un déni de démocratie de masse, si tant est qu'une société démocratique « implique que la liberté d'expression vaut non seulement pour les informations et les idées accueillies avec faveur, mais aussi celles qui heurtent, choquent et inquiètent l'État ou une fraction de la population » (Kiyindou, 2010, p. 119). Or c'est sur la promotion de l'idéal démocratique que s'appuie l'appropriation des technologies de l'information et de la communication – dont l'Internet – dans l'espace public citoyen, ces technologies étant elles-mêmes porteuses de valeurs sociétales liées à l'égalité, à la liberté d'expression, au pluralisme d'opinions, à la tolérance et à l'esprit d'ouverture (Kiyindou, 2010), autant de valeurs qui sous-tendent l'idéal démocratique et qui supposent donc l'existence de débats contradictoires. C'est pourtant à travers ce cadre sociopolitique rigide, marqué à la fois par des luttes politiques sous-tendues par des solidarités ethnorégionales et par la valorisation de l'élite politique au pouvoir, que la presse congolaise essaie de se frayer un chemin. Les luttes politiques sur fond de solidarités ethnorégionales ont en effet conduit à un déni de démocratie de masse et à un verrouillage politique de l'information dont toute publicité – au sens habermassien du terme (Habermas, 1978) – semble soumise à une manipulation préalable de la part des acteurs

politiques au pouvoir, comme l'attestent ces propos recueillis auprès d'un journaliste de *Talassa* :

Nous avons des problèmes d'accès aux sources. Tout ce que nous écrivons, c'est avec beaucoup de peine [...] Vous allez dans une structure [...], on vous bloque, pour vous dire que tant que le ministre n'a pas donné l'autorisation, je ne parle pas [...]. Mais quand il va voir le ministre, il va dire [...] : « Attention à tel sujet, attention à tel sujet !¹ »

Pour contourner ce verrouillage politique de l'information entretenu par les autorités politiques, certains citoyens se sont déjà saisis des opportunités offertes par l'Internet pour se lancer, soit dans l'autoproduction de l'information, soit dans le commentaire de l'information publiée par les autres.

L'émergence des pratiques info-communicationnelles liées à l'Internet et l'apparition de l'internaute protestataire

On peut historiquement situer l'arrivée de l'Internet au Congo-Brazzaville vers la fin des années 1990 (Ba, 2003). Dès lors, le « réseau des réseaux » a connu un développement progressif dans les grandes villes, notamment Brazzaville et Pointe-Noire. Le marché congolais de l'Internet compte aujourd'hui trois grands fournisseurs, que sont essentiellement les opérateurs de téléphonie mobile qui contrôlent le marché à hauteur d'environ 87 % (L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques, 2013). Toutefois, malgré la multiplicité des fournisseurs, le taux de pénétration reste encore très faible, ne dépassant globalement pas 7 %. Il faut également noter le sous-équipement et la faiblesse du débit : en moyenne 3 utilisateurs se partagent une seule connexion et 79 % des connexions utilisées offrent un débit ne dépassant pas 128 kbps (L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques, 2012). En dépit de cette faiblesse du taux de pénétration de l'Internet sur le territoire national, on assiste, depuis les années 2000, à une explosion des pratiques info-communicationnelles dans le milieu congolais. Il s'agit de blogues et de

¹ Entretien réalisé le 28 juillet 2011, à Brazzaville.

sites Web, dont certains ont été mentionnés dans l'introduction. La plupart de ces plateformes numériques sont souvent domiciliées à l'étranger et animées par des Congolais de la diaspora, particulièrement des opposants au régime politique en place. Ne réussissant pas à faire passer leurs opinions dans la presse locale, certains citoyens choisissent de s'exprimer à travers les outils du Web 2.0. Aucune étude n'est malheureusement disponible sur ce phénomène pour apporter des statistiques fiables, même si certains parlent d'un « tsunami des sites d'opinions » (Bahouna, 2012). Les informations alimentant ces plateformes numériques sont généralement fournies par des citoyens vivant au pays et qui sont donc les témoins de l'actualité locale. Parfois, ce sont des articles publiés dans des journaux classiques, mais considérés comme irrévérencieux vis-à-vis des acteurs du gouvernement (Minkala-Ntadi, 2013a), qui sont repris et mis en ligne dans ces plateformes numériques.

En réalité, le phénomène s'intègre dans ce vaste mouvement mondial que Miège (2007) appelle le procès d'informationnalisation, c'est-à-dire « une logique sociale de la communication qui se caractérise par la circulation croissante et accélérée des flux d'information éditée ou non, autant dans la sphère privative, dans celle du travail que dans l'espace public » (p. 66). La plupart de ces plateformes numériques sont centrées sur le commentaire de l'actualité du pays. Certaines se définissent clairement comme des organes de presse indépendante en ligne, c'est le cas de *mwindo.org* et *congopage.com*. D'autres, tels *zenga-mambu.com*, *mampouya.com*, *demainlenouveauecongobrazzaville.org*, se présentent comme des moyens d'information et de mobilisation citoyenne pour un nouvel ordre politique dans le pays. Ces plateformes se caractérisent toutes par une posture oppositionnelle vis-à-vis du gouvernement en place et ouvrent leurs espaces aux lecteurs par la mise en œuvre du commentaire. On trouve en effet postés dans ces sites Web de nombreux commentaires d'internautes commentant l'information qui y est publiée. Par ailleurs, le profil type du commentateur de l'actualité qui s'y révèle est celui que l'on pourrait appeler « internaute protestataire » ou « internaute prophète », c'est-à-dire le dénonciateur des travers de la réalité sociale, principalement de l'action des gouvernants ; il est fondamentalement caractérisé par une expression subversive vis-à-vis de l'élite politique au pouvoir. En d'autres termes, ce sont des discours de dénonciation et de subversion qui prédominent dans les différents commentaires, comme l'illustre ce commentaire posté sur

zenga-mambu.com où l’auteur réagit à un article traitant du président de la République, publié dans le journal *Talassa* (considéré comme un journal irrévérencieux) et que ce site Web avait repris :

Ce constat éclairant renforce les défenseurs de la SCISSION du Congo. Et si c’était l’idée poursuivie par le despote de Mpila [le président de la République] ? Si certains veulent encore vivre avec Sassou pour président, 95 % des Congolais le jugent nul et le haïssent. J’avoue que je souhaite voir un Congo divisé où les Sudistes, dans leur contrée, vivront en PAIX sans Sassou et le clan. Ce qui compte dans un pays, ce sont les gens qui intelligemment investissent et non les soldats. KONGO, optons pour la scission. Elle est certainement la meilleure garantie de notre dignité et prospérité².

Ce profil d’internaute a également été observé sur *congo-site.com* qui, comme nous l’avons déjà signalé, se définissait au moment de notre enquête comme un portail national d’information et de conseils sur le Congo-Brazzaville et avait momentanément intégré le commentaire. Nous y avons retrouvé, par exemple, ces deux commentaires d’internautes réagissant à un article sur la célébration du 53^e anniversaire de la proclamation de la République du Congo :

53 ans de malheur; pauvreté; d’injustice; de népotisme; de tribalisme; d’assassinats non résolus; de mauvaise gestion; de corruption exacerbée; de kleptocratie et de pouvoir autocratique !!!!!!!!!!!!!!! Esperons que les 53 prochaines années soient plus glorieuses et prospères !!!!!!!!!!!!!!!³⁴

Bêh, des fêtes à n’en point finir, pour quoi faire? À la maison, j’ai faim, y’a pas travail. À l’école, j’ai fini, j’ai un diplôme de

² Commentaire repéré à *zenga-mambu.com* le 9 avril 2012 : <http://www.zenga-mambu.com/fiche.php?id=3397>.

³ Commentaire repéré à *congo-site.com* le 25 avril 2012 : http://www.congo-site.com/53eme-anniversaire-de-la-proclamation-de-la-Republique-du-Congo_a11128.html.

⁴ Suivant l’usage, les citations issues du Web ont été conservées intégralement, y compris les erreurs de grammaire et de vocabulaire.

troisième cycle, il est au chômage. Pas d'entreprises, mais des réalisations fastidieuses à coup de milliards. Le congo, le congo... n'importe quoi!⁵

Bien que nous n'ayons pas pu identifier leurs auteurs⁶ – ce qui aurait permis de voir si ces auteurs sont bien organisés en groupes et porteurs de projets alternatifs ou pas –, ce type de discours se rattache néanmoins à des acteurs de la nouvelle critique sociale telle qu'elle s'exprime dans la société française, par exemple, où son existence est fondée sur « la volonté de réclamer réparation de ce qu'[ils] considèrent être une injustice (dénonciation) et revendiquent des politiques différenciées de l'intérêt général » (Granjon, 2001, p. 23). À travers ce discours de dénonciation, c'est la légitimité même de l'action du gouvernement qui est remise en cause. C'est l'horizon d'un rejet (total ou partiel) de la légitimité de l'action gouvernementale qui se profile au travers de ce discours qui trouve son fondement dans les mouvements de protestation des dominés contre l'autorité des dominants. Ce discours renvoie en effet à la trilogie *naming*, *claiming* et *blaming* de Felstiner, Abel et Sarat (1980), qui caractérisent l'action volontariste de plusieurs acteurs, à savoir les médias, les mouvements sociaux, les partis, les lobbies, les intellectuels, etc. *Naming* revient à définir une situation comme une offense ; *claiming* consiste à la transformer en grief et à faire jouer une imputation de responsabilité ; *blaming* conduit à un processus de disqualification institutionnelle et de réclamation sous forme de demande de réformes.

Ces mouvements de protestation ont été théorisés par de nombreux auteurs, parmi lesquels James Scoot qui apparaît comme le théoricien le plus systématique dans ce domaine (Neveu, 2005). En effet, dans ses travaux, particulièrement dans son livre *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts* (1990), Scoot évoque les formes de discours caractérisant les peuples dominés dans leur rapport avec leurs dirigeants.

⁵ Commentaire repéré à *congo-site.com* le 25 avril 2012 : http://www.congo-site.com/53eme-anniversaire-de-la-proclamation-de-la-Republique-du-Congo_a11128.html.

⁶ Les auteurs des commentaires, tout comme les animateurs de certaines plateformes numériques et un grand nombre de journalistes de la presse classique, utilisent le pseudonymat pour échapper aux éventuelles menaces ou poursuites judiciaires de la part des autorités publiques et politiques qu'ils critiquent ou ridiculisent dans leurs publications. Dans ces conditions, il est difficile, voire impossible, d'identifier l'auteur d'un commentaire.

Neveu (2005) affirme, dans sa présentation de la problématique développée dans l'ouvrage de Scoot (1990), que Müller (1992) parle d'un discours critique et subversif des dominés et des opprimés qui est généralement soigneusement caché au regard et à l'écoute des dominants. Il s'agit d'un discours qui, selon Neveu, est fait de « récits cachés (*hidden transcripts*), commérage ou dérision, personnages symboles [...], propos séditieux, interprétation sélective des discours officiels », au travers desquels « les dominés présentent un for intérieur de résistance », constituant ainsi le « terreau culturel d'actes de résistance microscopiques, et le préalable à des mobilisations collectives quand les circonstances le permettent » (2005, p. 32). Ce discours trouve dans les dispositifs socationumériques d'interactivité et autres réseaux socationumériques un moyen de publiciser, au sens habermassien du terme (Habermas, 1978), l'espace médiatique traditionnel leur étant hermétiquement fermé.

Dans les commentaires que nous avons retenus, la dérision est bien présente à l'endroit des dirigeants politiques. Mais on y observe surtout l'agitation des affaires considérées comme des sujets tabous dans le milieu du pouvoir politique. C'est le cas, par exemple, de l'affaire des « biens mal acquis » (l'enrichissement illicite des membres de l'élite politique au pouvoir) ou de l'affaire des « disparus du beach de Brazzaville » (disparitions non élucidées des jeunes rentrant de leur refuge de la République démocratique du Congo après les troubles sociopolitiques de 1998-1999), des sujets qui circulent abondamment autant dans les rues des villes congolaises que sur la toile et que certains journaux dits irrévérencieux essaient, malgré tout, de récupérer dans leurs publications : « Et souvent, on fait juste le relais des sans-voix, de ceux que nous avons dans la société, là où nous sommes nous-mêmes Congolais [...]. Des fois, c'est [*sic*] des publications qui sont faites sur Internet⁷ », affirme un journaliste de *Talassa*. Les journaux tels que *La Rue Meurt*, *Talassa*, *Epanza Matika* ou *Le Choc* s'intéressent bien à ce genre de sujets, que les publics semblent également affectionner. Ces journaux représentent ce que certains observateurs des médias congolais appellent la « nouvelle presse » (Gakosso, 1997). Née dans le sillage de l'ouverture du pays au pluralisme politique amorcé par la Conférence nationale souveraine de 1991, cette « nouvelle presse » s'est en effet donné une liberté de ton sans précédent et a tenu la dragée haute à l'ancienne presse dite

⁷ Entretien réalisé le 28 juillet 2011 à Brazzaville.

révérencieuse (Minkala-Ntadi, 2013a), symbolisée notamment par des journaux comme *La Semaine Africaine* « avec ses vieux réflexes d'autocensure » (Mbanza, 2003, p. 68) hérités de l'époque du monopartisme (1963-1990) où l'État exerçait un contrôle systématique sur le contenu de toutes les publications médiatiques. Mais comment cette presse dite révérencieuse va-t-elle réagir face à l'émergence de ces nouvelles pratiques info-communicationnelles ?

La méfiance de la presse vis-à-vis de la nouvelle critique sociale

Le discours de protestation ne peut honorer les acteurs du champ de l'action politique, notamment ceux du groupement politique au pouvoir dont le discours s'inscrit plutôt dans une logique de valorisation, aussi bien de l'action que du personnage. La presse dite révérencieuse semble s'inscrire dans cette logique. Ici, les journalistes se présentent simplement comme des porte-parole des « sources officielles » ; ils s'arrêtent à la façade (Goffman, 1973), comme le confirment ces propos d'un directeur de publication, usant d'une métaphore vestimentaire pour exprimer l'idée du respect de la façade de son journal : « Moi je regarde le pantalon. S'il est rose, j'écris que le pantalon était rose, mais je ne dirai pas qu'à l'intérieur, il y avait une sorte de doublure qui faisait qu'on ne voit pas le slip ; j'évite ça⁸ ». Aussi les journaux s'inscrivant dans cette logique rejettent-ils le participatif, qui risque de brouiller leur ligne éditoriale et de les mettre dans une posture délicate avec les autorités politiques. En effet, tous les journalistes interrogés travaillant dans des journaux dits « sérieux » (révérencieux) pensent que, en réagissant en ligne sur l'actualité publiée par des titres de presse classiques, les internautes déversent simplement leurs propres sentiments en racontant n'importe quoi sur n'importe quelle personnalité. D'où le rejet de l'intégration du participatif, comme nous l'avait confié un responsable de la rédaction aux *Dépêches de Brazzaville* :

Nous, on se méfie simplement parce que, en réalité, ce sont des trucs informels, voyez-vous? [...] Je suis un individu, je peux parfois échapper au circuit normal de contrôle. L'information que je peux balancer est tout ce qui me passe dans la tête, ce que je

⁸ Entretien réalisé le 18 juillet 2011 à Brazzaville.

ne pourrais pas dire dans un organe sérieux ; c'est un peu comme les sentiments que je déverse [...]. Et si cela retient l'assentiment de mes lecteurs, bon, ça les intéresse ; je peux donc me permettre [...] de raconter n'importe quoi sur n'importe quelle personnalité [...] Maintenant, en tant que journaliste travaillant dans un organe de presse qui se dit sérieux, il faut quand même se méfier de se retrouver un jour à l'autre devant les tribunaux⁹.

À l'autocensure des contenus vient donc s'ajouter une autocensure des dispositifs numériques. En effet, dans ses diverses acceptions à travers l'histoire, la censure recouvre « tantôt des fonctions et des dispositifs institutionnels, tantôt des actions et les produits d'une activité intellectuelle, administrative, politique, etc., tantôt des mécanismes psychologiques » (Martin, 2006, p. 335). Ici, l'autocensure concerne donc à la fois les produits de l'activité intellectuelle et les dispositifs techniques ou numériques. Autant dire que « l'appropriation d'un dispositif technique dépend d'abord "des significations d'usage projetées et construites par les usagers sur le dispositif technique qui leur est présenté" » (Granjon, 2001, p. 11), ce qui renvoie à un usage sélectif des potentialités des TIC, particulièrement de l'Internet, un usage qui répond aux besoins de chaque entreprise de presse selon sa propre ligne éditoriale.

Les journaux congolais qui se disent « sérieux » sont en fait soumis à une gouvernance symbolique des acteurs politiques (Minkala-Ntadi, 2013a). La gouvernance symbolique renvoie à une logique de financiarisation particulière qui sous-tend le fonctionnement des entreprises de presse congolaises. Celles-ci semblent essentiellement vivre de la générosité des acteurs politiques dont ils doivent soigner l'image. Cependant, en finançant les activités de la presse, les acteurs politiques envisagent obtenir des acteurs du champ médiatique des gains en capital non pas financier, mais symbolique, c'est-à-dire ce qui est « communément appelé prestige, réputation, renommée, etc., qui est la forme la plus perçue comme légitime de ces différentes espèces de capital » (Bourdieu, 2001, p. 295). Les entreprises de presse sont ainsi appelées à aligner le traitement de l'information de presse sur le prestige des acteurs du champ de l'action politique afin de contribuer à l'accroissement de leur capital politique, qui

⁹ Entretien réalisé le 18 juillet 2011 à Brazzaville.

est « un capital symbolique lié à la manière d’être perçu » (Bourdieu, 2000, p. 65). Cette posture est fondée sur la croyance en la puissance des médias faisant du bon leader politique « celui dont on parle “bien” dans les médias » (Legavre, 2011, p. 111), c’est-à-dire celui dont on soigne l’image. Or, par la présence de l’internaute protestataire qui s’y investit intensivement, la toile congolaise est traversée par une critique sociale destructrice de l’image de l’acteur politique construite par les médias « sérieux ». Intégrer le participatif dans les plateformes numériques de ces médias reviendrait à permettre l’éventualité d’une fausse note dans la situation commune définie par les journaux au travers de leur mise en scène de la façade de l’acteur politique. Des études ont en effet déjà démontré que l’intégration du participatif peut conduire à une polyphonie énonciative susceptible de perturber l’orientation éditoriale d’un titre de presse, chaque internaute pouvant adopter un registre et un ton particuliers par rapport à l’information diffusée par le journal (Pynson, 2011). Le souci du maintien des frontières discursives entre l’élite politique au pouvoir et les autres catégories sociales induit donc le rejet du participatif dans les plateformes numériques des journaux classiques congolais.

Dans le cas de *La Semaine Africaine*, par exemple, aux frontières discursives entre l’élite politique au pouvoir et les autres catégories sociales s’ajoutent celles érigées entre les publics « profanes » et les professionnels de la presse. Les commentaires d’internautes sont ici considérés comme des pratiques profanes qui ne sont soumises à aucune règle déontologique et ne peuvent, par conséquent, cohabiter avec des pratiques professionnelles qui, elles, sont régies par une ligne éditoriale propre, qui plus est renforcée par une longue tradition liée à la longévité du titre de presse :

Chaque fois, il faut opérer des choix [...] qui sont d’abord dictés par la tradition du journal, la ligne éditoriale, par l’organisation du moment, ainsi de suite, par tout cet ensemble-là, par des conditions et tout. [...] Mais il y a d’abord la tradition. *La Semaine Africaine* c’est quand même un journal vieux de 59 ans, bientôt 60 ans. Bon, il y a des traditions. Il y a une tradition qui s’est développée, et tout. Et donc on ne peut pas de but en blanc, comme ça là, changer. [...] Mais il y a des journaux satiriques ; c’est leur ligne éditoriale. Il y a des journaux d’opposition ; c’est leur ligne éditoriale. Il n’y a pas un principe général de ligne

éditoriale. Chacun fait un choix [...]. Nous, par exemple, dans notre site, on n'a pas voulu le [participatif] mettre, tout simplement parce que, malheureusement, les gens ne respectent pas une certaine déontologie. Une certaine catégorie de gens sont [...] à la recherche des tribunes pour déverser leurs passions, leurs trucs. Bon, nous on se dit que c'est [sic] pas ça notre objectif. On voit, il y en a même qui font usage des propos pratiquement injurieux. J'ai dit, pour se préserver de ça, on ne va pas malheureusement avoir cette plateforme¹⁰.

Le rejet du participatif : un risque de marginalisation pour la presse

À l'heure où la légitimité de la fonction journalistique est confrontée à la concurrence des publics des médias engagés dans de nouvelles pratiques info-communicationnelles soutenues par l'Internet – fussent-elles des pratiques « profanes » ou « d'amateurs » (Ruellan, 2007) –, la soumission des organes de presse à une gouvernance symbolique dictée par la préservation des frontières discursives entre l'élite politique au pouvoir et les autres citoyens, d'une part, et entre les professionnels des médias et les publics « profanes », d'autre part, ne risque-t-elle pas d'entraîner la désaffection des publics vis-à-vis de ces médias, qui se verraient ainsi marginalisés? La pertinence d'une telle interrogation s'appuie sur le fait que l'appropriation publique de l'Internet s'accompagne du mouvement de la critique sociale déjà en cours dans la société congolaise. Cette critique sociale est ici définie comme une logique sociale de la communication consistant en une prise de parole frontale et oppositionnelle vis-à-vis des institutions établies. Traditionnellement incarnée par la rumeur (ou les ragots de la rue) et récupérée par la presse dite irrévérencieuse (Minkala-Ntadi, 2013a, 2013 b), la critique sociale est déjà en œuvre dans les sites Web congolais évoqués dans cette recherche.

Comme nous l'avons déjà signalé, dans les sept sites Web suivis pour notre recherche, nous avons relevé 451 commentaires dont le contenu était très critique vis-à-vis des autorités politiques en place. Dans ce corpus, les attributs « voleurs » (557 fois), « pilleurs » (715 fois), « assassins » (1 201

¹⁰ Entretien avec un responsable de *La Semaine Africaine*, réalité le 08 juillet 2011, à Brazzaville.

fois), « tueurs » (903 fois), « tribalistes » (987 fois), « corrompus » (1 002 fois) et « menteurs » (1 321 fois) sont appliqués aux membres du gouvernement, tandis que les substantifs « changement », « démocratie », « paix », « justice », « liberté », « vérité » et « bonheur » sont exprimés plus de 309 fois chacun comme aspirations du peuple congolais. Tous ces termes, qui sont employés dans un ton très désinvolte, relèvent d'une irrévérence du sujet envers les sujets régnants et dirigeants. Il faut signaler que, dans notre corpus, les internautes ne s'attaquent pas aux médias établis, mais aux autorités publiques et politiques qu'ils accusent de tous les maux dont souffre la population : le manque de nourriture et d'eau potable, les maladies de tout genre, la dépravation des mœurs, les échecs scolaires, le chômage, le manque de logements, etc. Ils réclament un changement non seulement de politiques, mais aussi et surtout de dirigeants, ce qui peut conférer à leurs opinions un caractère plutôt subversif. Ce dernier aspect oblige ainsi les journaux dits « sérieux » à se méfier de ce type d'expression. En effet, soumis à une gouvernance symbolique, ces journaux tendent à maintenir la presse congolaise dans une posture de révérence vis-à-vis des sujets régnant et dirigeant, envers qui s'oppose justement le sujet dirigé qui entend les affronter discursivement sans ménagement. Dès lors, pour un journal, s'aligner sur la gouvernance symbolique signifie tourner le dos à la critique sociale, c'est-à-dire aux expressions de la masse, du grand nombre, des couches exclues qui investissent déjà les plateformes numériques qui leur offrent une possibilité de réagir à l'actualité.

À ce sujet, le cas de *congo-site.com*, un portail qui s'était focalisé sur la publication des comptes rendus des activités des sujets régnant et dirigeant, est très parlant. Ayant momentanément ouvert son espace aux internautes par l'intégration du commentaire, ce portail affichait toutes les réactions des publics aux articles publiés. Dans les commentaires des internautes, la désinvolture et la protestation contre le discours officiel sont apparues systématiquement. Les deux commentaires suivants, réagissant respectivement au projet de loi gouvernemental portant sur la création d'une société immobilière, dénommée Société de promotion immobilière (SOPRIM) en remplacement de la Société de promotion et de gestion immobilière (SOPROGI), et à la signature d'un protocole d'accord entre la mairie de Brazzaville et l'ambassade de Chine au Congo, illustrent bien ce constat :

Franchement, si on prend les mêmes et on modifie seulement l'appellation, qu'est-ce que cela change? À la SOPROGI, on est payé à ne rien faire. Je doute fort que cela puisse être autrement avec la SOPRIM. Dans notre pays, c'est la DGGT (Délégation Générale des Grands Travaux) qui tire toutes les ficelles de la construction, l'habitat et les TP, comme si le ministère de la construction n'existait pas. Alors la SOPRIM, pour quoi faire? Les congolais sont encore loin, très loin, de bénéficier d'un logement décent. Qu'on se le dise¹¹.

Ehhh, en fait je me demande quel est le rôle de ce maire de Brazzaville?? Et s'il y'a quelque chose que les brazzavillois peuvent crier haut et fort qu'ils sont fiers de leur maire des réalisations que ce dernier a pu faire!! Ce poste de maire de Brazza me semble désormais inutile, et l'occupant ne représente qu'un trou d'évasion des fonds inutilement depuis que les villes se modernisent sous l'ombre de la MUNICIPALISATION ACCELEREE.... J'espère que mon commentaire ne sera pas barre...¹²

Ce discours constitue l'expression sociale d'un mécontentement et témoigne ainsi de la discordance entre l'action publique, qui est ici critiquée, et les attentes réelles des citoyens censés être bénéficiaires de cette action, comme l'a observé Granjon (2001) pour le cas de la société française. Internet devient ainsi un support de publicisation des discours protestataires vis-à-vis de l'action publique ; il apparaît comme un support de visibilité de cette expression sociale du mécontentement, une visibilité que ne permet pas la presse « traditionnelle » congolaise, particulièrement celle dite « sérieuse ». Celle-ci se refuse en effet d'être le relais des discours non officiels, par la pratique de la double autocensure discursive et technologique. *Le Patriote*, journal créé par un responsable politique pour soutenir l'action du président de la République, avait bien intégré le commentaire sur son site Web, mais la rédaction rechigne à publier les réactions d'internautes, se contentant d'en prendre connaissance à l'interne. Même sur le portail *congo-site.com*,

¹¹ Repéré le 2 décembre 2011 à *congo-site.com* : http://www.congo-site.com/notes/La-SOPROGI-dissoute-au-profit-de-la-SOPRIM_b3494659.html

¹² Repéré le 2 décembre 2011 à *congo-site.com* : http://www.congo-site.com/notes/La-SOPROGI-dissoute-au-profit-de-la-SOPRIM_b3494659.html

nous avons constaté la suppression du commentaire depuis le mois de mai 2012 : les internautes n'ont plus la possibilité de réagir et les anciennes réactions ne sont plus accessibles. On assiste là à une autocensure à la fois de contenu et de dispositifs numériques qui risquent de distendre davantage la relation entre la presse congolaise et ses publics.

Conclusion

Contrairement à ce que l'on peut observer dans la presse occidentale, par exemple, l'appropriation de l'Internet dans l'espace public sociétal congolais ne s'est pas encore traduite par une intégration des dispositifs de participation dans les plateformes numériques des titres de presse classiques. Le contexte sociopolitique local, conjugué au souci de maintenir des frontières entre les professionnels de la presse et les publics ordinaires, n'autorise pas, en effet, la mise en œuvre des logiques médiatiques consistant à ouvrir l'espace public médiatique à toutes les catégories sociales, particulièrement celles évoluant en marge de l'activité gouvernementale et se caractérisant par une prise de parole frontale et oppositionnelle vis-à-vis de l'élite politique au pouvoir. Ce mode d'appropriation de l'Internet renvoie à la problématique de la socialisation et de la domestication de la technique, dans la mesure où l'appropriation de la technique est toujours sujette à la culture locale (Kiyindou, 2010). Nous avons ici une élite politique soucieuse de sa bonne image, d'une part, et une corporation médiatique opposée à toute incursion d'un public « profane » dans le champ journalistique, d'autre part. Ce double contexte politique et professionnel ne peut en effet s'accommoder des dispositifs socionumériques générateurs d'une forte tendance à l'anarchie des échanges et à la cacophonie discursive (Pynson, 2011) marquée par la cohabitation des pratiques professionnelles avec des pratiques d'amateurs, les dernières étant souvent très représentatives de l'expression de la nouvelle critique sociale. C'est dire que l'Internet, en tant que dispositif technique, ne peut à lui seul réaliser l'utopie d'une redistribution de la parole et de la diffusion étendue des informations sans une volonté politique consistant en une démonopolisation de la relation presse-publics et sans un élargissement de l'espace médiatique à toutes les catégories sociales. Au-delà des déterminations technologiques qui peuvent faciliter sa formulation

et sa visibilité, l'expression de l'opinion publique demeure avant tout soumise aux déterminations socioculturelles de chaque milieu.

RÉFÉRENCES

Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (2012). *Rapport Synthétique du Marché Congolais des Communications Électroniques et des Postes*. Brazzaville, Congo.

Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (2013). *Observatoire du marché de l'internet* (Rapport du 2^e trimestre 2013). Brazzaville, Congo.

Aubert, A. (2009). *La société civile et ses médias. Quand le public prend la parole*. Paris, France : Le bord de l'eau.

Aubert, A. (2011). Le participatif perçu par les professionnels du journalisme : état des lieux. *Les Cahiers du journalisme*, 22/23, 42-54.
Repéré à :
http://www.cahiersdujournalisme.com/cdj/pdf/22_23/03_AUBERT.pdf

Ba, A. (2003). *Internet, cyberspace et usages en Afrique*. Paris, France : L'Harmattan.

Bahouna, B. (2012, 14 mars). De la violence intra et extra-muro à travers les sites congolais. *Congopage*. Récupéré de : <http://www.congopage.com/De-la-violence-intra-et-extra-muro>.

Bourdieu, P. (2000). *Propos sur le champ politique*. Lyon, France : Presses universitaires de Lyon.

Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris, France : Fayard.

Cardon, D. (2003, novembre). *Médias alternatifs et mobilisations transnationales*. Communication présentée au Colloque Internet, nouvel espace public mondialisé ?, Paris, France. Récupéré de : http://c2so.ens-lyon.fr/IMG/pdf/13-COMMINT_-_Dominique_Cardon.pdf

Cardon, D. (2009). Le rôle du citoyen dans la blogosphère. Dans J.-P. Lafrance (dir.), *Critique de la société de l'information* (p. 91-102). Paris, France : CNRS Éditions.

Coutant, A. (2012). Présentation générale. La révolution ne sera pas numérisée. Dans A. Coutant (dir.), *Internet et politique* (p.17-33). Paris, France : CNRS Éditions.

Damian, B., Ringoot, R., Ruellan, D. et Thierry, D. (dir.). (2002). *inform@tion.local. Le paysage médiatique régional à l'ère électronique*. Paris, France : L'Harmattan.

Dauvin, P. et Legavre, J.-B. (dir.). (2007). *Les publics des journalistes*. Paris, France : La Dispute.

Ekamba Elombe, I. (2011, 9 juin). S.O.S société(s) en danger. *La Semaine Africaine*, p. 7.

Ekamba Elombe, I. (2012, 2 mai). Combattre le tribalisme, pour guérir l'âme des Congolais. *La Semaine Africaine*, p. 6, 15.

Felstiner, L.F. W., Abel, L. R. et Sarat, A. (1980). The Emergence and Transformation of Disputes: Naming, Blaming, Claiming. *Law and society review*, 15(3-4), 631-654.

Flichy, P. (2001). *L'imaginaire d'Internet*. Paris, France : La découverte.

Gakosso, J.-C. (1997). *La nouvelle presse congolaise. Du goulag à l'agora*. Paris, France : L'Harmattan.

Goffman, E. (1973). *La Présentation de soi. La mise en scène de la vie quotidienne I*. Paris, France : Éditions de Minuit.

Goffman, E. (1974). *Les Rites d'interaction*. Paris, France : Éditions de Minuit.

Granjon, F. (2001). *L'Internet militant. Mouvement social et usage des réseaux télématiques*. Rennes, France : Éditions Apogée.

Granjon, F. (2012). Mobilisations informationnelles et Web participatif. Dans A. Coutant (dir.), *Internet et politique* (p. 84-100). Paris, France : CNRS Éditions.

Habermas, J. (1978). *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, France : Payot.

Kiyindou, A. (2010). *TIC et développement socio-économique : enjeux et pratiques*. Paris, France : Lavoisier.

Legavre, J.-B. (2011). Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme « associés-rivaux ». *Communication & Langages*, 169, 105-123.

Lissouba, P. (1976). *Conscience du développement et démocratie*. Dakar-Abidjan, Sénégal-Côte-d'Ivoire : Nouvelles Éditions Africaines.

Martin, L. (2006). Penser les censures dans l'histoire. *Sociétés & Représentations*, 21(1), 331-345.

Mathien, M. (2003). *Économie générale des médias*. Paris, France : Ellipses Édition Marketing.

Mathien, M. (dir.). (2005). *La « société de l'information ». Entre mythes et réalités*. Bruxelles, Belgique : Éditions Emile Bruyant.

Mattelart, A. (1995, novembre). Nouvelles utopies, grandes inquiétudes. Une éternelle promesse : les paradis de la communication. *Le Monde diplomatique*. Récupéré de : <http://www.monde-diplomatique.fr/1995/11/MATTELART/1955>.

Mbanza, J. (2003). Un journal dans la tempête de la guerre civile. Dans Institut Panos Paris/COTA (dir.), *Paroles d'Afrique centrale : briser les silences* (p. 67-71). Paris, France : Karthala.

Mehl, D. (1996). *La télévision de l'intimité*. Paris, France : Seuil.

Miège, B. (1997). *La société conquise par la communication. Tome 2, La communication entre l'industrie et l'espace public*. Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble.

Miège, B. (2007). *La Société conquise par la communication. Tome 3, Les Tic entre innovation technique et ancrage social*. Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble.

Miège, B. (2010). *L'espace public contemporain*. Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble.

Minkala-Ntadi, P. (2012). La presse congolaise dans la tourmente politique : l'illustration d'une tension entre liberté d'expression et responsabilité sociale. *Quaderni*, 77, 113-120.

Minkala-Ntadi, P. (2013a). L'appropriation professionnelle d'Internet dans la presse congolaise. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 14(1), 5-18. Récupéré de : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2013/Minkala-Ntadi/index.html>

Minkala-Ntadi, P. (2013 b, 24 décembre). Du conflit d'interprétation du rôle de la presse dans la société congolaise. *La Semaine Africaine*, p. 15. Récupéré de : <http://www.lasemaineafricaine.net/images/pdf/3353.pdf>

Müller, B. (1992). James Scott : Domination and the arts of resistance: hidden transcripts (1990, Yale University Press). *Bulletin de l'APAD*, 3. Récupéré de : <http://apad.revues.org/406>

Neveu, É. (2005). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, France : La Découverte.

Pynson, L. (2011). La presse à l'épreuve du web collaboratif : quand la conversation ne va pas de soi. *Communication & Langages*, 169, 63-75.

Ruellan, D. (2007). *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*. Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble.

Salles, C. (2010). *Les mutations d'une presse « de référence » : évolution des stratégies d'acteurs à partir de représentations et pratiques journalistiques sur l'Internet. Les blogs au cœur des repositionnements de la presse écrite, le cas du journal Le Monde* (thèse de doctorat non publiée). Université de Grenoble.

Scoot, J. (1990). *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*. Yale, CT : Yale University Press.

Wolton, D. (2009). Journalistes, une si fragile victoire... Dans A. Mercier (dir.), *Le journalisme* (p. 43-60). Paris, France : CNRS Éditions.

Weber, M. (1985). *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris, France : Plon.

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET COMMUNICATION INTERCULTURELLE : UN TRAIT D'UNION OU UN SIMPLE POINT-VIRGULE?

Chantale Godin

Doctorante, Université du Québec à Trois-Rivières,
Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la
société (CRISIS)

Résumé : *Cet article porte sur le développement international et la communication interculturelle. Il s'interroge sur l'arrimage que peuvent avoir ces deux termes. Sont-ils suffisamment agencés pour qu'on parle d'un trait d'union, ou sont-ils deux entités distinctes nécessitant que la métaphore ne soit réduite au point-virgule? Essentiellement, cet article tente de trouver des réponses en ce qui concerne le développement international sous la perspective de la communication interculturelle : quelle place occupe-t-elle, quelle est la valeur qu'on lui accorde dans le contexte de la mondialisation et de l'élargissement des frontières? Bref, la communication interculturelle est-elle un ingrédient de succès et un incontournable du développement international réussi? L'analyse d'un premier rapport sur le développement de l'après-2015 est offerte en guise de première réflexion sur cette interrelation, et ce, dans l'objectif de faire une étude plus exhaustive par la suite.*

Mots-clés : *Développement ; communication interculturelle ; objectifs de développement ; discours, dialogue international ; gestion de projets internationaux.*

Abstract: *This article focuses on international development and intercultural communication, and the link between these two concepts: are these two concepts similar enough to be joined by a hyphen, or are they separate entities so that the metaphor should be reduced to a semicolon? Essentially, this article attempts to find answers in regard to international development from the perspective of intercultural communication. What role does it play, what is its value in the context of globalization and the expansion of borders? In short, is intercultural communication an ingredient of success and a key to a successful*

international development? The analysis of a report on development post-2015 is offered as a first reflection on this relationship with the aim of producing a more comprehensive doctoral study later on.

Key words : *Development; Intercultural communication; Discourses, international dialogue; Development Goals; International Project Management.*

INTRODUCTION

Cet article porte sur le développement international et la communication interculturelle. Il s'interroge sur l'arrimage que peuvent avoir ces deux termes : sont-ils suffisamment agencés pour qu'on parle d'un trait d'union, ou sont-ils deux entités distinctes nécessitant que la métaphore ne soit réduite au point-virgule? Nous comptons, à travers cet article, faire quelques escales qui nous permettront de nourrir cette réflexion. Dans un premier temps, nous définirons ces deux concepts, leur contexte historique, leur évolution et comment ils sont utilisés dans le discours de l'après-2015 et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) élaborés en 2000. Dans un second temps, nous comptons nous attarder sur le rapport entre ces deux termes en posant un regard plus précis sur une publication récente des Nations Unies intitulée *Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable; Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015*¹ (2013). Ce rapport constituera notre premier terrain d'analyse du discours portant sur la notion de développement. Il nous permettra d'explorer la place de la communication interculturelle dans le développement et, s'il y a lieu, de penser ce dialogue de compréhension mutuelle non seulement comme un ingrédient essentiel au développement, mais aussi comme un thème transversal nécessaire au discours souhaité concernant les futurs objectifs de développement du millénaire. Aux fins d'analyse, comme il s'agit d'un premier terrain, nous verrons à confronter les critiques apportées, notamment par Gilbert Rist (1994, 2013), sur le développement avec quelques variables descriptives de la communication interculturelle développées par Hofstede et Minkov (2010). Essentiellement, cet article est l'amorce d'une réflexion sur le développement international sous la perspective de la considération de la communication interculturelle : quelle place occupe-t-elle, quelle est la valeur qu'on lui accorde dans le contexte de la mondialisation et de l'élargissement des frontières? Bref, est-elle un

¹ Afin d'alléger le texte, nous utiliserons le terme *Rapport de l'après-2015* pour désigner la publication. Pour consulter le rapport voir : <http://www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/07/post-2015-HLP-report-French.pdf>

ingrédient de succès et un incontournable du développement international réussi? Cette première étape nous mènera par la suite à l'étude de nombreux rapports qui sont publiés en cette période de réflexion sur l'après-2015 et qui seront analysés pour notre recherche doctorale. Ce travail sera aussi empreint de 25 ans d'expérience en développement international et de cette sensibilité à la dimension interculturelle qui, nous le croyons, est un incontournable.

LE DÉVELOPPEMENT APRÈS LES OMD

On parle de développement depuis déjà plus de 70 ans et, pourtant, les inégalités persistent encore et naissent également dans des régions dont on n'aurait jamais fait mention auparavant. L'aide internationale (ou le développement international) a évolué à travers de grandes rencontres internationales qui se sont conclues sur de multiples déclarations destinées à permettre un meilleur partenariat mondial, une prise en charge locale, un arrimage plus adéquat entre les donateurs ou encore la transparence de l'aide et l'atteinte de résultats de développement efficaces. On peut rappeler les forums de Rome (2003), Paris (2005), Accra (2008) et plus récemment Busan (2011), où la communauté internationale revoyait l'état des lieux en matière d'efficacité de l'aide. Ces forums ont été présentés comme des efforts considérables déployés à la transformation de partenariats d'aide en de véritables forces pour le développement (Site Web, OCDE, forum de Busan)². C'est dans la même lancée que les OMD ont vu le jour en 2000 et ont été endossés d'un commun accord par nombre de grandes organisations mondiales et par tous les États. Ces OMD ont été orientés vers huit secteurs d'intervention et comportaient des cibles à atteindre pour 2015, avec toute une série d'indicateurs de mesure visant l'amélioration des conditions de vie de multiples populations. Nous voilà maintenant à l'aube de la date butoir et plusieurs publications (OCDE, ONU, etc.) sur la progression de ces cibles nous indiquent qu'elles ne seront pas toutes atteintes. Dans ces circonstances, doit-on repenser la forme actuelle du développement? Comment les nouvelles cibles se dessineront-elles? Quelles seront les leçons tirées des 15 dernières années? La communauté internationale s'interroge sur la forme que prendront les nouveaux objectifs pour

² Pour plus d'information, consultez le site :

<http://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/quatriemeforumdehautniveauusurlefficacitedelaide.htm>

l'échéancier 2015-2030 à travers de nombreuses plateformes et initiatives. Pensons aux panoplies de rencontres menées sous la gouverne des Nations Unies, les plateformes de discussions entourant la place des personnes handicapées (société civile réunie entre autres autour de la mise en place de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées), les forums reliés à la place de l'éducation, dont les travaux de l'UNESCO, ou encore les travaux reliés aux indicateurs de santé sous la direction de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)³.

Approche et premier terrain d'analyse

Le Rapport de l'après-2015 que nous avons ciblé comme premier terrain traite de l'état des lieux des objectifs de développement du millénaire pour la tranche 2000-2015 et des nouvelles orientations relativement à la prochaine tranche de 2015-2030. On y revoit les objectifs de développement actuels et comment ils devront être repensés pour mieux exceller dans ce deuxième échéancier. En vue de l'analyse de ce rapport, nous avons parcouru la littérature et la chronologie entourant le développement international pour répertorier ce qui circonscrit ce concept et la critique qu'on en fait. Pour le thème de la communication interculturelle, nous avons suivi un parcours similaire en ajoutant un inventaire des quelques variables qui la définissent à partir d'auteurs qui se sont penchés sur ce terme et qui sont reconnus pour leurs études comparatives de large portée géographique. Ce volet a aussi été enrichi de travaux qui s'interrogent sur la façon dont on fait le développement (Claessens, 2013; Rist, 1994; Noël, 1997; Brown, 2012) et ce sur quoi nous devrions nous attarder. Nous-mêmes avons été témoins d'initiatives de développement qui se sont soldées par des échecs, faute de considérer la culture des communautés en place ou d'avoir amorcé un dialogue à la base.

Mais quel lien peut-on établir entre le savoir sur le développement et le concept de communication interculturelle? Pour Hassan Zaoual « "les échecs

³ Consulter le site Web pour plus de détails sur les nombreuses initiatives : http://www.un.org/fr/millenniumgoals/beyond2015_archives.shtml

du développement” dans le tiers-monde⁴ ne découlent pas du fait de tenir compte de la spécificité des structures d'accueil, mais bien de l'impensé du développement c'est-à-dire de la culture d'origine » (cité dans Rist, 1994, p. 57). C'est dans cette optique que nous voulons poser un regard critique sur la question. Il nous est apparu pertinent de renchérir sur ces propos en présentant les distinctions que font Agbobli et Hsab (2011) entre la culture, la communication et le développement. Ils mentionnent

[...] qu'il n'existe pas de formule universelle de développement. Le développement ne doit se faire par l'imitation pure et simple du modèle des pays développés, mais naître de la culture de chaque société. D'une part, dans le processus de mondialisation on ne peut s'employer à neutraliser les cultures en vue de développer un marché de biens et services à l'échelle planétaire; cette nouvelle mondialisation ne peut qu'engendrer une déculturation qui présage une perte de valeurs humaines, l'oubli des racines sur lesquelles repose toute nation et, enfin, le retour au fondamentalisme ou à la violence. D'où la nécessité de préserver les productions culturelles de l'effet aseptisant d'un marché transnational. D'autre part, il est nécessaire de revoir entièrement le paradigme de la communication, de passer du diffusionnisme à la communication inclusive, à la communication participative, sans laquelle le développement sera toujours artificiel et éphémère (Agbobli et Hsab, 2011, p. 9).

L'objet de notre recherche a donc été articulé autour de ces bases théoriques et le travail de ces chercheurs a alimenté nos interprétations des discours entourant le développement avec la considération de la communication interculturelle. Des variables ont été établies pour repérer la communication interculturelle dans le rapport témoin aux fins de cet article. Nous sommes consciente des limites d'un premier terrain, mais comme nous le précisons, d'entrée de jeu, il s'agit d'une amorce pour susciter le questionnement en s'appuyant sur un discours (rapport) sur le développement.

⁴ Le concept de tiers-monde était encore utilisé en 1994. Aujourd'hui on parle de pays émergents ou en voie de développement.

Le discours : un agencement de mots parfois révélateur

S'intéresser au discours demande de reconstituer le contexte dans lequel il a pris forme. Comme le souligne Barry (2002) en citant Grawitz : « un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours » (Grawitz dans Barry, 2002, p. 1). Une mise en situation des OMD est donc nécessaire pour mettre en lumière le contexte lors de leur élaboration en l'an 2000.

Le livre de Gilbert Rist *Le développement : histoire d'une croyance occidentale* (2013) offre une critique de la question du développement. C'est sur cette critique que se fonde en partie notre approche. L'auteur affirme, en présentant son ouvrage : « pour moi la critique du "développement" reste nécessaire, tant que ce mot fétiche continuera d'être utilisé pour susciter des espoirs infondés » (Rist, 2013, p. 15). Bien que le développement vise à améliorer les conditions d'existence de la majorité de l'humanité et qu'il révèle un désir d'engagement sincère pour réduire la pauvreté, l'auteur rappelle que le « développement » survit comme une lueur d'espoir collectif, car il repose sur une croyance profondément ancrée dans l'imaginaire occidental (Rist, 2013). Le développement ne se présente pas sous une seule facette qui soit négative et sans résultats; toutefois, il y aurait lieu de s'interroger sur la façon de le faire. C'est sur ce chemin que nous transporte Gilbert Rist. Pour lui,

[l]e « développement » est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui pour assurer la reproduction sociale obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande solvable (Rist, 2013, p. 34-44).

Cette vision du développement de Rist a contribué à notre questionnement. En outre, l'interaction sociale qu'engendrent les mouvements croissants de populations et les transformations technologiques soulèvent aussi des questions d'ordre culturel et interculturel. John Wilmoth, directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (DESA) des Nations Unies, affirmait, lors d'une conférence en 2013, « que le nombre de migrants internationaux a atteint 232 millions de personnes, soit 3,2 % de la population mondiale, contre 175 millions en 2000 » (Centre d'actualités de l'ONU, 2013)⁵. Cela nous interpelle en matière du dialogue entre cultures, de la communication internationale, de la compréhension de l'autre et, enfin, de la compréhension mutuelle. Face à l'élargissement des frontières et, paradoxalement, face au rétrécissement de la planète que cela produit, la communication interculturelle est désormais au cœur de notre quotidien. Par conséquent, les acteurs du développement se multiplient aussi et ces interactions soulèvent cette question de la communication avec les populations concernées.

En faisant un état des lieux de la littérature, nous avons retenu la définition suivante comme la plus appropriée pour la « communication interculturelle » : comme elle suscite un accord mutuel entre deux interlocuteurs, elle serait en fait « deux personnes (ou deux groupes) de culture différente (sens large de culture) en interaction négociant un signifié commun » (Stella Ting-Toomey dans Schoeffel et Thompson, 2007, p. 3). Cette définition renvoie à l'acte de négocier, qui implique une lecture commune de l'entente conjointe du signifié. Schoeffel et Thompson ajoutent :

Si nous souhaitons réellement négocier un signifié commun dans une situation interculturelle, nous devons abandonner l'idée que notre perception est partagée universellement, et que nos

⁵ On y rapporte aussi que selon les grandes tendances actuelles, le rapport de l'ONU révèle que 136 millions de migrants internationaux résidaient dans l'hémisphère nord et 96 millions dans l'hémisphère sud : 82,3 millions ont effectué des migrations Sud-Sud, tandis que 81,9 millions auraient migré du Sud vers le Nord (Centre d'actualités de l'ONU, 2013). <http://www.un.org/fr/development/desa/news/population/migrants.html>

interprétations sont « évidentes ». En situation interculturelle, il ne s'agit pas de déterminer quelle perception est juste, mais plutôt de s'interroger : « comment se fait-il que je perçoive ce que je perçois, et que tu perçoives ce que tu perçois? » Si une telle conversation commence, il est possible d'avancer vers la négociation d'un signifié commun. (2007, p. 3)

Afin d'entamer cette réflexion, nous avons mis ces deux concepts, soit le développement international et la communication interculturelle, en face-à-face dans l'analyse du Rapport de l'après-2015. Parcourons d'abord brièvement l'histoire de ces deux concepts.

Le développement : un concept essoufflé

Prenons quelques lignes pour revisiter les origines du concept de développement et voir les nouvelles formes qu'il revêt en ce XXI^e siècle. Ce travail de défrichage offre un aperçu de l'évolution du développement « international ». Ce concept nous interpelle sur le plan des rencontres des cultures, par le biais de ce qu'on appelle depuis environ 70 ans l'*aide internationale*. Le concept de développement international possède en soi plusieurs qualificatifs (durable, économique, etc.). On peut notamment évoquer, à ce sujet, les noms de Claessen (2013), Beaudet (2009), Noël (1997), ou encore Mattelart (1992) ou Rogers (1962). Rogers synthétise le concept de développement comme étant « [...] un type de changement dans lequel de nouvelles idées sont introduites dans un système social en vue de produire une augmentation des revenus par personne et des niveaux de vie à travers des méthodes de production plus modernes et une organisation sociale perfectionnée » (1962, p. 121). Sa définition rejoint celle de Rist (2013) de par son caractère économique. Noël (1997), pour sa part, soulève l'idée de l'entrée en force d'une catégorisation des pays, et donc de la naissance des concepts de « développement » et de « sous-développement ». Il se crée alors « une dynamique avec la notion de sous-développement, qui est l'état, "le retard", dans lequel apparaissent les pays qui n'ont pas encore accès à ce bien-être. Pour beaucoup, après la Deuxième Guerre mondiale, il ne fait pas de doute

que ce “retard” doit être comblé dans les meilleurs délais » (Noël, 1997, p. 11). Ces divers regards ont mis en avant-scène cette notion de comparaison entre cultures. C’est aussi ce qui donne naissance à ce que Mattelart appelle une « stratégie de changement fondée sur une charte des standards minimaux » (1992, p. 183). On assiste alors à une classification des pays en voie de développement selon des échelles de mesure, une sorte de théorie quantitative du développement basée sur des indices (Mattelart, 1992). La mesure la plus utilisée aujourd’hui est celle de l’indice de développement humain.

Parler de développement, c’est aussi parcourir son histoire. Nous ne retiendrons que quelques faits historiques de la deuxième moitié du XX^e siècle. En 1944, les accords de Bretton Woods instaurent le système financier international et donnent naissance à la Banque mondiale (BM) et au Fonds monétaire international (FMI). Ces institutions étaient associées à la reconstruction de l’après-Deuxième Guerre mondiale, connue sous l’appellation du plan Marshall. Dans le même ordre d’idées, en 1949, le président américain Truman, en spécifiant que les États-Unis doivent devenir les « champions du monde libre », évoquait alors l’aide aux ex-colonies (Beaudet, 2009, p. 47). La coopération internationale, selon divers intérêts et en fonction de diverses stratégies géopolitiques et géoéconomiques, devient une réalité à une échelle inédite (Beaudet, 2009, p. 47). Un peu plus tard, en 1952, naît le concept de tiers-monde qui représente alors les pays en marge des axes politiques dominants d’après-Deuxième Guerre mondiale. C’est Alfred Sauvy, un démographe français, qui met au monde l’expression du « tiers-monde ». Ce concept évoque un « troisième » ensemble politique et économique, qui cherche à trouver sa place entre le bloc occidental et le bloc soviétique (Beaudet, 2009).

L’Organisation des Nations Unies (ONU) proclame en 1960 la « Décennie du développement ». Cette période temporelle est ainsi marquée par l’émergence de nombreuses agences de développement international, dont l’Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) en 1961 et l’Agence canadienne de développement international (ACDI) en 1968, maintenant fusionnée au sein du ministère des Affaires étrangères, Commerce et

Développement (MAECD) du Canada. Plusieurs autres grandes organisations internationales voient le jour au cours de cette période, enchaînant la création d'un système international du développement, et ce, suivant la création même des Nations Unies. La création de toutes les agences spécialisées des Nations Unies⁶ telles que nous les connaissons aujourd'hui prennent alors naissance. L'ensemble de ces organisations donne lieu à toute une interaction entre cultures qui se mobilisent pour le développement pour se manifester dans la notion d'appui à autrui. On peut évoquer la Charte des Nations Unies, signée en 1945 par 52 pays, qui contenait un chapitre dédié aux buts et principes de ce qu'on appelle aujourd'hui le développement international : « Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme, et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion » (Noël, 1997, p. 13). Ainsi va naître cette notion de « développement international », qui prendra la forme d'une « aide » d'un pays à un autre par le biais d'un appui financier. On associe ainsi ce rapport à un changement purement économique par ceux qui en bénéficient tout comme le présentaient Rist (2013) et Mattelart (1992). Ce dernier développe un peu plus cette question en faisant des associations avec ce qu'il appelle le « système-monde », c'est-à-dire un système où les populations sont toutes interreliées sur l'échiquier international et où autant le négociant que le négocié prennent sens. Ainsi, les rapports internationaux entre le Nord et le Sud sont définis par des décisions, des stratégies politiques et des orientations qui déterminent la place que prend un pays dans cette négociation de ce système-monde (Mattelart, 1992).

En l'an 2000, les Objectifs du Millénaire pour le développement voient le jour et sont endossés par nombre de grandes organisations mondiales et par tous les États d'un commun accord. Ceux-ci se donnent alors des cibles à atteindre pour

⁶ On peut nommer le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation des Nations unies pour le développement, l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou encore l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

des secteurs de développement afin de répondre aux besoins des plus pauvres et d'améliorer leurs conditions de vie. De ces objectifs naissent des liens étroits qui deviennent alors nécessaires entre les nations. On ne peut garder sous silence que la mise en place de conditions de développement international passe nécessairement, comme nous l'avons dit, par divers acteurs. Celle-ci entraîne toute une panoplie de projets de développement international qui surgissent de ce système-monde. Projets dont il faut assurer la gestion en concertation avec des partenaires et des communautés culturelles diverses.

Concernant l'établissement de ces partenariats internationaux, Noël (1997) nous rappelle qu'il est essentiel de prendre connaissance des leçons apprises : « [...] pour cela, il faut vouloir tirer les enseignements de nos actions antérieures, ce qui veut dire nous intéresser et nous instruire, bien plus que par le passé, du contexte culturel des pays que nous prétendons aider » (Noël, 1997, p. 39). La gestion de projets de développement international appellera donc à une minutie rigoureuse et à une compréhension du contexte dans lequel nous voulons des changements conséquents. C'est ce qui nous amène maintenant à aborder le concept de communication interculturelle qui, comme l'affirme Noël (1997), doit être une préoccupation centrale dans nos pratiques de gestion de projets internationaux.

La communication interculturelle : plus qu'un dialogue

Les années 1980 et 1990 ont fait naître de façon exponentielle les travaux de recherche comprenant une composante culturelle. On y a interrogé tout autant les rôles genrés, l'âge, l'ethnicité, les racines culturelles, l'identité, les valeurs, les stéréotypes, les messages véhiculés dans les magazines ou à la télévision, la signification des superhéros, des revendications diverses, etc.⁷ Bref, on y a abordé des thèmes au cœur des préoccupations entourant la culture dans le contexte de la mondialisation et de l'effervescence des médias de masse (Baker et Raney, 2007). Cet intérêt pour la culture a mené certains chercheurs à

⁷ Pour en savoir davantage, voir : Morling et Lamoreaux (2008); Saïd (1980), réédition en 2003; Imada (2012); Pettijohn et Sacco (2009).

s'interroger sur la question de l'Autre, sur sa compréhension dans un contexte culturel différent. À ce chapitre, les travaux de Hofstede et Minkov (2010) ou encore de Kohls et Knight (1994) en communication interculturelle ont nourri notre compréhension de cette dimension culturelle des rapports entre les groupes sociaux par les variables de comparaison que ces auteurs ont déterminées dans leurs travaux.

Selon Dahl (2004), l'emploi du terme communication interculturelle dans la littérature remonterait à 1959, date de la publication de l'ouvrage *Le langage silencieux* de Edward T. Hall. Ce dernier y évoquait toute la dimension cachée du langage entre deux interlocuteurs en prenant l'analogie de l'iceberg. La culture est partout, mais on ne connaît pas la sienne tant qu'on n'est pas confronté à une autre, précisait-il. Kohls et Knight (1994) ont repris l'analogie de l'iceberg tout comme l'avait fait Hall (1959). Cette analogie consiste à faire une correspondance imagée des éléments culturels dont nous sommes relativement conscients (que l'on voit : coutumes, langue, histoire, comportements externes, manières, etc.) et des éléments culturels dont nous sommes moins conscients (plus difficile à voir au premier contact : valeurs, présomptions, visions du monde, modes de pensée, etc.). Les premiers sont représentés par ce qui est à la surface de l'eau et les deuxièmes par ce qui n'est pas visible à la surface de l'eau mais constitue un large volume. Le contact entre deux cultures nous renvoie aussi le miroir de notre propre culture; c'est ce qui nous interpelle sur la définition de notre culture et de ses attributs.

Pour cheminer vers le signifié commun qu'évoquaient Schoeffel et Thompson (2007) dans leur définition de la communication interculturelle, il nous faut aussi explorer comment comprendre qui nous sommes et qui ils sont. Pour Vatter (2003), l'évolution des travaux entourant la communication interculturelle gravite autour de quatre axes principaux : 1) l'étude des processus d'interaction interculturelle; 2) les transferts culturels; 3) les processus de perception culturelle; et 4) l'interculturalité. Les processus d'interaction interculturelle concernent la mise en relief des similitudes et différences entre cultures. Pour ce qui est des transferts culturels, Vatter (2003) les définit comme étant les formes de médiation entre cultures, plus précisément les biens et les

pratiques culturels qui sont transférés et reçus dans la culture cible : informations, discours, textes, institutions (transferts d'objets, de produits ou de biens de consommation). « Le processus de perception culturelle, [pour sa part], consiste à la déconstruction d'images ou de représentations collectives d'une autre culture (médias, textes littéraires ou journalistiques, publicité, beaux-arts » (Vatter, 2003, p. 36). Finalement, « les processus de communication interculturelle ne comprennent pas seulement des formes de contacts interculturels ou de transferts entre des entités culturelles différentes, mais mènent aussi à l'émergence de formes d'existence et d'expression hybrides, dont l'interculturalité fait partie intégrante » (Vatter, 2003 p. 37). Retenons en outre les travaux de Hofstede et Minkov (2010) à titre d'exemple.

Ces derniers ont fait une analogie avec les pelures d'oignon, en représentant l'imperceptible de la culture (les valeurs) au centre de celui-ci. Ainsi, il faut faire des observations exhaustives pour comprendre toute la complexité d'une culture, tel un oignon. Ils résument ainsi les manifestations de la culture par quatre principaux termes : les symboles, les héros, les rituels et les valeurs (Hofstede et Minkov, 2010). Ils définissent les symboles comme étant des mots, des attitudes, des images ou des objets qui sont porteurs d'une symbolique partagée par une même culture. Les héros sont pour leur part des personnages estimés par un groupe social particulier. Les rituels, d'autre part, relèvent des activités collectives, que ce soit du domaine du protocole, des salutations, des cérémonies religieuses ou autres qui, comme le mentionnent Hofstede et al. (2010), renforcent la cohésion du groupe, mais ne sont pas d'une utilité technique spécifique. Les valeurs expriment une réalité beaucoup plus profonde, parsemée de sentiments et d'émotions. On entre ainsi dans un domaine beaucoup plus complexe et moins palpable. Les vases communicants entre ces divers termes évoquent ainsi la culture et la façon dont elle se forge selon l'environnement où on grandit et au sein des groupes sociaux avec lesquels nous interagissons. Nous allons ainsi nous reconnaître l'un et l'autre, parfois même inconsciemment, dans les mêmes éclats de rire ou dans l'interprétation des images qui nous sont offertes. Les pratiques, elles, peuvent changer selon la maîtrise de notre culture et le contact avec d'autres façons de faire. À partir de cette base, Hofstede et Minkov ont mené des recherches

comparatives sur le plan interculturel qu'ils ont développées dans une centaine de pays sur la base de cinq principales dimensions. Leurs travaux auront permis de mettre en parallèle divers pays et de faire des corrélations par rapport à ces cinq dimensions; 1) la distance hiérarchique, 2) les rôles sociaux selon une dialectique des sexes entre « masculinité et féminité »; 3) le contrôle de l'incertitude; 4) l'individualisme *versus* le collectivisme; et 5) la relation avec les valeurs traditionnelles et l'importance que la société accorde à cette dimension. Ainsi, ces dimensions évoquent tout autant le témoignage de notre appartenance à une culture ou à une autre et la façon dont nous le manifestons, que ce soit sur le plan de l'espace et du corps, des distances entre interlocuteurs, du langage verbal et non verbal, de la religion ou des croyances, des valeurs traditionnelles, etc. Nombre d'auteurs ont répertorié ces codes culturels et l'importance de la connaissance du milieu où on interagit pour éviter des écueils⁸. La liste est longue et dense à connaître pour éviter les affronts ou les incompréhensions et favoriser notre intégration et notre acceptation dans une communauté déterminée. Surtout, cette dimension est encore plus importante quand nous voulons travailler avec diverses communautés culturelles en développant des projets conjoints. Bref, avec une connaissance adéquate d'une autre culture, nous entrons dans une approche de la communication « interculturelle ». Il s'agit non seulement de communiquer, mais aussi de se comprendre et, à ce chapitre, la réciprocité est essentielle.

On le note, la communication interculturelle appelle à tout un art et demande un temps d'arrêt important pour apprivoiser la partie invisible de la culture. Percer tous les paramètres d'une culture n'est donc pas un exercice particulièrement simple. On se doit de s'y investir pour en comprendre tous les rouages.

Analyse du discours à partir d'une publication sur les OMD pour l'échéancier 2015-2030

Corpus de références pour notre analyse du discours : quelques orientations

⁸ À ce sujet, voir Samovar, Porter et McDaniel (2012), Dresser (2005) ou Kohls et Knight (1994), pour ne nommer que ceux-là.

Le développement et plus particulièrement la communication interculturelle reposent sur une série de variables qu'il est opportun de dégager dans un cadre discursif. Par conséquent, nous allons considérer la lecture critique du développement en nous basant sur les éléments présentés précédemment, notamment sur les travaux de Rist (2013), et tenter de puiser des similitudes ou contradictions dans le discours identifié comme terrain d'analyse. Le cadre de référence et les cinq valeurs relevant de la culture développées par Hofstede et Minkov (2010) seront notre source de références en matière d'éléments de repérage pour le volet de la communication interculturelle.

Le discours en vue de l'après-2015 : les Objectifs du Millénaire pour le développement

Revenons sur les Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés en l'an 2000. Orientés vers huit secteurs d'intervention, ces objectifs étaient respectivement : 1) réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2) assurer à tous l'éducation primaire; 3) promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes; 4) réduire la mortalité infantile; 5) améliorer la santé maternelle; 6) combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies; 7) assurer un environnement humain durable; 8) construire un partenariat mondial pour le développement. Chacun de ces objectifs comportait des cibles à atteindre pour 2015 avec toute une série d'indicateurs de mesure. À l'aube de 2015, la communauté internationale s'interroge sur la forme que prendront les nouveaux objectifs pour l'échéancier 2015-2030 et c'est ce que nous retrouvons dans le Rapport de l'après-2015.

Ce rapport contient, entre autres, de nouvelles cibles pour l'après-2015, cinq principales réorientations transformatrices et des recommandations. Les cinq axes de travail sont : 1) ne laisser personne de côté; 2) placer le développement durable au cœur des débats; 3) transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de croissance inclusif; 4) construire la paix et créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour tous; et 5) créer un nouveau partenariat mondial. Le but de ce rapport est de repenser un

nouveau cadre de développement avant la date butoir de 2015. Les objectifs indicatifs, à être éventuellement entérinés par la communauté internationale, ont été revus et enrichis et se comptent au nombre de 12 pour l'échéancier 2015-2030. On les lit comme suit :

- 1) mettre fin à la pauvreté;
- 2) autonomiser les filles et les femmes et parvenir à l'égalité des sexes;
- 3) garantir une éducation de qualité et des programmes de formation tout au long de la vie;
- 4) assurer les conditions d'une vie en bonne santé;
- 5) assurer la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel;
- 6) assurer un accès universel à l'eau et à l'assainissement;
- 7) garantir une énergie durable;
- 8) créer des emplois, des moyens d'existence durables et une croissance équitable;
- 9) gérer les richesses naturelles de façon durable;
- 10) assurer une bonne gouvernance et un cadre institutionnel efficace;
- 11) garantir des sociétés stables et pacifiques;
- 12) créer un environnement mondial favorable et encourager les financements à long terme.

Les auteurs mentionnent par ailleurs que le rapport sera considéré comme incomplet pour ses lecteurs et mènera certainement à d'autres débats d'ici l'échéancier de 2015. Nous les avons donc pris au mot.

Le développement : un mot fétiche?

Après analyse de ce rapport, force est de constater que les espoirs infondés évoqués par Rist (2013), pour qui le pouvoir du discours sur le développement réside dans sa capacité à séduire et non dans ses résultats positifs, sont une fois de plus bien présents dans le contenu du texte. Après avoir considéré le concept de développement seul, au terme des 32 pages du rapport, aucune définition de ce terme n'est proposée. Pourtant, on compte près de 250 mentions du mot *développement* ou de ses dérivés : *sous-développés*,

développés, en développement. Par ailleurs, le concept est habillé de divers qualificatifs, mais le plus évoqué est de loin celui de *développement durable*. Se bouscule ainsi, à travers le texte, le développement sous toutes ses formes : le développement durable, le développement économique, le développement social, le développement régional, le développement transformateur, le développement pacifique et même le développement inversé. Nous avons été d'ailleurs étonné de voir apparaître ce dernier qualificatif très peu utilisé encore dans la littérature sur le développement et que les auteurs associent aux conflits. Ils définissent le conflit comme du développement inversé, c'est-à-dire du développement en mode négatif, tout comme le serait le -1 en bas du point de congélation pour le climat.

Nous sommes directement dans l'utilisation du concept tel que Rist l'évoquait : un « mot fétiche, qui est aussi un mot-valise ou un mot-plastique » (Rist, 2013, p. 37). Le discours qui nous est présenté réaffirme que « le développement existe, d'une certaine manière, à travers les actions qu'il légitime, les institutions qu'il fait vivre et les signes qui attestent sa présence [...] tout compte fait, c'est l'ensemble des activités humaines qui peuvent être entreprises au nom du “développement” » (Rist, 2013, p. 37). Comme si le concept n'était pas encore assez largement utilisé, les auteurs évoquent tout autant des synonymes du concept de développement ou de ce qu'il inspire. À titre d'exemple, nous avons noté l'emploi des termes : *croissance rapide, transformation économique, activités durables, progrès, changer de cap, transformer, provoquer un changement de paradigme, changer leur vie, réformer, éliminer l'extrême pauvreté, garantir des normes de vie minimales, prévoir des perspectives d'avenir, progrès extraordinaires, avenir prospère et viable, progrès irréversible, réorientation transformatrice et croissante créatrice*. Ces trois dernières mentions sont particulièrement intéressantes. Le *progrès irréversible* évoque la notion de « durabilité », mais aussi d'aucune possibilité d'échec. Les deux autres termes *réorientation transformatrice* et *croissante créatrice* appellent à une reconsidération de ce qui a été fait à ce jour et incitent à du nouveau, à des éléments innovateurs, ce que les auteurs tendent à associer à un changement de paradigme ou une transformation sociale.

Ce discours est à la fois teinté d'espoirs et « exprime une volonté de ne pas se laisser décourager par les échecs passés » (Rist, 2013, p. 50). C'est pourquoi Rist parle de croyances envers le développement. Il précise d'ailleurs que « le poisson est l'être le moins bien placé pour découvrir l'existence de l'eau » (p. 53). Ainsi le développement se manifeste à partir d'une construction basée sur celui qui l'observe :

À cet égard, le cas du « développement » a valeur d'exemple. Les représentations qui lui sont associées et les pratiques qu'il entraîne varient d'un extrême à l'autre selon que l'on adopte le point de vue du « développeur », engagé à faire advenir le bonheur qu'il espère pour les autres, ou celui du « développé », contraint de modifier ses relations sociales et son rapport à la nature pour entrer dans le monde nouveau qu'on lui promet. Sans parler du technocrate chargé de rédiger un texte manifestant l'originalité de l'institution qui l'emploie ni du chercheur décidé à prouver que les paramètres qu'il a retenus sont les seuls capables de rendre compte du phénomène qu'il étudie. (Rist, 2013, p. 25).

Pour conclure, le discours présenté dans ce rapport cadre très bien dans une approche économique du développement et dans la perspective d'une vision élaborée par les développeurs. Mais qu'en est-il de la considération interculturelle dans tout cela?

La communication interculturelle : un concept noyé sous celui du développement

Avec tout l'émerveillement entourant le développement dans ce rapport, nous nous serions attendu à autant en matière de communication interculturelle. Or, de toute évidence, la communication interculturelle n'est pas la préoccupation centrale de ce rapport. Pourtant, à la lecture de la table des matières, il y avait lieu de croire que certaines sections auraient très bien pu se prêter à cet exercice. Notons à titre indicatif les titres suivants : 1) Consultations des populations et recueil de points de vue; 2) Ne laisser personne de côté; 3) Transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de

croissance inclusif; 4) Répondre aux questions transversales; 5) L'unification des objectifs mondiaux avec les plans nationaux pour le développement ou encore; 6) Le travail en collaboration avec les autres.

Nous nous sommes buté à un travail beaucoup plus complexe en ce sens que nous avons dû décortiquer le texte, puisque aucune section ne portait explicitement sur cette considération interculturelle, du moins pas en nous basant sur les variables qu'évoquent Hofstede et Minkov (2010). Toutefois, nous avons été en mesure de sélectionner quelques passages qui donnaient soit primauté aux personnes en matière de discours inclusif, première étape d'une communication inclusive, soit qui appelaient à une compréhension commune ou encore à une compréhension des besoins pour mieux y répondre.

Concernant le discours inclusif, nous nous sommes intéressé à la première composante du rapport : « ne laisser personne de côté ». Les auteurs y avancent l'importance de tenir compte de tous les individus et nous retenons, entre autres, l'utilisation des concepts d'appartenance ethnique, de sexe ou de race. La portée géographique est aussi mentionnée, ce qui appelle également à l'échange interculturel. On peut lire :

Nous devons rester fidèles aux promesses initialement contenues dans les Objectifs du Millénaire pour le développement et terminer ce qu'ils ont commencé. Après 2015, nous devrions passer de la réduction à l'éradication de l'extrême pauvreté sous toutes ses formes. Nous devrions nous assurer que chacun d'entre nous, indépendamment de son appartenance ethnique, sexe, situation géographique, handicap, race ou autre critère, jouisse des droits humains universels et des opportunités économiques les plus élémentaires. Nous devrions fixer des objectifs visant les groupes victimes d'exclusion, en nous assurant par exemple de suivre les progrès à tous les niveaux de revenus et en offrant une protection sociale pour aider chacun à faire face aux incertitudes de la vie (Nations Unies, 2013, p. 8).

Dans le deuxième axe d'intervention, « Placer le développement durable au cœur des débats », notons :

Pendant vingt ans, la communauté internationale a aspiré à intégrer les dimensions sociales, économiques et environnementales de la durabilité, mais aucun pays n'y est encore parvenu. [...] Nous devons arriver à une plus grande inclusion sociale. Il s'agit d'un défi universel, pour chaque pays et chaque habitant de la planète. [...] Les pays développés ont un rôle particulier à jouer en favorisant les nouvelles technologies et en réalisant les progrès les plus rapides en matière de réduction de la consommation non viable. Bon nombre des plus grandes entreprises au monde mènent déjà cette transformation vers une économie verte dans un contexte de développement durable et d'élimination de la pauvreté. [...] nous pourrions éradiquer définitivement la pauvreté et répondre aux aspirations de huit milliards d'individus en 2030 (Nations Unies, 2013, p. 8).

Ces affirmations gravitent aussi autour de l'importance de l'inclusion et de la préoccupation sociale pour favoriser la durabilité. Les termes qui appellent à la communication dans le texte sont visibles lorsque les auteurs font mention d'une interconnexion, d'une interaction et d'une compréhension des besoins. Les deux extraits choisis en font foi. Notons, dans un premier temps :

Mais le plus grand échec des OMD réside dans le fait qu'ils ont omis d'intégrer les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable tel que l'envisage la Déclaration du Millénaire, et qu'ils n'ont pas pris en compte la nécessité de promouvoir des modèles de consommation et de production durables. De ce fait, l'environnement et le développement n'ont jamais été correctement traités en même temps. Chacun travaillait dur – mais souvent séparément – sur des problèmes interconnectés (Nations Unies, 2013, p. 7).

Et, dans un deuxième temps :

Les populations doivent être au cœur d'un nouveau partenariat mondial. À cette fin, chacun doit pouvoir exprimer sans crainte ses points de vue et participer aux décisions qui affectent sa vie. Chacun doit avoir accès à l'information et à des médias indépendants. De nouvelles formes de participation telles que les médias sociaux et le crowdsourcing peuvent permettre aux gouvernements, aux entreprises, aux organisations de la société civile et au monde universitaire d'interagir avec les citoyens, de comprendre leurs besoins et d'y apporter de nouvelles réponses (Nations Unies, 2013, p. 13).

Le seul préfixe « inter » n'aura par contre pas réussi à nous convaincre. L'interculturel en soi est, lui, resté lettre morte. Bien que nous soyons critique quant à l'absence de cette considération interculturelle, il nous a semblé pertinent de recenser dans l'agencement du discours les concepts, expressions ou passages qui faisaient appel à la communication, histoire d'alimenter notre désir de puiser des éléments de dialogue. Notre parcours nous aura permis de recenser les concepts et l'agencement des expressions suivantes : *esprit de coopération, faire part de leurs opinions et de leurs priorités, consultations auprès d'entreprises du monde, principes de l'humanité commune et du respect mutuel, compréhension commune de notre humanité partagée, supprimer les barrières, action commune, travailler ensemble, partenariat mondial, vision commune, résumer un message convaincant, être facile à comprendre et communiquer sans jargonner, basé sur un consensus, partenariat, développer la confiance par le dialogue, bénéficier au maximum de la mondialisation, système d'échange ouvert et divergences de points de vue.*

Nous avons relevé quelques expressions intéressantes en termes communicationnels. La plus significative ou la plus complète est sans contredit la *compréhension commune de notre humanité partagée*, qui vient à la fois diminuer la distance entre les parties prenantes, viser une compréhension commune que nous évoquons dans notre définition de la communication interculturelle, et corroborer la notion de partage voire, d'échange ou de

négociation. Ainsi, nous avons pu associer quelques éléments que nous pouvons lier à la variable du langage, truchement obligé de la communication, mais sans plus. On ne traite pas de l'interaction et du comment interagir avec succès. Un dernier élément que nous avons noté est que le rapport en soi est le fruit d'un travail collectif constitué de 26 personnes provenant d'autant de pays répartis sur toute la planète.

Fondamentalement, la considération interculturelle est bien peu étayée et gagnerait à être développée davantage si nous voulons faire de l'échéancier 2015-2030 une imbrication multiscalaire de l'ensemble des éléments clés du développement dans lesquels nous plaçons la communication interculturelle comme un ingrédient essentiel, tout comme un thème transversal à faire valoir dans le discours. Selon nous, c'est là que naissent les enjeux de développement toujours à l'avant-scène aujourd'hui. Une approche du développement qui tient compte de la voix de ceux qui y auront droit pourra éventuellement créer un sentiment d'appartenance au projet et offrir une meilleure durabilité à long terme.

Conclusion

Au terme de ce parcours, rappelons que notre cheminement a été de tenter de relever les variables faisant appel au développement et à la communication interculturelle, ou du moins s'y rapprochant. Bien que ces deux concepts aient fait un bon bout de chemin historique, se courtisant ou s'offrant des rendez-vous à l'occasion, ils marchent encore trop souvent individuellement dans leur sentier. Le mariage de ces deux concepts n'est donc pas si simple et nous rappelle qu'il y a encore une distance importante qui les sépare, même dans la littérature où on les traite en parallèle, sauf pour certains auteurs (notons Claessens, 2013 et Noël, 1997). La logique gagnerait à les voir davantage liés.

Évidemment un seul rapport ne suffit pas pour émettre trop rapidement des conclusions, mais de toute évidence, ces constats sont non négligeables quand on parle d'une mobilisation internationale autour d'objectifs communs que sont les Objectifs du Millénaire pour le développement. Cette analyse sera reprise pour nombre de rapports et nous pourrons voir si cette logique se répète. Nous

convenons donc que ce rapport s'inscrit dans un discours de communication internationale, pour emprunter les mots d'Agbobli et Hsab (2011), une communication entre divers pays sans plus.

L'international réfère à une situation de communication qui, à différents niveaux, met en contact des cadres étatiques distincts, des relations entre nations, desquelles découle toute une série de problématiques ayant lien avec des acteurs, des gouvernements, des organisations et des groupes inter ou multinationaux » (Agbobli et Hsab, 2011, p. 11).

Il est important d'apporter la distinction que font ces deux auteurs lorsqu'ils présentent la communication interculturelle et la communication internationale en rapport à la compréhension des enjeux :

D'entrée de jeu, statuons qu'il y a une réciprocité indéniable entre les deux domaines : les communications internationales servent de contexte pour comprendre les enjeux *d'interculturalité*, alors que les communications interculturelles servent de contexte pour comprendre les enjeux *d'internationalités*, pour ainsi dire (Agbobli et Hsab, 2011, p. 10).

On peut ajouter que les auteurs de ce rapport ont tout de même tenu un discours inclusif, compte tenu du ralliement que ce discours veut promouvoir auprès de l'ensemble des acteurs internationaux. Certes le sujet est loin d'être épuisé, mais il nous renvoie à l'idée d'une nouvelle forme de développement à repenser pour répondre aux besoins des sujets de droit⁹ qui en seront garants. Les metteurs en scène du développement de l'après-2015 devront avoir les compétences nécessaires en efficacité interculturelle pour que ce trait d'union

⁹ Le travail incluant une perspective de droits humains présent dans le monde du développement favorise l'utilisation du vocable *sujet de droits* plutôt que *bénéficiaires*, bien que plusieurs grands bailleurs utilisent toujours le vocable de *bénéficiaires* dans leurs produits de communication.

soit véritable, à défaut du point-virgule. Cette démarche nous rappelle l'importante considération à avoir de l'Autre dans nos lancées économiques du développement si nous voulons un changement durable avec des résultats conséquents, comme l'évoquent aujourd'hui plusieurs acteurs du développement.

RÉFÉRENCES

Agbobli, C. et Hsab G. (2011). *Communication internationale et communication interculturelle : regards épistémologiques et espaces de pratique*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.

Baker, K. et Raney, A. A. (2007). Equally super? : Gender-role stereotyping of superheroes in children's animated programs. *Mass Communication & Society*, 10 (1), 25-41.

Barry, A. O. (2002). Les bases théoriques en analyse du discours. Montréal : Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie. Repéré à <http://www.er.uqam.ca/nobel/ieim/IMG/pdf/metho-2002-01-barry.pdf>

Beaudet, P. (2009). *Qui aide qui? Une brève histoire de la solidarité internationale au Québec*. Montréal, QC : Les Éditions Boréal.

Brown, S. (2012). *Struggling for effectiveness*. Kingston, ON : McGill-Queen's University Press.

Centre d'actualités de l'ONU (2013). *Le nombre de migrants dans le monde dépasse les 232 millions, selon l'ONU* (Publication du Centre d'actualité de l'ONU). Repéré à <http://www.un.org/fr/development/desa/news/population/migrants.html>

Claessens, J. (2013). « *Qui a dit que nous avons besoin de vous* », *Récits de coopération internationale*. Montréal, QC : Les Éditions Écosociété.

Dahl, S. (2004). An Overview of Intercultural Research. *Middlesex University Discussion Paper*, 26, 1-13.

Dresser, N. (2005). *Multicultural Manners: Essential Rules of Etiquette for the 21st Century* (éd. rév.). Hoboken, NJ : John Wiley & Son.

Hall, E. T. (1959). *The silent Language*, Garden City, NY : Doubleday.

Hofstede, G. et Minkov, M. (2010). *Cultures et organisations : comprendre nos programmations mentales* (3^e éd.). Paris, France : Pearson Education.

Imada, T. (2012). Cultural narratives of individualism and collectivism: A content analysis of textbook stories in the United States and Japan. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 43(4), 576-591.

Kohls, L. R. et Knight, J. M. (1994). *Developing Intercultural Awareness : A Cross-Cultural Training*. Yarmouth, MA : Intercultural Press.

Lamoreaux, M. et Morling, B. (2012). Outside the head and outside individualism-collectivism: Further meta-analyses of cultural products. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 43(2), 299-327.

Mattelart, A. (1992). *La communication-monde : histoire des idées et des stratégies*. Paris, France : La Découverte.

Nations Unies. (2013). *Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable; Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015* (Publications des Nations Unies). Repéré à <http://www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/07/post-2015-HLP-report-French.pdf>

Noël, G. (1997). *Le développement international et la gestion de projet*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.

Pettijohn, T. F. et Sacco, D. F., Jr. (2009). The language of lyrics: an analysis of popular Billboard songs across conditions of social and economic threat. *Journal of Language and Social Psychology*, 28 (3), 297-311.

Rist, G. (1994). *La culture, otage du développement*. Paris, France : Édition l'Harmattan.

Rist, G. (2013). *Le développement : histoire d'une croyance occidentale* (4^e éd.). Paris, France : Les Presses Sciences Po.

Rogers, E. M. (1962). *Diffusion of Innovations*. New York, NY : The Free Press of Glencoe.

Saïd, E. W. (1980). *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*. Paris, France : Éditions du Seuil.

Samovar, L. A., Porter, E. R. et McDaniel, E. R. (2012). *Intercultural Communication*. Boston, MA : Cengage Learning.

Schoeffel, V. et Thompson, P. (2007). *La communication interculturelle*. Repéré à
http://www.ymca.int/fileadmin/library/6_Communications/1_General_Tools/Communication_interculturelle_1.pdf

Vatter, C. (2003). La recherche interculturelle. État des lieux en Allemagne, *Questions de communication*, 4, 27-41.

NOTE DE RECHERCHE : LES CONCEPTS MOBILISÉS PAR LES CHERCHEURS EN COMMUNICATION PUBLIQUE : QUEL HÉRITAGE CRITIQUE?

Valériane Champagne Saint-Arnaud
Doctorante, Université Laval

Résumé : *Cet article propose une réflexion de nature épistémologique sur la scientificité du champ d'études de la communication publique. Quels sont les objets qui le composent? Sur quelle base se regroupent les chercheurs qui affirment appartenir au champ multidisciplinaire de la communication publique? En s'interrogeant sur la portée normative des concepts mobilisés par les chercheurs de ce champ d'études, cette note de recherche vise à mieux définir la place de la critique dans le projet scientifique autour de la communication publique, en distinguant le monde de la connaissance et celui des idées. Elle explore les différentes perspectives autour de l'engagement du chercheur et se conclut par la proposition d'une approche alternative visant la réconciliation des points de vue.*

Mots-clés : *communication publique ; Théorie critique ; engagement du chercheur ; monde de la connaissance ; monde des idées.*

Abstract : *This paper discusses epistemological issues surrounding the scientific definition of public communication as a research field. What are its objects? On what basis do researchers claim to belong to this multidisciplinary field? This research note seeks to understand and define the role of criticism in the scientific project of public communication, distinguishing between the world of knowledge and the world of ideas. Finally, it highlights different perspectives regarding the researcher's commitment and concludes with the proposal of an alternative approach.*

Keywords : *public communication; Critical Theory; researcher's commitment; world of knowledge; world of ideas.*

INTRODUCTION

En 2001, l'épistémologue français Bruno Ollivier écrivait que « les sciences de l'information et de la communication [SIC] ne sont pas définies par l'objet qu'elles étudient [...], mais par leur manière de constituer l'objet en articulant des problématiques » (2001, p. 352). Près de quinze ans plus tard, force est de constater que le champ de la communication publique, pan important des SIC, souffre toujours de l'absence d'une définition formelle dans le milieu scientifique. Les chercheurs européens, par exemple, circonscrivent la communication publique autour des activités étatiques, alors que les Nord-Américains en élargissent la portée à tout ce qui concerne les affaires publiques, c'est-à-dire les enjeux d'intérêt commun (Bessières, 2009).

Deux facteurs peuvent contribuer à la confusion autour des frontières de ce champ scientifique. D'abord, le caractère multidisciplinaire du champ de la communication publique peut rendre difficile l'établissement d'un consensus sur la façon d'en problématiser les objets, pour reprendre l'idée d'Ollivier (2001). Ensuite, l'analyse des concepts fondamentaux du champ de la communication publique rappelle qu'ils sont inextricablement liés aux modèles théoriques critiques avancés principalement depuis la seconde moitié du 20^e siècle. Cela soulève une question importante : cet héritage critique enferme-t-il les chercheurs de la communication publique dans une posture normative? Le cas échéant, quelle place doit-on accorder à ces racines critiques dans la définition même du champ scientifique? À notre avis, une telle réflexion embrasse un territoire plus large que le seul champ de la communication publique. La question est en effet de savoir si la construction de la connaissance scientifique doit reposer sur une démarche strictement descriptive et explicative, ou si elle peut également prendre pour base une démarche évaluative et normative. De telles interrogations, si elles peuvent paraître arides aux yeux de certains jeunes chercheurs, n'en sont pas moins incontournables, particulièrement pour ceux qui font leurs premiers pas dans le monde de la recherche. Ayant mené cette réflexion dans le cadre d'un séminaire doctoral

d'épistémologie de la communication publique à l'automne 2013 à l'Université Laval, nous avons décidé de la traduire ici sous forme de note de recherche, afin d'engager le débat avec d'autres chercheurs en formation¹.

Dans un premier temps, nous présenterons quelques concepts fondamentaux qui unissent les chercheurs se réclamant du vaste champ de la communication publique. Dans un second temps, l'exploration de leurs racines critiques nous amènera à discuter des différentes postures épistémologiques qui opposent non seulement les chercheurs du champ de la communication publique, mais plus largement toute la communauté scientifique. La notion de l'engagement du chercheur est au cœur de cette division et soulève de vifs débats. Notre brève analyse nous conduira, dans un troisième et dernier temps, à évoquer une autre voie, visant la réconciliation des différents points de vue.

Définition du champ de la communication publique

Dans l'article « La communication publique, un concept pour repositionner le journalisme contemporain », François Demers (2008) réfléchit à l'étendue du terrain disciplinaire visé par le concept de « communication publique ». Il avance une question provocatrice : s'agit-il d'une simple étiquette permettant un accommodement intellectuel? À sa propre question, Demers répond par la négative et, prenant pour base la définition adoptée par le Département d'information et de communication de l'Université Laval à la fin des années 1980, il circonscrit le champ de la communication publique autour d'une notion précise : la délibération publique relative aux enjeux collectifs (Demers, 2008). Jean De Bonville (1991) en précise la portée :

[La communication publique] touche non seulement les affaires publiques et la vie politique en général, mais aussi tous les problèmes auxquels doit faire face la société et qui sont soumis au débat public, agitent l'opinion publique ou relèvent de l'état [sic] et

¹ Nous tenons d'ailleurs à souligner la contribution de tous ceux et celles qui ont participé à ce séminaire et dont les réflexions n'ont pas manqué de nourrir la nôtre.

de l'administration publique : économie, justice, éducation, santé, environnement, etc. (p. 4)

Cette perspective – qui rejoint la vision nord-américaine évoquée précédemment (Bessières, 2009) – est fondée sur l'idée que la délibération publique est centrale dans l'existence d'une société, plus précisément, qu'elle en est le ciment. Ainsi, les chercheurs et les praticiens de la communication publique ne s'intéressent pas à tout ce qui est rendu visible dans l'espace public, mais plutôt aux processus communicationnels liés à la gestion des affaires collectives. C'est cette problématique qui permet d'unir une communauté multidisciplinaire (sociologie, anthropologie, science politique, etc.) au sein d'un même champ de recherche (Davallon, 2004).

Pour rendre compte de ces processus communicationnels, les chercheurs s'appuient sur des concepts précis : l'espace public, la démocratie délibérative, l'opinion publique, etc. (Beauchamp, 1991). Or ces concepts ne sont pas neutres. Au cœur des travaux de nombreux intellectuels critiques du 20^e siècle – notamment des membres de l'École de Francfort –, ces concepts traduisent en effet un idéal implicite : le droit de chacun à s'exprimer, à faire valoir son opinion et à participer aux processus de délibération autour des enjeux collectifs (Challe, 1999). Autrement dit, la notion même de délibération publique repose sur des valeurs normatives d'égalité et de justice. Elle constitue, de ce fait, la pierre angulaire d'un projet d'émancipation des collectivités humaines. Par conséquent, les concepts mobilisés pour en traiter s'inscrivent dans la même visée transformatrice. La notion d'« espace public », par exemple, traduit l'idée d'un espace délibératif où chaque membre de la collectivité est autorisé à discuter des affaires collectives et, ainsi, à participer à la marche du monde.

Reconnaître que ce projet émancipateur est au fondement même de l'édifice critique du champ de la communication publique est une démarche essentielle pour tout chercheur qui souhaite s'y investir. Ce projet prend notamment racine dans les travaux de l'École de Francfort, dont nous synthétisons ici l'apport des trois générations distinctes de chercheurs. Ces derniers ont posé les

assises de la Théorie critique, qui s'est subséquemment incarnée dans de nombreux courants de recherche en communication publique (George, 2004).

L'héritage critique des concepts mobilisés dans le champ de la communication publique

Max Horkheimer et Theodor W. Adorno sont généralement considérés comme les fondateurs de l'École de Francfort. Remettant en question la culture occidentale mythifiant la raison instrumentale et le progrès économique, ils sont les premiers à proposer une critique radicale des moyens de communication (George, 2004). Ils dénoncent ce qu'ils appellent l'industrie culturelle (essentiellement les médias de masse), estimant qu'elle « ne fait plus que redoubler et confirmer les formes de domination » (Vincent, 2005, p. 278). Toutefois, la première mouture de la Théorie critique demeure plutôt abstraite et ne propose pas de solutions pratiques aux problèmes qu'elle identifie, s'en tenant à critiquer la fonction idéologique des médias au service du capitalisme.

C'est une lacune que cherchera à combler Jürgen Habermas, membre de la seconde génération de l'École de Francfort. Pour lui, le cœur de la démocratie réside dans le débat public, qui permet de réfléchir collectivement aux principes guidant la collectivité (Martuccelli, 1999). Habermas soutient que des structures formelles doivent exister pour qu'un échange rationnel puisse se produire entre l'État et les citoyens. Habermas réhabilite ainsi la notion de démocratie délibérative, un régime dans lequel l'exercice du pouvoir passe par la discussion citoyenne (Challe, 1999; Girard, 2013)². « L'idée décisive est que le principe démocratique est dû à l'intrication du principe de la discussion et de la forme juridique », écrit Habermas (1997, p. 138). Cette idée s'inscrit comme une suite logique dans le projet transformateur amorcé par Horkheimer et

² Comme le précisent Challe (1999), Bouvier (2007) et Girard (2013) dans leur texte respectif, la notion de démocratie délibérative a des origines anciennes et n'est pas le fruit exclusif des réflexions d'Habermas. D'ailleurs, la paternité même du terme est souvent attribuée au politologue américain Joseph Bessette, qui a publié en 1980 l'ouvrage *Deliberative Democracy: The Majority Principle in Republican Government*. Toutefois, les travaux d'Habermas ainsi que ceux du philosophe américain John Rawls dans les années 1970 ont fortement contribué à son succès contemporain.

Adorno. Toutefois, le cadre proposé par Habermas est très rigide et fait l'objet d'importantes critiques par les intellectuels de la génération suivante³.

C'est notamment le cas d'Axel Honneth, qui estime que « la théorie [d'Habermas], en se focalisant exclusivement sur les règles formelles de la communication réussie, reste aveugle aux expériences morales de l'injustice » (Voirol, 2006, p. 17). En effet, le cadre très rigide d'Habermas « écarte » les acteurs plus marginaux de la population, qui sont contraints à lutter pour leur visibilité et leur reconnaissance dans l'espace public. Or le sociologue John Thompson (2005) rappelle que l'incapacité à obtenir une visibilité peut condamner à rester dans l'ombre et, dans certains cas, mener à un genre de « mort par absence d'attention (*death by neglect*) » (p. 86). Ainsi, avec les travaux d'Honneth, le concept de délibération publique s'incarne dès lors dans une véritable « lutte entre les sujets sociaux, pour la reconnaissance de leur identité, pour que tous les individus et tous les groupes acquièrent une chance égale de prendre part à l'organisation de la vie commune » (Voirol, 2006, p. 21).

Ainsi, au fil des époques, les intellectuels ont fait évoluer les idées de la Théorie critique et les concepts qui la sous-tendent : l'espace public, la démocratie délibérative, l'opinion publique, etc. Mais la visée émancipatrice de la tradition critique demeure intacte : chacun de ces concepts traduit le dessein d'un idéal démocratique. Ces notions ne sont pas neutres : elles sont empreintes d'une normativité intrinsèque. Un chercheur qui utilise le concept de « l'espace public », par exemple, ne peut ignorer l'héritage critique qui le rattache à la lutte pour la reconnaissance et la visibilité. Mais cette normativité engage-t-elle nécessairement les chercheurs dans une démarche critique, lorsqu'ils mobilisent ces concepts dans le cadre de leurs travaux en communication publique? C'est une réflexion importante à laquelle nous souhaitons apporter notre contribution.

³ Notons que les idées d'Habermas ont fait l'objet de nombreuses critiques par des intellectuels qui ne se réclament pas, par ailleurs, de la troisième génération de l'École de Francfort. La philosophe américaine Nancy Fraser (2001) compte parmi eux.

La place de la critique dans le projet scientifique autour de la communication publique

Depuis le Siècle des Lumières, le débat relatif à la place de la critique dans les sciences sociales a généré de vifs débats. La polémique s'articule autour de cette question : le scientifique est-il autorisé à porter des jugements évaluatifs et prescriptifs sur la société, ou doit-il se limiter à des jugements descriptifs? Qu'en est-il si, de surcroît, les concepts mobilisés par le chercheur sont porteurs d'une normativité intrinsèque? Dans ce débat, qui divise les penseurs sur la nature même du projet scientifique, certaines postures semblent irréconciliables. Au cœur de la tension s'opposent la voie de la distanciation et celle de l'engagement.

La distanciation

On distingue, d'une part, les intellectuels qui défendent l'idée wébérienne de « neutralité axiologique » selon laquelle seule la démarche descriptive relève de la science. C'est dans cette tradition que s'inscrit la sociologue française Nathalie Heinich. En 2002, son article intitulé « Pour une neutralité engagée » a fait grandement réagir. Elle y présente sa conception du rôle de chercheur, qui se limite à « comprendre et expliquer le monde social » (p. 118). Elle le distingue ainsi de l'expert, qui utilise ses connaissances pour répondre à des demandes pratiques, et du penseur, qui justifie ou critique une situation au nom de certaines valeurs. Bien qu'Heinich n'y réfère pas, cette idée s'apparente à la thèse d'Heidegger, selon laquelle « la science ne pense pas »⁴. La position d'Heinich est claire : « Seul le registre descriptif – ou, à un stade plus sophistiqué, analytico-descriptif – est spécifiquement celui du chercheur, alors

⁴ « La science ne pense pas. Elle ne pense pas parce que sa démarche et ses moyens auxiliaires sont tels qu'elle ne peut pas penser – nous voulons dire penser à la manière des penseurs. » (Heidegger, cité dans Lecourt, 2010, p. 4.)

que les registres évaluatif et prescriptif relèvent d'une normativité qui est du ressort soit de l'expert, soit du penseur » (p. 119).

Heinich n'est pas seule dans le camp de la distanciation. En 2002, Raymond Boudon, dans son article « À quoi sert la sociologie ? », présentait une distinction nette entre la sociologie scientifique et la sociologie critique. Selon le chercheur, la première prétend expliquer objectivement les phénomènes sociaux, alors que la seconde entraîne le chercheur sur la voie du militantisme, en l'amenant à poser un regard subjectif sur le monde qui l'entoure (Boudon, 2002). Ainsi, si la démarche critique n'est pas condamnée par Boudon – il reconnaît même son utilité sociale –, elle est évacuée du champ de la science. À ces deux chercheurs contemporains, on pourrait ajouter les Luhmann, Parsons, Martin Lipset et autres intellectuels qui ont clairement choisi le camp de la distanciation dans le débat autour de la neutralité axiologique (De Munck, 2011). À l'opposé, cette posture est vivement dénoncée par les partisans de la recherche « engagée », tels que le sociologue Jean De Munck.

L'engagement

D'autre part, pour De Munck – comme l'ont exprimé avant lui Bourdieu, Touraine et Gouldner –, il est indispensable que les sociologues s'emploient à articuler des théories explicatives sur le monde avec des théories normatives (De Munck, 2011). Ardent défenseur de la sociologie critique, il la présente d'ailleurs comme la seule sociologie possible. Pour De Munck (2011), la déconstruction des préjugés est l'essence même de la sociologie : « La sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle ne faisait *que* conforter, répéter et valider les croyances qu'entretiennent les acteurs du monde social » (p. 5). À cela s'ajoute une considération importante : De Munck ne croit pas à l'objectivité du chercheur. S'appuyant sur l'idée du philosophe Charles Taylor selon laquelle une théorie explicative « secrète » inévitablement une position évaluative, il affirme qu'« il est impossible de donner une explication en sciences sociales qui ne soit herméneutiquement connectée à des jugements de valeur » (De Munck, 2011, p. 6). Le simple fait de mobiliser des concepts tels que l'aliénation, l'exploitation ou l'idéologie (ou les concepts d'espace public

et de démocratie délibérative, pour revenir au cas qui nous préoccupe) « [mêle] inextricablement norme et constat » (De Munck, 2011, p. 10). Sa position, qui réfute la possibilité même de la neutralité axiologique de Weber, est donc diamétralement opposée à celle des tenants de la distanciation, Heinich en tête. Or la sociologue française, dans son article de 2002, avait déjà anticipé cet argument, qu'elle considère comme un réflexe hérité de la pensée post-moderne. Elle consent que « la neutralité n'est pas un fait, une réalité établie », mais plutôt « une valeur épistémique, c'est-à-dire un programme d'action et de jugement » (Heinich, 2002, p. 121). Cependant, le fait que ce programme rencontre des obstacles n'est pas suffisant pour le condamner. Ce qui importe, c'est la visée d'objectivité. De ce fait, Heinich distingue deux plans à ne pas confondre : celui des choix théoriques et méthodologiques du chercheur et celui du rapport de l'analyste à son objet de recherche. C'est donc surtout à l'égard du deuxième plan que Heinich et De Munck ne parviennent pas à s'entendre.

En bref, la posture de l'engagement, qui exige que le chercheur prenne position et propose un projet transformateur, est encore aujourd'hui endossée par de nombreux chercheurs, dont De Munck s'est fait le porte-parole.

Une troisième voie possible?

Ni l'une ni l'autre de ces positions tranchées ne suscite notre adhésion. Nous croyons, comme l'avance Koren (2013, p. 5), que « cette oscillation entre deux pôles contraires – la distanciation versus l'engagement – n'est pas la seule option possible ». Quelle autre voie s'offre alors au chercheur?

Heinich a bien tenté une réconciliation en affirmant qu'il est possible de *s'engager par la neutralité* : en demeurant objectif devant son objet d'étude, le chercheur peut se déplacer entre les arguments des différents acteurs. À l'inverse, si le chercheur prend parti et émet une opinion, il se prive de cette capacité de déplacement, « son principal instrument d'intervention dans le débat » (Heinich, 2002, p. 124). Ainsi, pour Heinich, c'est une forme

d'engagement, une façon « d'entrer autrement dans la mêlée », par le biais de la médiation entre les diverses positions des acteurs sociaux.

Cette tentative a le mérite de reconnaître une valeur à l'engagement, mais elle circonscrit le travail du chercheur au seul rôle de médiateur. Cela n'est-il pas limitatif? Le chercheur dispose pourtant d'une capacité de réflexion et d'un bagage de connaissances hautement utiles pour nourrir les débats publics et contribuer à des projets émancipateurs pour la société. Devrait-on priver la société d'une telle qualité et d'une telle diversité d'opinions, au nom d'une science neutre qui « ne pense pas »?

Par ailleurs, plusieurs chercheurs ne souhaitent pas établir de jugements sur leurs objets d'étude, comme le prescrit pourtant la sociologie critique. Quelle est leur place au sein d'une communauté de chercheurs qui s'intéressent à des objets qui « secrètent » une certaine normativité, comme les concepts mobilisés dans le champ de la communication publique? Leur visée d'objectivité est-elle légitime, voire possible?

Ces deux réflexions commandent, à notre avis, la proposition d'une troisième voie : *la distanciation méthodologique permettant l'engagement critique*. En effet, à notre sens, la construction scientifique relève de la démarche descriptive/explicative, soit celle qui ne pose pas de jugements évaluatifs ou normatifs sur les objets d'étude. C'est cette méthodologie objective qui permet aux chercheurs de se reconnaître entre eux et de s'admettre mutuellement dans une communauté de recherche. Toutefois, dans notre perspective, ce travail intellectuel autorise les chercheurs, sans les y obliger, à poursuivre un idéal émancipateur par la proposition de critiques et de normes.

Cette troisième posture soulève des questions importantes auxquelles nous tenterons de répondre. D'une part, une telle neutralité méthodologique est-elle possible dans le champ de la communication publique, dont les objets d'étude, on l'a constaté, sont porteurs d'une normativité intrinsèque? D'autre part, cette perspective inclusive (qui semble autoriser simultanément deux postures concurrentes – soit la distanciation et l'engagement –) condamne-t-elle à un

relativisme épistémologique? Auquel cas, comment les chercheurs peuvent-ils s'accorder sur la définition et la problématisation mêmes des concepts qui composent le champ de la communication publique? Nous proposons quelques pistes de réflexion à cet égard.

La neutralité méthodologique à l'égard des objets « critiques »

À notre avis, l'impératif de la neutralité concerne spécifiquement la démarche adoptée par le chercheur pour analyser son objet de recherche. Il est libre de choisir les outils scientifiques qui lui conviennent, tant que ceux-ci lui permettent d'adopter la distance nécessaire pour en traiter de manière impartiale et raisonnée, c'est-à-dire de décrire et d'expliquer objectivement les faits.

Le chercheur qui s'intéresse, par exemple, au rôle de l'opinion publique dans la vie politique d'une société donnée s'attaque à un concept qui n'est pas neutre, puisqu'il est au fondement même de la démocratie (Tremblay, 1991). Il nous semble tout à fait possible, cependant, que le chercheur en observe l'évolution ou les manifestations sans nécessairement franchir la ligne de l'évaluation normative quant aux « bonnes » ou aux « mauvaises » utilisations de l'opinion publique. Il peut décrire, par exemple, la façon dont elle se forme, les outils utilisés pour la recueillir ou encore la manière dont les politiciens en prennent compte dans la définition de leurs orientations.

Décrire cette évolution ou ces manifestations n'exige pas du chercheur qu'il endosse une position critique au regard de l'opinion publique comme construction idéologique, pensée dans un idéal démocratique. Son travail n'en est pas moins pertinent et s'inscrit pleinement dans une démarche de construction du savoir scientifique, au sein du champ de la communication publique.

Condamnation à un relativisme épistémologique?

Le fait d'accepter à la même table des chercheurs « distants » et des chercheurs « engagés » ne condamne pas au relativisme épistémologique. En effet, dans notre perspective, une seule démarche est considérée comme relevant de la science : celle qui vise à décrire et expliciter des phénomènes (sociaux ou autres) en utilisant des méthodes de recherche neutres à l'égard de l'objet de recherche. Ainsi, nous rejetons la posture épistémologique de la recherche « engagée » telle qu'elle est défendue par les tenants de la sociologie critique : la dimension normative ne fait pas partie du champ de la science, dans la mesure où la science a pour finalité, à notre sens, la construction du savoir. Toutefois, le chercheur qui souhaite ajouter une dimension évaluative à son travail peut le faire, à la condition d'explicitier avec précision son cadre normatif. Il devient alors un « penseur ». Ce faisant, il ne produit plus simplement des connaissances scientifiques : il crée et diffuse des idées. Nous reviendrons sur cette distinction⁵.

Mais abordons avant tout cette question : comment des chercheurs qui n'ont pas la même finalité – certains souhaitent seulement décrire, d'autres veulent également s'engager dans un travail critique – peuvent-ils s'accorder sur la problématisation même des concepts mobilisés en communication publique? Nous croyons que la réponse réside dans la reconnaissance, par l'ensemble des chercheurs, de l'héritage critique auquel sont liés ces concepts. Il importe d'admettre deux choses : les concepts ont un passé, certes, mais ils ont également un avenir. C'est aux chercheurs qui les mobilisent de les faire évoluer, s'ils l'estiment nécessaire au regard de leurs analyses, et de proposer leurs réflexions à la communauté à laquelle ils adhèrent. S'entameront alors des discussions (directes ou non) autour des modifications conceptuelles proposées, qui se concluront peut-être par de nouvelles définitions consensuelles. Et cette tâche, dans notre perspective, incombe à l'ensemble des chercheurs, peu importe la finalité descriptive ou normative de leurs recherches.

⁵ Notons simplement ici que nous utilisons indistinctement les termes *savoir* et *connaissance*, en opposition à *idée*.

Le monde de la connaissance et le monde des idées

Nous avons précisé que, pour nous, la science vise la construction du savoir. Il est pertinent d'explicitier cette conception, puisqu'elle permet de tracer une limite entre le monde de la connaissance et le monde des idées, soit le monde de la distanciation et celui de l'engagement.

Comme le rappelle le philosophe Jean-Michel Besnier (2006), le terrain de la science est celui du *logos*, là où on a « expulsé les dieux de notre représentation de la nature » (p. 232). C'est le lieu où le chercheur tente de répondre à deux questions : « qu'est-ce que tel phénomène? » et « pourquoi tel phénomène? ». Si cette conception de la science est aujourd'hui généralement admise, elle n'a pas toujours été dominante. Jusqu'au début du 20^e siècle s'est imposé le courant positiviste : la connaissance se réduisait à des calculs et des procédures algébriques, dans une perspective purement cartésienne (Lecourt, 2010). Or le positivisme s'est trouvé progressivement mis en échec et a conduit, au fil du temps, à la conception de la science moderne, comme l'explique Besnier :

On s'est mis à reconnaître que la science ne saurait satisfaire l'humain qu'en s'efforçant de le réconcilier avec ce qui n'est pas lui – c'est-à-dire avec ce qui le dépasse ou bien le fonde. Et les questions délaissées par le positivisme ont repris tout leur poids : les causes de l'univers, l'origine des hommes, sa destination même. Autant de questions jugées auparavant métaphysiques et donc inabordables par un esprit scientifique. Mais c'est par là que la connaissance – tel qu'on la pensait depuis toujours – a repris ses droits – contre la science qui n'est dès lors apparue que comme une modalité particulière et limitée de la pulsion du savoir des hommes. (2006, p. 229)

En paraphrasant Besnier, nous pourrions donc affirmer que la science est un moyen, parmi d'autres, de construire des connaissances sur nous-mêmes et sur le monde qui nous entoure. Ces connaissances sont produites de manière objective – au meilleur des capacités du chercheur, comme l'a expliqué

Heinich (2002). À l’opposé, le monde des idées concerne les propositions pour normaliser ou transformer le monde. C’est le territoire du « penseur », tel que le conçoit Kant : un individu qui a la liberté de « dépasser le strict terrain du connaissable [...], hors des contraintes imposées par les phénomènes que la science cherche à décrire » (Besnier, 2006, p. 261).

Le penseur a donc le loisir d’évaluer, de juger et de critiquer. Il peut accepter pleinement les connaissances produites par la science et les utiliser pour proposer des projets transformateurs. Il peut également démontrer du scepticisme à l’égard de ces connaissances et exposer des points de vue qui les confrontent. Hegel concevait d’ailleurs le scepticisme comme un moteur des progrès réalisés par la conscience (Quentin, 2008). Ce monde des idées est certes accessible aux scientifiques qui veulent participer activement à la transformation du monde, toutefois il ne leur est pas réservé – et heureusement. L’expert, le praticien d’une discipline ou le « citoyen ordinaire » sont tout aussi autorisés à exprimer leurs idées et leurs critiques du monde qui les entoure.

Un plaidoyer en faveur de l’engagement des chercheurs

Le travail du scientifique qui se restreint au monde de la connaissance n’est pas moins pertinent que celui du penseur qui s’engage activement dans le monde des idées. En participant à la construction du savoir sur les hommes et le monde qui les entoure, le chercheur neutre concourt à « éclairer par la connaissance » et joue dès lors un rôle d’une très grande importance pour l’émancipation humaine (Koren, 2013, p. 4).

Cependant, il nous apparaît important de souligner les deux « qualités intrinsèques » du chercheur : son accès privilégié à un arsenal d’outils de production du savoir et sa capacité de réflexion à l’égard de ce même savoir. Sa présence dans l’espace public constitue, à notre avis, une grande richesse, permettant d’étayer les réflexions sur les enjeux propres à la vie en collectivité.

À l’instar d’Erik Neveu (2003), nous croyons que cela suggère aux chercheurs (sans l’imposer, nous l’avons mentionné) « une responsabilité inédite [...] dans

une démarche d'intellectualisation et de redéfinition des cadres du débat public » (p. 113), ne serait-ce que pour mettre au jour des enjeux collectifs importants qui souffrent d'une faible visibilité dans l'espace public. Ce recadrage plaira peut-être à certains et pas à d'autres, et c'est souhaitable. La controverse et les désaccords nourrissent la production d'idées et stimulent la recherche. Nous estimons donc que l'engagement du chercheur est une démarche fort louable et plaidons pour qu'un plus grand nombre de chercheurs considèrent cette avenue.

Conclusion

La définition de la communication publique, comme champ scientifique, ne semble pas encore consensuelle parmi la communauté de chercheurs qui se réclament de ce territoire. Certains estiment qu'elle engage nécessairement la recherche dans une démarche évaluative et normative, en raison de l'héritage critique des concepts à l'étude : l'espace public, la démocratie délibérative, les médias de masse, etc. Nous ne sommes pas de cet avis. Nous croyons qu'une telle démarche n'appartient pas au domaine de la science et qu'il ne faut donc pas y « enfermer » tous les chercheurs qui se réclament du champ de la communication publique. Toutefois, notre réflexion nous porte à encourager le chercheur qui est animé par un projet transformateur à s'y engager pleinement, à la condition de respecter l'impératif de neutralité méthodologique inhérent à la démarche descriptive/explicative préalable à tout jugement évaluatif ou normatif.

Nous croyons, à l'instar de Neveu (2003), que « l'investissement émotionnel peut se transformer en puissant moteur de découverte » (p. 111) et que toute découverte peut concourir à enrichir tant le monde de la connaissance que celui des idées. Et ces deux mondes, à notre avis, sont d'égale importance dans une perspective d'émancipation humaine collective.

RÉFÉRENCES

Beauchamp, M. (dir.) (1991). *Communication publique et société. Repères pour la réflexion et l'action*. Montréal, QC: Gaëtan Morin éditeur.

Besnier, J. M. (2006). *La croisée des sciences. Questions d'un philosophe*. Paris, France : Seuil.

Bessières, D. (2009). La définition de la communication publique : des enjeux disciplinaires aux changements de paradigmes organisationnels. *Communication et organisation*, 35, 14-28.

Boudon, R. (2002). À quoi sert la sociologie ?, *Cités*, 10, 133-156.

Bouvier, A. (2007). Démocratie délibérative, démocratie débattante, démocratie participative. *Revue européenne des sciences sociales*. (XLV-136), 5-34. Récupéré de <http://ress.revues.org/82>.

Challe, E. (1999). Jürgen Habermas et le fondement communicationnel du droit. *Le Philosophoire*, 3(9), 175-199.

Davallon, J. (2004). Objet concret, objet scientifique, objet de recherche. *Hermès*, 38, 30-36.

Demers, F. (2008). La communication publique, un concept pour repositionner le journalisme contemporain. *Les cahiers du journalisme*, 18, 208-230.

De Munck, J. (2011). Les trois dimensions de la sociologie critique. *SociologieS*. Récupéré de <http://sociologies.revues.org/3576>.

De Bonville, J. (1991). Le développement historique de la communication publique au Québec. Dans M. Beauchamp (dir.), *Communication publique et société. Repères pour la réflexion et l'action*. (p. 1-49). Montréal, Canada : Gaëtan Morin éditeur.

Durand-Gasselin, J.-M. (2012). *L'École de Francfort*. Paris, France : Gallimard.

Fraser, N. (2001). Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe vraiment. *Hermès*, 31, 125-156.

George, E. (2004, avril). *La place de la démarche critique dans les études en communication*. Communication présentée au Colloque du département des communications de l'Université du Québec à Montréal. Récupéré de http://aix1.uottawa.ca/~egeorge/textes_enligne/recherche_critique.pdf.

Girard, C. (2013). Démocratie délibérative. Dans I. Castillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu et D. Salles (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris, France : GIS Démocratie et Participation. Récupéré de <http://www.dicopart.fr/fr/dico/democratie-deliberative>.

Habermas, J. (1997). *Droit et démocratie : entre faits et normes* (traduit par R. Rochlitz et C. Bouchindhomme,). Paris, France : Gallimard.

Heinich, N. (2002). Pour une neutralité engagée. *Questions de communications*, 2, 117-127.

Koren, R. (2013). Introduction du numéro *Analyses du discours et engagement du chercheur. Argumentation et Analyse du Discours*, 11. Récupéré de <http://aad.revues.org/1571>

Lecourt, D. (2010). *La philosophie des sciences*. Paris, France : Presses universitaires de France.

Martuccelli, D. (2008). Revue de : La société du mépris : Vers une nouvelle Théorie critique par Axel Honneth, Olivier Voirol, Pierre Rusch, Alexandre Dupeyrix. *Revue française de sociologie*, 49(4), 833-837.

Martuccelli, D. (1999). *Sociologies de la modernité : L'itinéraire du XXe siècle*. Paris, France : Gallimard.

Mauger, G. (2002). Politique de l'engagement sociologique. *Mouvements*, 24, 51-57.

Neveu, É. (2003). Recherche et engagement : actualité d'une discussion. *Questions de communication*, 3, 109-120.

Ollivier, B. (2001). Enjeux de l'interdiscipline. *L'Année sociologique*, 51(2), 337-354.

Quentin, B. (2008). *Hegel et le scepticisme*. Paris, France : L'Harmattan.

Tremblay, G. (1991). L'opinion publique. Dans M. Beauchamp (dir.), *Communication publique et société. Repères pour la réflexion et l'action* (p. 149-181). Montréal, QC: Gaëtan Morin éditeur.

Voirol, O. (2006). Préface. Dans A. Honneth. *La société du mépris : vers une nouvelle Théorie critique* (p. 9-34). Paris, France : La Découverte.

Vincent, J. M. (2005). Francfort (École de). Dans M. Borlandi, R. Boudon, M. Cherkaoui et B. Valade (dir.), *Dictionnaire de la pensée sociologique* (p. 277-280). Paris, France : Presses Universitaires de France.

**LACHANCE, J. (2013). *PHOTOS D'ADOS. À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE*.
QUÉBEC, QUÉBEC : PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.**

Mathieu Bégin

Doctorant, Université de Montréal

Dans le contexte actuel, où nous entendons couramment parler des phénomènes du sextage (*sexting*) et de la cyberintimidation (*cyberbullying*), qui sont associés à certaines répercussions pour les jeunes qui en font l'expérience (abandon scolaire, anxiété, dépression, suicide) (Patchin et Hinduja, 2012 ; Walker, Sanci et Temple-Smith, 2011), l'ouvrage de Jocelyn Lachance présenté ici apporte un regard différent sur les usages des technologies numériques chez les adolescents.

Comme l'auteur le mentionne lui-même, son ouvrage « refuse de jouer avec la peur » (p. 1). Il a en effet choisi de parler de la production et de la diffusion de photos et de vidéos numériques en ligne chez les adolescents, non pas en tant que phénomène problématique *a priori*, comme nous invitent à le faire certains discours alarmistes, mais plutôt en tant que manifestation socioculturelle propre à la jeunesse actuelle. À ce propos, l'auteur distingue ce qui est effectivement « nouveau » avec le numérique de ce qui a toujours été commun à cette période cruciale de la vie qu'est l'adolescence : le désir de rencontrer l'autre, l'entrée dans la sexualité, la redéfinition des rapports avec les parents, la volonté d'autonomisation (pour des portraits généraux récents à ce sujet, voir notamment Hewlett, 2013 ; Kerig, Schulz et Hauser, 2012 ; Laursen et Collins, 2012 ; Reyna, 2012).

Dans *Photos d'ados*, Lachance ne s'arrête pas à interpréter les contenus des images que les adolescents nous donnent à voir sur leur page Facebook, dans YouTube ou ailleurs en ligne, mais les resitue dans leur contexte original de production. Le chercheur se sert plutôt des photos et des vidéos des ados comme point de départ lui permettant de remonter jusqu'à leurs auteurs, jusqu'à l'événement, à l'histoire qui les précèdent, afin de comprendre l'intention derrière ces actes de communication qui sont au cœur des relations sociales juvéniles.

Dans le cadre de l'étude qu'il a menée, Lachance a voulu donner la parole à des jeunes usagers des technologies numériques de production d'images. Méthodologiquement, il s'est ainsi inspiré des principes de l'approche interprétative de l'école interactionniste, reconnue pour appréhender le social en donnant la parole aux « sujets », aux individus dans la société (Le Breton, 2012). Il a interrogé 22 jeunes Français et Québécois, des filles et des garçons âgés entre 18 à 24 ans, au sujet de leur adolescence et de leurs usages de l'appareil photo numérique durant cette période de leur vie. La démarche adoptée par le chercheur visait non pas à documenter l'état de l'adoption des technologies numériques chez l'ensemble des adolescents, mais plutôt à illustrer la diversité des significations que prend la photographie numérique chez des adolescents qui sont familiers avec ce médium – du moins dans la mesure où cet échantillon permet de le faire.

Les résultats de l'étude menée par Lachance montrent que l'acquisition d'un appareil photo personnel par un adolescent peut s'avérer un moment important de sa vie, car il passe à cet instant du statut de sujet pris en photo par ses parents à celui d'acteur engagé qui peut maintenant produire des images et qui dispose d'un certain pouvoir de représentation de la réalité. Comme l'explique l'auteur, il s'agit là « d'une sorte de passage d'un état de passivité à un état d'activité » (p. 24). Il s'agit donc de donner à l'adolescent l'opportunité de s'exprimer sur sa propre vie et de voir comment il se représente le monde qui l'entoure. C'est aussi là l'occasion, pour les adultes qui entourent et encadrent les adolescents, de saisir comment ces derniers se représentent différentes sphères de leur vie : la famille, les amis, l'école, le travail, l'avenir en tant qu'adulte, au-delà de ce que nous en disent les journaux et la télévision. Pour les 22 jeunes ayant participé à la recherche présentée dans *Photos d'ados*, la caméra numérique sert d'ailleurs à documenter les événements qui marquent leur processus de construction identitaire et leur cheminement vers la vie d'adulte : la première relation amoureuse, le bal des finissants, le premier voyage entre amis sans les parents, etc.

Se réclamant de la socioanthropologie, Lachance aborde également le thème du rapport des adolescents à leur corps et aux comportements qui le concerne : la scarification, le tatouage et le perçage, l'anorexie, notamment (Ducournau, 2010 ; Le Breton, 2007). L'auteur nous explique que si les jeunes ont parfois recours à différents logiciels numériques pour modifier des photos afin de montrer une image d'eux-mêmes qu'ils jugent satisfaisante, ils utilisent également leur corps comme moyen de défense « naturel » devant certaines caméras intrusives, en grimaçant ou en se cachant le visage, par exemple. Ces comportements laissent donc comprendre que les jeunes, face à la caméra, sont en constante négociation entre deux désirs en opposition : celui de vouloir montrer une représentation d'eux-mêmes qui serait idéale et celui de vouloir être authentique. Notons également que, malgré la spontanéité associée à la prise de photo par les ados au quotidien, ces derniers ont un certain souci esthétique dans la pratique de leur « art ». Inspirés par les modèles issus de l'industrie télévisuelle et cinématographique, ils accordent énormément d'importance à la mise en scène lorsqu'ils produisent des images : les ados se déguisent, prennent des poses, imitent des vedettes.

Parmi les divers usages de la photo numérique chez les adolescents qui sont abordés dans l'ouvrage, on compte également le témoignage. Lachance explique qu'à une époque où la parole est dévalorisée, particulièrement chez les jeunes, l'image photographique ou vidéo s'avère être un outil puissant auquel ils recourent pour prouver ou témoigner de leur présence lors d'un événement.

La caméra photo ou vidéo, si elle permet de saisir des moments importants, permet aussi de saisir des émotions. Toujours à partir des propos des jeunes qu'il a rencontrés, Lachance nous montre comment l'appareil numérique peut jouer le rôle de journal intime pour les adolescentes et les adolescents qui aiment se remémorer des moments empreints de fortes émotions. Des émotions qu'ils et elles aiment parfois revivre seuls, mais aussi avec d'autres. Il arrive que l'acte de partager une photo soit davantage significatif pour des jeunes que la photo en elle-même, que ce qu'elle montre en fait. En effet, pour certains ados, partager une photo avec une personne vise davantage à lui rappeler le lien qui

les unit à elle qu'à lui montrer ce que contient cette image. C'est là une observation qui nous sensibilise à l'importance de toujours resituer les messages textuels ou graphiques que s'échangent les jeunes dans leur contexte de production et de réception afin de mieux comprendre leur signification. Cette mise en garde est d'autant plus importante à considérer dans le cas d'images évoquant la sexualité, par exemple. Nul ne peut comprendre pourquoi une adolescente a envoyé une photo d'elle nue à son petit copain sans l'avoir questionnée sur son intention, sans replacer cet acte de communication dans son contexte. C'est cette idée que défend fermement Lachance dans son ouvrage.

Parmi les autres thèmes qui retiennent l'attention de Lachance dans *Photos d'ados*, comme dans l'ensemble de son travail, nous retrouvons celui de la prise de risques chez les adolescents : « À l'adolescence, la prise de risques prend une signification singulière dans la mesure où elle s'associe souvent à la revendication de la souveraineté sur son corps, au renforcement de son appartenance à un groupe de pairs complices » (p. 105). Aujourd'hui, la prise de risques est intimement liée à l'usage de l'appareil photo numérique, qui sert notamment à documenter des cascades en voiture, des bagarres, des excès d'alcool, des comportements sexuels transgressifs et d'autres activités mettant délibérément à l'épreuve le corps et l'identité. Lachance identifie sept formes de participation de l'appareil numérique dans le contexte de prise de risques, qui mériteraient selon lui d'être étudiées dans de futurs travaux de recherche : 1) les prises de risques personnelles documentées, 2) les prises de risques documentées des pairs, 3) le risque de l'acte photographique ou filmique, 4) le risque d'être photographié ou filmé, 5) le risque de la diffusion de photos et de vidéos mettant en scène d'autres personnes, 6) le risque de la diffusion de photos et de vidéos mettant en scène soi-même, et 7) l'émotion inhérente à la prise de risques médiatisée par l'appareil numérique (p. 170-172).

Au final, nous retenons de l'analyse produite par Lachance que les divers comportements adolescents, même s'ils peuvent paraître curieux aux yeux des adultes, sont en réalité des « invariants anthropologiques » que l'on retrouve ailleurs et à d'autres époques, et qui ne sont pas uniquement le résultat de

l'accès aux plus récentes technologies numériques de communication et de production d'images. L'auteur évite ainsi le piège du « tout nouveau », qui laisserait croire à une génération d'adolescents en complète rupture avec les générations précédentes et qui serait dépourvue d'esprit critique à l'égard de ses propres actions.

L'ouvrage se termine sur une note d'espoir en abordant la question de la caméra vidéo en tant que moyen de manifester et de se faire entendre, en mentionnant au passage les cas de la mobilisation dans le monde arabe en 2011 et de la grève étudiante québécoise de 2012. L'étude présentée dans *Photos d'ados* montre que la production et la diffusion d'images en ligne peuvent être des moyens, pour certains adolescents, de montrer leur point de vue sur le monde, sur des enjeux de société, pendant une période de leur vie où on leur donne peu la parole. D'ailleurs, cette idée que les médias numériques dits « participatifs » pourraient s'avérer des outils potentiels pour encourager l'engagement citoyen et politique chez les adolescents et les jeunes a récemment été avancée par certains chercheurs, dont Dahlgren (2012) et Östman (2012).

Nous désirons cependant souligner qu'au Québec, actuellement, peu de jeunes adultes et encore moins d'adolescents s'approprient les technologies numériques comme la vidéo afin de participer aux débats sur des enjeux sociaux et politiques. En effet, selon une enquête récente menée par l'organisme HabiloMédias (Steeves, 2014), l'utilisation des médias numériques à des fins créatives, comme la publication de vidéos ou de mixages maison, de même que l'utilisation de ces mêmes médias à des fins de participation citoyenne s'avèrent des pratiques très peu répandues chez les adolescents canadiens de 12 à 17 ans. Les adolescents québécois, plus spécifiquement, ne font pas exception à ce constat. De ce fait, il y a là un défi de taille auquel devrait s'attaquer l'éducation à la citoyenneté et l'éducation aux médias : faire en sorte que les technologies numériques deviennent davantage des outils de participation collective pour les adolescents et les jeunes au sein de la sphère citoyenne et politique (Piette, 2012).

En somme, l'ouvrage *Photos d'ados. À l'ère du numérique* est un ouvrage pertinent qui s'adresse non seulement aux chercheurs, mais aussi aux divers acteurs de la société s'intéressant aux rapports qu'entretiennent les adolescents d'aujourd'hui avec les technologies numériques. Les étudiants aux cycles supérieurs pourront y trouver une porte d'entrée intéressante au champ interdisciplinaire de la recherche sur les jeunes et les médias, qui rassemble aujourd'hui des chercheurs en communication, en éducation, en travail social, en sociologie et en anthropologie. De leur côté, les éducateurs, les intervenants et même les parents pourront profiter d'un travail anthropologique bien vulgarisé sur la réalité des adolescents à l'ère du numérique.

RÉFÉRENCES

Dahlgren, P. (2012). Young Citizens and Political Participation : Online Media and Civic Cultures. *Taiwan Journal of Democracy*, 7(2), 11-25.

Ducournau, N. (dir.) (2010). *La recherche d'extase chez les jeunes*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.

Hewlett, B. L. (dir.) (2013). *Adolescent Identity : Evolutionary, Cultural and Developmental Perspectives*. New York, NY : Routledge.

Kerig, P. K., Schulz, M. S. et Hauser, S. T. (dir.) (2012). *Adolescence and Beyond: Family Processes and Development*. Oxford, Royaume-Uni/Toronto, Ontario : Oxford University Press.

Laursen, B. et Collins, A. C. (dir.) (2012). *Relationship Pathways: From Adolescence to Young Adulthood*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Le Breton, D. (2007). *En souffrance : Adolescence et entrée dans la vie*. Paris, France : Métailié.

Le Breton, D. (2012). *L'interactionnisme symbolique* (2^e éd.). Paris, France : Presses universitaires de France.

Östman, J. (2012). Information, expression, participation : How involvement in user-generated content relates to democratic engagement among young people. *New Media & Society*, 14(6), 1004-1021.

Patchin, J. W. et Hinduja, S. (2012). Cyberbullying: An Update and Synthesis of the Research. Dans J. W. Patchin et Hinduja, S. (dir.), *Cyberbullying Prevention and Response : Expert Perspectives* (p. 13-35). New York, NY : Routledge.

Piette, J. (2012). Une réflexion sur les mutations de l'éducation aux médias. Dans M. Lebrun, N. Lacelle et J.-F. Boutin (dir.), *La littératie médiatique multimodale : de nouvelles approches en lecture-écriture à l'école et hors de l'école* (p. 241-246). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Reyna, V. F. (dir.) (2012). *The Adolescent Brain: Learning, Reasoning, and Decision Making*. Washington, DC : American Psychological Association.

Steeves, V. (2014). *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : la vie en ligne*. Ottawa, Ontario : HabiloMédias.

Walker, S., Sanci, L. et Temple-Smith, M. (2011). Sexting and Young People: Experts' Views. *Youth Studies Australia*, 30(4), 8-16.

CONTRIBUTEURS

Mathieu Bégin est doctorant en communication à l'Université de Montréal. Depuis le début de ses études de maîtrise, il se questionne sur les rapports qu'entretiennent les adolescents et les adultes qui les entourent avec les médias et les technologies numériques, à la maison et à l'école. Ses intérêts de recherche sont la prise de parole citoyenne en ligne, les pratiques de réception et de production médiatique des adolescents et le phénomène de la cyberintimidation.

Valériane Champagne Saint-Arnaud est doctorante en communication publique à l'Université Laval.

Chantale Godin est doctorante en communication sociale à l'UQTR et membre du Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS).

Emma Goyette est étudiante à la maîtrise en communication à l'Université du Québec à Montréal. Récipiendaire des bourses CRSH et FQRSC, elle s'intéresse aux questions de visibilité et de reconnaissance sociale dans la sphère publique médiatique. Plus spécifiquement, sa recherche portera sur la construction collective d'identité(s) lesbienne(s) dans un contexte d'invisibilité dans la sphère publique.

Pierre Minkala-Ntadi est docteur en Sciences de l'information et de la communication, et membre du GRESEC.

Dominique Trudel est chercheur post-doctoral au Department of Media, Culture, and Communication de la New York University.